



Rapport annuel
du secrétaire général

2019

Rapport annuel
du secrétaire général

2019

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	4
Les temps forts de l'année 2019	8
À tous les militaires au service de l'Alliance	10
Dissuasion, défense et dialogue	12
2019 en bref.....	14
Assurer une dissuasion et une défense crédibles.....	14
Relations avec la Russie.....	19
Défense collective et sécurité commune – À l'écoute des citoyens.....	22
Assurer une défense aérienne et antimissile efficace.....	24
La résilience nationale au service d'une sécurité collective renforcée.....	25
Le cyberspace : un domaine à part entière de la défense collective, tâche fondamentale de l'OTAN.....	27
Politique spatiale de l'OTAN.....	28
Assurer la défense contre les menaces hybrides.....	29
Transparence et réduction des risques.....	29
La maîtrise des armements conventionnels en Europe.....	30
Une dissuasion sûre, sécurisée et efficace.....	32
Lutte contre les armes de destruction massive et les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires.....	33
Armes légères et de petit calibre et lutte contre les mines.....	34
Investir dans la sécurité	36
L'OTAN a 70 ans	42
Moderniser l'OTAN	44
Rapidité d'action, innovation et résilience.....	46
Investir dans des capacités militaires de pointe.....	47
Un nouvel élan pour les technologies de rupture et les technologies émergentes.....	48
Système OTAN de défense aérienne et antimissile intégrée.....	50
La flotte d'AWACS de l'OTAN.....	51
Capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance.....	53
Capacités terrestres.....	54
Capacités maritimes.....	56
La coopération avec l'industrie.....	58
Exercices : assurer la préparation de l'Alliance.....	59
Principaux exercices multinationaux OTAN et alliés en 2019.....	61
La sécurité énergétique.....	64
Mise en perspective : améliorer la coordination du renseignement.....	65

Projeter la stabilité	66
Lutter contre le terrorisme	68
L'OTAN en Afghanistan.....	70
L'OTAN en Iraq.....	71
Résilience : coopérer avec les partenaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.....	72
L'OTAN en mer.....	74
L'OTAN au Kosovo.....	75
Sécurité humaine.....	76
Partenariats : la stabilité par le dialogue et la coopération pratique.....	78
La politique de la porte ouverte de l'OTAN	79
Les partenaires mondiaux de l'OTAN : l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine	80
Investir auprès des partenaires : renforcement des capacités et formation.....	81
Développer les capacités	81
Coopération avec l'Ukraine	83
Investir dans la formation	83
Fonds d'affectation spéciale.....	84
Faire avancer la science au service de la paix et de la sécurité.....	85
Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe.....	86
Œuvrer pour le bien commun : la coopération avec les organisations internationales.....	86
Promouvoir l'égalité	88
Progrès accomplis en 2019	91
Statistiques sur la parité hommes-femmes	93
Organisation	94
Siège et structures de l'OTAN	96
Le Conseil de l'Atlantique Nord	97
Les autorités militaires de l'OTAN	98
Le Secrétariat international	101
Agences et organismes.....	102
Financement de l'OTAN.....	106
Communiquer avec le public.....	108
Vers plus de transparence.....	109
Annexes	110



AVANT-PROPOS



Le 14 juillet 2019, les chutes du Niagara se sont illuminées en bleu profond (la couleur du drapeau officiel de l'OTAN, adopté en 1953) à l'occasion du 70^e anniversaire de l'Alliance et du début de la visite du secrétaire général, Jens Stoltenberg, en Amérique du Nord – 14 juillet 2019.

L'OTAN à 70 ans : le lien transatlantique perdure

En 2019, l'OTAN a fêté son 70^e anniversaire. Les ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'Organisation se sont réunis en avril à Washington pour marquer l'événement, et les dirigeants des pays de l'Alliance ont fait de même en décembre, à Londres. À ces occasions, les 29 pays d'Europe et d'Amérique du Nord qui composent l'Alliance ont affiché leur unité et témoigné avec force de la solidité du lien transatlantique. Ensemble, nous avons célébré 70 années de paix, de prospérité et de liberté. Nous avons aussi fait le point sur les efforts que l'OTAN continue de déployer pour s'adapter, et nous avons défini le cap que l'Alliance devra suivre dans les années à venir.

Alors que certains s'interrogent sur la solidité du lien transatlantique, nous faisons en réalité plus ensemble aujourd'hui que nous ne l'avons fait pendant de nombreuses années. Des sondages commandés par l'OTAN, dont les résultats sont publiés pour la première fois dans le présent rapport, révèlent que 81 % des citoyens des pays de l'Alliance estiment qu'il est important que l'Europe et l'Amérique du Nord collaborent dans les domaines de la sûreté et de la sécurité. Les personnes interrogées sont résolument attachées au principe de la défense collective. 76 % d'entre elles sont d'avis que les autres Alliés devraient défendre leur pays en cas d'attaque et 71 % considèrent que leur pays devrait en faire autant pour les autres pays membres de l'OTAN. Une nette majorité (64 %) d'entre elles voteraient en faveur du maintien de leur pays dans l'OTAN si un référendum était organisé à ce sujet.

L'année dernière, l'OTAN a continué de faire face à des défis de sécurité émanant de multiples directions. Nous avons poursuivi nos efforts pour renforcer notre posture de dissuasion et de défense, améliorer le niveau de préparation de nos forces, accroître notre capacité à les déplacer entre les deux rives de l'Atlantique et en Europe, et moderniser notre structure de commandement militaire.

Face à une Russie qui s'affirme davantage, nous continuons d'assurer une dissuasion forte tout en poursuivant un dialogue substantiel avec ce pays. Malheureusement, l'année 2019 a été marquée par la fin

du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, l'une des pièces maîtresses de notre régime de maîtrise des armements, suite au déploiement par la Russie de nouveaux systèmes de missiles. Dans ce contexte, l'OTAN a décidé de prendre des mesures défensives, mesurées et coordonnées. Nous n'avons pas l'intention de déployer de nouveaux missiles nucléaires basés au sol en Europe, mais nous continuerons de faire le nécessaire pour assurer une dissuasion et une défense crédibles. Dans le même temps, nous demeurons fermement attachés au dialogue avec la Russie ainsi qu'à l'existence d'un système efficace de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération.

En 2019, nous avons beaucoup progressé dans la lutte contre l'EIL. La coalition mondiale, dont l'OTAN fait partie, a libéré l'ensemble des territoires qui se trouvaient encore sous le joug du groupe. Mais nous n'en avons pas fini pour autant avec le terrorisme. L'OTAN forme les forces irakiennes pour les aider à empêcher la résurgence de l'EIL, et elle fait de même avec les forces afghanes, afin que celles-ci soient en mesure de lutter contre le terrorisme et de créer les conditions de la paix.

L'évolution rapide des technologies transforme le monde dans lequel nous vivons. En 2019, nous nous sommes employés à accroître nos investissements en faveur de l'innovation afin de tirer parti des avantages qu'offrent les technologies émergentes et les technologies de rupture, telles que l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et les armes autonomes, et de réduire les risques liés à ces technologies. Nous avons également actualisé l'exigence de base pour la résilience de nos infrastructures de télécommunications, afin de tenir compte notamment de l'arrivée de la 5G.

Le nouveau Centre des cyberopérations de l'OTAN, implanté à Mons (Belgique), est désormais pleinement opérationnel. Par ailleurs, l'espace est venu s'ajouter aux quatre milieux d'opérations déjà reconnus (terrestre, aérien, maritime et cyber). Pour l'avenir, nous poursuivons le renforcement de l'Alliance, tant sur le plan militaire que sur le plan politique, tout en continuant de nous adapter à un monde en rapide évolution.



Dans cette optique, nous devons tout d'abord renforcer notre engagement réciproque en faveur de la sécurité de chacun. Il faut pour cela continuer d'investir dans la défense et dans les capacités dont l'Alliance a besoin. Il faut aussi veiller à ce que notre responsabilité collective pour la sécurité et la défense de la zone euro-atlantique soit partagée de manière équitable. En 2019, les dépenses de défense ont augmenté pour la cinquième année consécutive: neuf Alliés ont atteint les 2% recommandés, contre trois seulement en 2014. Entre 2016 et fin 2020, les pays européens de l'Alliance et le Canada auront, ensemble, consacré 130 milliards de dollars de plus à la défense. Cet effort supplémentaire devrait se chiffrer à 400 milliards de dollars à la fin de 2024. C'est une bonne nouvelle, mais il ne faut pas en rester là. Nous sommes déterminés à poursuivre sur notre lancée.

Ensuite, l'Alliance doit s'adapter davantage à l'évolution des rapports de force à l'échelle mondiale, et notamment à la montée en puissance de la Chine, dont l'influence croissante et les politiques internationales présentent à la fois des opportunités et des défis, auxquels nous devons réfléchir ensemble.

Enfin, même si nous demeurons une alliance transatlantique, nous devons adopter une approche mondiale. Cela suppose de coopérer avec nos partenaires, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord au Pacifique, en vue de contrer les menaces transnationales qu'aucun pays ne peut affronter seul. Nous continuerons en outre d'intensifier notre coopération avec d'autres institutions multilatérales comme l'Union européenne et l'Organisation des Nations unies.

Dans l'environnement de sécurité complexe qui est le nôtre, il est indispensable de s'adapter et d'innover. Je suis convaincu que les mesures que l'OTAN prend aujourd'hui nous permettront de préserver ce que nous avons réalisé ensemble dans le passé, tout en nous préparant à l'avenir.



Jens Stoltenberg
Secrétaire général de l'OTAN



Les temps forts de l'année 2019

Janvier



Les Alliés signent le protocole d'accession de la Macédoine du Nord



De nouvelles armes antichar sont livrées aux Alliés dans le cadre du projet multinational OTAN relatif aux munitions tactiquement décisives (Terre)

Février



Les ministres de la Défense des pays de l'OTAN valident les paramètres applicables au développement des capacités des Alliés pour les vingt prochaines années



La Lituanie accueille des forces de la présence avancée rehaussée de l'OTAN pour un entraînement par temps froid



Les marines de l'OTAN s'exercent à la tactique anti-sous-marin dans le cadre de l'exercice Dynamic Manta, en Italie

Mars



Le quartier général de la Division multinationale Nord est inauguré à Ādaži, en Lettonie



Le Centre international de déminage (CIDES) de Colombie est intégré au réseau des centres OTAN de formation et d'entraînement des partenariats



L'OTAN célèbre les anniversaires des élargissements de 1999, 2004 et 2009



L'exercice OTAN-Géorgie rassemble quelque 350 participants, venus de 24 pays membres et pays partenaires de l'OTAN

Avril



26 Alliés et 13 pays partenaires prennent part à l'exercice médical Vigorous Warrior, en Roumanie



À l'occasion du 70^e anniversaire de l'OTAN, le secrétaire général prononce un discours lors d'une réunion historique des deux chambres du Congrès des États-Unis



Les ministres des Affaires étrangères décident de renforcer le soutien pratique apporté à l'Ukraine et à la Géorgie



L'exercice cyber Locked Shields se tient en Estonie

Mai



Près de 10 000 militaires des pays de l'Alliance prennent part à l'exercice Spring Storm, en Estonie



Le général Tod Wolters devient le 19^e commandant suprême des forces alliées en Europe



Les chefs d'état-major de la défense des pays de l'Alliance approuvent une nouvelle stratégie militaire

Juin



Le niveau de préparation de la force « fer de lance » de l'OTAN est testé lors de l'exercice Noble Jump, en Pologne



Alliés et partenaires confirment le maintien de leur contribution au soutien financier des forces de sécurité afghanes lors de la réunion du Conseil d'administration du fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane



Les Ministres de la Défense approuvent une nouvelle politique spatiale

2 000 militaires des pays de l'Alliance et 27 navires prennent part à l'exercice Sea Breeze, en mer Noire



Juillet

Les Alliés adoptent une déclaration conjointe et une marche à suivre en réponse à l'extinction du traité FNI du fait des violations de la Russie



Août



Le secrétaire général se rend en Nouvelle-Zélande



L'OTAN signe un plan de partenariat avec l'Australie



La mission OTAN en Iraq atteint sa capacité opérationnelle totale



Le commandement interarmées du soutien et de la facilitation, établi à Ulm (Allemagne), est déclaré opérationnel

Septembre



L'OTAN déploie des drones lors de l'exercice Recognised Environmental Picture, au Portugal



Plus de 3 000 militaires participent à l'exercice Silver Arrow, en Lettonie



L'exercice de poste de commandement Trident Jupiter 19 (Norvège) réunit 3 000 personnels militaires et civils



L'interopérabilité de la composante maritime de la Force de réaction de l'OTAN est testée lors de l'exercice Dynamic Mariner, en Espagne

Octobre



Les ministres de la Défense approuvent des exigences de base pour la résilience des télécommunications civiles, dont la 5G



Le Royaume-Uni est l'hôte de NEMO, le plus grand exercice de guerre électronique maritime de l'OTAN



L'OTAN et l'Union africaine signent un nouvel accord de coopération

Novembre



Les ministres des Affaires étrangères reconnaissent l'espace en tant que milieu d'opérations



Le premier drone de la capacité alliée de surveillance terrestre de l'OTAN atterrit à Sigonella (Italie)



Les dirigeants des pays de l'OTAN célèbrent le 70^e anniversaire de l'Organisation au palais de Buckingham



Les Alliés mettent à disposition toutes les forces requises pour l'initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN

Décembre



Les Alliés lancent le programme multinational pour l'aviation des forces spéciales à Zadar, en Croatie



L'OTAN signe un contrat de 1 milliard de dollars pour moderniser sa flotte d'avions AWACS



À tous les militaires au service de l'Alliance

La responsabilité première de l'OTAN est de garantir la sécurité du territoire et des populations de ses pays membres, dans un monde où paix et sécurité ne peuvent jamais être tenues pour acquises. La liberté de nos sociétés et l'ordre international fondé sur des règles sont subordonnés à une défense transatlantique crédible. Depuis la création de l'Alliance, il y a 70 ans, cette mission revient aux personnels des forces armées des pays membres et des pays partenaires.

Tout au long de 2019, des dizaines de milliers d'hommes et de femmes d'Europe et d'Amérique du Nord ont servi dans les commandements militaires de l'OTAN et ont pris part aux exercices, missions et opérations que l'Alliance a menés pour préserver la sécurité de ses pays membres, de la Méditerranée à l'océan Arctique et de l'Atlantique Nord à l'Afghanistan. Dévoués et déterminés, nos soldats, marins, aviateurs et marines incarnent la solidarité et les valeurs des pays de l'OTAN.

Nous savons qu'en cas de besoin, nos militaires uniront leurs efforts pour se défendre et se protéger mutuellement et pour préserver la sécurité des pays de l'Alliance. Nous leur témoignons, à eux et à leurs familles, notre profonde gratitude pour les sacrifices qu'ils consentent pour nous.





CAP: 65,000 LBS NEXT INSPECT DATE: JUL/2016

CAP: 65,000 LBS NEXT INSPECT DATE: JUL/2016

UN3014

DISSUASION, DÉFENSE ET DIALOGUE





Groupement tactique de la présence avancée rehaussée de l'OTAN – Lituanie, février 2019.

*L'OTAN n'est pas seulement l'alliance qui a la plus grande longévité de l'histoire :
c'est aussi l'alliance qui, de l'histoire, a le mieux réussi.*

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN
Congrès des États-Unis, Washington, 3 avril 2019

2019 en bref

En 2019, l'Alliance a connu une adaptation rapide. Pour faire face à un environnement de sécurité complexe et imprévisible, les Alliés ont continué de renforcer la posture de dissuasion et de défense collective de l'OTAN, sur terre, en mer, dans les airs, dans l'espace et dans le cyberspace.

Ensemble, les Alliés ont accru la réactivité et la disponibilité opérationnelle de leurs forces, et ils ont rendu l'Alliance plus apte à renforcer rapidement tout pays membre qui pourrait être visé par une menace. Pour sa part, l'OTAN s'est attachée à renforcer sa posture maritime, à développer ses capacités, à améliorer sa résilience et à se moderniser, en se dotant d'une nouvelle politique spatiale, d'une structure de commandement adaptée, et de nouveaux moyens de lutte contre les attaques hybrides et les cyberattaques.

En raison de violations répétées par la Russie, le traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) a été enterré en 2019. Suite à cela, l'Alliance a pris des

initiatives concrètes pour adapter son système de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, sa posture de défense aérienne et antimissile, ainsi que sa posture de forces conventionnelles. Elle a également introduit des mesures visant à préserver l'efficacité de son dispositif de dissuasion nucléaire. Ces mesures ont également été prises pour que la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance reste crédible et efficace. Dans le même temps, les pays de l'OTAN sont restés fermement attachés au maintien d'un système international de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération fonctionnant efficacement.

En 2019, les commandants des pays de l'Alliance ont approuvé une nouvelle stratégie militaire, qui doit aider à définir les priorités et l'approche de l'OTAN face aux menaces actuelles et futures, comme les cybermenaces et les menaces hybrides, l'instabilité omniprésente au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que l'assertivité accrue de la Russie.

Assurer une dissuasion et une défense crédibles

Ces dernières années, l'OTAN a pris les plus importantes mesures d'adaptation et de renforcement de sa défense collective depuis la fin de la Guerre froide.

En 2019, elle a continué d'**assurer une présence avancée dans la partie orientale du territoire de l'Alliance** avec quatre groupements tactiques multinationaux, prêts au combat, en Estonie, en Lettonie, en Lituanie et en

La présence avancée de l'OTAN en 2019

La présence avancée rehaussée de l'OTAN en 2019

ESTONIE

Royaume-Uni
Belgique
Danemark
France
Islande

LITUANIE

Allemagne
Belgique
République tchèque
Islande
Pays-Bas
Norvège

LETTONIE

Canada
Albanie
République tchèque
Italie
Monténégro

POLOGNE

États-Unis
Croatie
Roumanie
Royaume-Uni

La présence avancée adaptée de l'OTAN en 2019

Mer Noire, Bulgarie and Roumanie

Bulgarie
Canada
France
Allemagne
Hongrie
Italie
Luxembourg

Pays-Bas
Pologne
Portugal
Roumanie
Espagne
Turquie
Royaume-Uni

NFIU : unité d'intégration des forces OTAN



Pologne. Ces groupements, respectivement dirigés par le Royaume-Uni, le Canada, l'Allemagne, et les États-Unis, se composent de près de 5 000 soldats qui, venus de tous les pays de l'Alliance, contribuent à la dissuasion en menant des opérations aux côtés des forces nationales de défense du territoire et en faisant la démonstration de l'unité des Alliés face à toute éventualité d'agression. En participant à des exercices avec les forces des pays hôtes et celles d'autres Alliés opérant dans la région, les quatre groupements tactiques multinationaux aident à accroître l'interopérabilité et la disponibilité opérationnelle des forces alliées. En mars 2019, la Lettonie, le Danemark et l'Estonie ont inauguré un nouveau quartier général de la Division multinationale Nord à Ādaži, en Lettonie, pour renforcer davantage encore les capacités de défense et le dispositif de commandement et de contrôle des forces de l'OTAN dans la région. Ces déploiements sont de nature défensive, proportionnés et pleinement conformes aux engagements internationaux de l'Alliance et à son objectif de préservation de la paix et de la stabilité.

L'Alliance a aussi continué **d'assurer une présence avancée dans la région de la mer Noire**. Une brigade-cadre multinationale pour l'entraînement des forces terrestres des pays de l'OTAN est en place à Craiova, en Roumanie. L'Alliance a en outre investi dans des moyens supplémentaires pour l'entraînement aérien et la police du ciel, et elle a renforcé la présence de ses forces navales



Mon groupement tactique est fier d'avoir pu contribuer au dispositif de dissuasion de l'OTAN en Lituanie.

*Notre devise est très claire :
L'union fait la force !*

**Lieutenant-colonel Rouven Habel
(Allemagne)**

Commandant de la 6^e rotation du groupement tactique de la présence avancée rehaussée en Lituanie

permanentes en mer Noire pour accroître l'interopérabilité et les compétences opérationnelles. En 2019, les navires de l'OTAN ont passé 100 jours en mer Noire.



Mon équipe et moi sommes fières d'avoir œuvré pour augmenter la disponibilité opérationnelle et la réactivité, et pour accroître le renforcement, et d'avoir aidé les Alliés à développer leur résilience. C'est pour moi un privilège de diriger cette formidable équipe de professionnels dévoués, talentueux, et motivés.

Sarah Tarry (Canada)

Directrice, Politique et capacités de défense
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Réactivité, renforcement et disponibilité opérationnelle

La présence avancée de l'OTAN repose sur une stratégie de renforcement garantissant que, dans un scénario de défense collective, l'Organisation pourra compter sur le soutien des 40 000 hommes de sa force de réaction. La Force de réaction de l'OTAN est une force multinationale crédible, qui regroupe des éléments des forces terrestres, aériennes, maritimes et d'opérations spéciales que l'Alliance peut déployer rapidement partout où cela est nécessaire. Elle inclut la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation, de la taille d'une brigade, dirigée en 2019 par l'Allemagne, les Pays-Bas et la Norvège et capable de se déployer en tant que force « fer de lance » de l'OTAN. La force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation fonctionne par rotation, l'idée étant qu'en cas de crise, l'OTAN dispose de forces prêtes à réagir rapidement. La Force de réaction de l'OTAN comprend le groupe initial de forces de deuxième échelon, qui doit permettre le déploiement rapide de forces de combat en renfort de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation.

Initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN

Le but de cette initiative est que l'Alliance puisse réagir sur court préavis et épauler rapidement les forces nationales sur terre, dans les airs et en mer, qu'il s'agisse d'une intervention en cas de crise ou de combats de haute intensité. Au sommet de Bruxelles, en 2018, les Alliés se sont engagés à se doter, d'ici à 2020, de 30 bataillons mécanisés, de 30 escadrons aériens et de 30 navires de combat prêts à l'emploi dans un délai de 30 jours ou moins. Cette initiative ne vise pas à créer de nouvelles forces mais plutôt à accroître la disponibilité opérationnelle des forces dont les pays de l'OTAN disposent déjà, afin que celles-ci puissent être mises rapidement à la disposition de l'Organisation pour un renforcement rapide ou en réponse à une crise lorsque l'Alliance est confrontée à des menaces et à des défis émanant de différentes directions. En 2019, les Alliés ont fourni toutes les forces de combat nécessaires pour cette initiative, et ils s'emploient maintenant à atteindre et à maintenir le niveau de disponibilité opérationnelle voulu pour ces forces et à les organiser en formations plus grandes. L'initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN améliore sensiblement l'aptitude de l'Alliance à renforcer tout pays membre et à réagir rapidement en cas de crise.

En 2019, l'Alliance a pris de nouvelles mesures importantes pour accroître la disponibilité opérationnelle de ses forces, notamment la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative pour la disponibilité opérationnelle de l'OTAN, également appelée initiative des « quatre trente ».

L'OTAN s'efforce de pouvoir déplacer rapidement et maintenir en puissance des forces militaires dans toute la région de l'Atlantique Nord et sur le territoire européen. En 2019, les Alliés ont pris de nouvelles mesures pour améliorer la mobilité militaire de l'Alliance dans les milieux terrestre, aérien et maritime. Ces mesures portent notamment sur la modernisation des infrastructures de transport en Europe – routes, voies ferrées, ponts et aéroports – et sur la simplification des législations applicables et des procédures frontalières afin de renforcer la capacité à transporter rapidement et efficacement des forces et du matériel sur tout le territoire de l'Alliance. Dans ce contexte, les Alliés ont recensé des itinéraires d'approvisionnement principaux et alternatifs

pouvant convenir pour les transports militaires. Ils ont raccourci les délais nécessaires pour le franchissement des frontières et accordé des autorisations diplomatiques pour des mouvements militaires plus rapides par voie terrestre, maritime et aérienne.

L'OTAN a continué de collaborer étroitement avec l'Union européenne pour améliorer les transports, les infrastructures et la mobilité militaire. Ce faisant, elle a mis l'accent sur la coordination des législations, des réglementations, des procédures douanières et de celles relatives au franchissement des frontières, notamment pour ce qui concerne le transport de marchandises dangereuses. Dans le cadre de ces efforts plus larges, l'OTAN a créé en octobre 2019, en étroite coopération avec EUROCONTROL, un mécanisme facilitant la mobilité aérienne pour intervention rapide, qui permet aux aéronefs alliés d'effectuer des vols à travers l'Europe en bénéficiant d'un traitement prioritaire de la part des autorités de contrôle de la circulation aérienne.



Exercice Noble Jump 2019 - Zagan (Pologne), juin 2019.

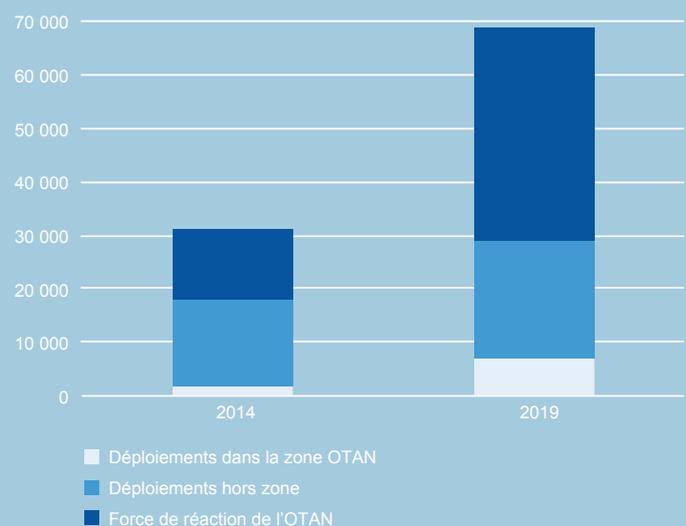
Dans le cadre de ses efforts de dissuasion et de défense, l'OTAN a aussi continué d'appliquer une série de **mesures d'assurance** sur le territoire des pays de l'Alliance et alentour dans le but de renforcer les dispositifs de défense nationaux, de dissuader les adversaires potentiels et de rassurer les Alliés. Il s'agissait notamment d'accroître l'interopérabilité grâce à des entraînements et des exercices le long du flanc est de l'OTAN, et de garantir la connaissance de la situation maritime par le recours aux

forces navales permanentes de l'OTAN et à des avions de patrouille maritime. Les mesures d'assurance ont aussi contribué à compléter les systèmes de défense aérienne des pays et à préserver l'intégrité de l'espace aérien. L'OTAN a maintenu des mesures d'assurance adaptées pour la Turquie, qui prévoient notamment des escales et des exercices en Méditerranée orientale, et elle a continué de renforcer la défense aérienne de la Turquie en déployant des batteries de défense antimissile.

Personnels affectés aux déploiements de l'Alliance et à la Force de réaction de l'OTAN

Personnels alliés: 1- Déploiements dans la zone OTAN: opérations, missions et activités alliées menées sur le territoire des pays membres de l'OTAN; 2- Déploiements hors zone: opérations, missions et activités alliées menées en dehors du territoire des pays membres de l'OTAN; 3- Force de réaction de l'OTAN: forces alliées désignées pour constituer les forces de réaction à haut niveau de préparation, dont la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation.

En 2019, parmi les principaux déploiements de l'OTAN dans sa zone, on citera sa présence avancée et, pour ce qui est des principaux déploiements hors zone, on mentionnera la Force pour le Kosovo, la mission Resolute Support en Afghanistan et la mission OTAN en Iraq. Les chiffres figurant sur le graphique ont été arrondis.





Exercice Dynamic Mariner/Flotex19 - Cadiz (Espagne), octobre 2019.

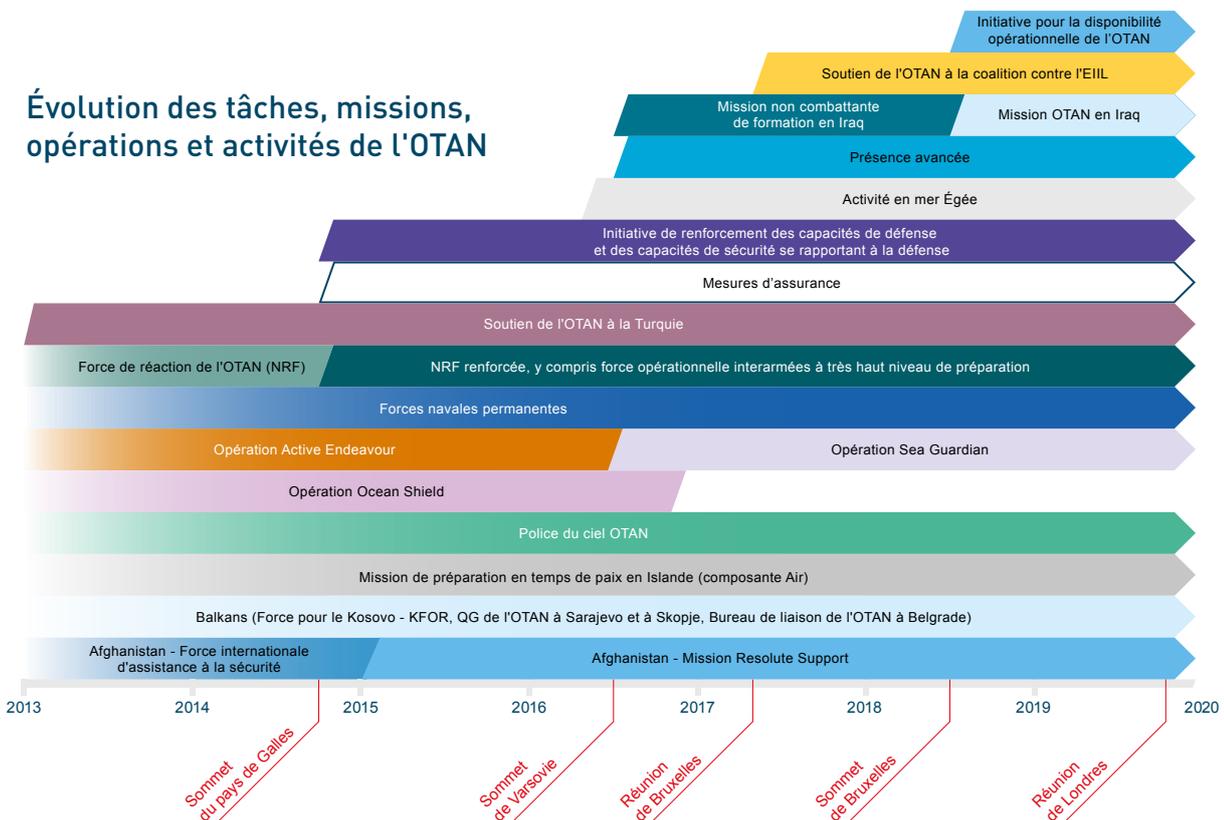
Posture maritime de l'OTAN

En 2019, l'Alliance s'est efforcée de renforcer sa posture maritime, d'accroître l'interopérabilité, d'améliorer la connaissance de la situation maritime et de renforcer les compétences collectives pour le combat maritime dans des domaines clés, dont la lutte anti-sous-marine, les opérations amphibies et la protection des lignes de communication maritimes. En 2019, les navires de l'OTAN ont patrouillé plus de 12 500 heures en mer.

L'OTAN a aussi axé ses efforts sur l'**anticipation des défis de sécurité à ses frontières méridionales** et sur la réponse à y apporter, en insistant sur une planification solide et sur la conduite d'exercices basés sur des scénarios utiles pour le sud. En 2019, le Pôle pour le sud au Commandement allié de forces interarmées de Naples a contribué à l'amélioration de la connaissance

et de la compréhension qu'a l'Alliance de la dynamique de sécurité dans son voisinage méridional, et au renforcement de la coopération avec les partenaires de la région. L'Alliance reste par ailleurs déterminée à lutter contre le terrorisme, notamment au travers de sa participation à la coalition mondiale contre l'EIIL et dans le cadre de ses partenariats régionaux.

Évolution des tâches, missions, opérations et activités de l'OTAN



Relations avec la Russie

À l'issue de la Guerre froide, l'OTAN n'a pas ménagé ses efforts pour construire un partenariat stratégique avec la Russie, basé sur le dialogue et la coopération pratique dans des domaines d'intérêt commun. Parmi les grandes étapes des relations entre l'OTAN et la Russie figurent la signature de l'Acte fondateur OTAN-Russie (1997) et la création du Conseil OTAN-Russie (2002), qui, à ce jour, reste la principale instance de dialogue entre les Alliés et ce pays.

En 2014, l'OTAN a suspendu toute coopération pratique avec la Russie à la suite de l'annexion illégale et illégitime de la Crimée. Les Alliés ont décidé qu'il ne pourrait y avoir de retour à la normale tant que Moscou ne respecterait pas de nouveau le droit international.

La politique de l'OTAN à l'égard de la Russie repose sur deux piliers : **la défense et le dialogue**. Cette « double approche » permet à l'Alliance de réagir à la détérioration de l'environnement de sécurité causée par la Russie en adoptant une posture de dissuasion solide, tout en établissant un dialogue périodique, ciblé et substantiel. En restant ouverte au dialogue, l'OTAN a montré qu'elle mettait un point d'honneur à examiner les questions d'importance critique et à éviter les malentendus, les erreurs d'appréciation et les escalades involontaires.

Dans ce contexte, l'OTAN continue d'utiliser le Conseil OTAN-Russie comme enceinte de dialogue pour les questions relatives à la sécurité internationale, tout en s'efforçant d'accroître la transparence et la prévisibilité. En 2019, le Conseil OTAN-Russie s'est réuni à deux reprises : en janvier et en juillet. Lors de ces deux réunions, les Alliés et la Russie ont abordé les principales questions de sécurité du moment, notamment le conflit en cours en Ukraine et la violation par la Russie du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire.

L'OTAN et la Russie ont en outre tiré parti de ces réunions pour se présenter mutuellement des exposés sur les exercices militaires à venir. L'OTAN a fait un exposé sur l'exercice Dynamic Mariner 2019 et un autre sur les suites de l'exercice Trident Juncture 2018, tandis que la Russie a fait le point sur ses exercices Tsentr 2019 et Bouclier de l'Union 2019. De plus, en septembre 2019, le chef de la Mission de liaison militaire de l'OTAN à Moscou a participé à la journée réservée aux visiteurs de marque prévue pendant l'exercice Tsentr. Bien qu'elle se félicite de la poursuite de ces échanges d'informations volontaires, l'OTAN souligne encore et toujours que cette pratique ne saurait se substituer à la transparence obligatoire que la Russie s'est engagée à respecter au titre du Document de Vienne.

Les réunions de haut niveau entre l'OTAN et la Russie se sont poursuivies en 2019 : en février, le secrétaire général, Jens Stoltenberg, et le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, se sont rencontrés en marge de la Conférence de Munich sur la sécurité. Par ailleurs, les responsables militaires de l'OTAN ont maintenu ouverts les canaux de communication avec leurs homologues russes. En juillet, le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général d'armée aérienne Tod D. Wolters, s'est entretenu avec le chef de l'état-major général des forces armées russes, le général d'armée Valeri Guerassimov, à Bakou, en Azerbaïdjan. En novembre, le président du Comité militaire de l'OTAN, le général d'armée aérienne Sir Stuart Peach, a lui aussi rencontré le général Guerassimov à Bakou.

Aussi attachée soit-elle à sa double approche, l'OTAN est préoccupée par le comportement de Moscou, qui se livre de façon récurrente à des actes de déstabilisation dans toute la région euro-atlantique et au-delà. En 2019, les actions agressives de la Russie en Ukraine, notamment son comportement déstabilisateur dans le domaine militaire et son recours aux tactiques hybrides, ont continué de peser sur la sécurité internationale, tout en accentuant l'imprévisibilité ainsi que l'instabilité.

Mission de police du ciel dans les États baltes

Mission

Protéger l'espace aérien des États baltes

Localisation

 Estonie  Lettonie  Lituanie  Pologne

Pays contributeurs

 Belgique (Šiaulai, Lituanie)
 Danemark (Šiaulai, Lituanie ou Malbork, Pologne)
 République tchèque (Āmari, Estonie)
 Allemagne (Āmari, Estonie)
 Hongrie (Šiaulai, Lituanie)
 Pologne (Šiaulai, Lituanie)
 Portugal (Malbork, Pologne)
 Espagne (Šiaulai, Lituanie, ou Malbork, Pologne)
 Royaume-Uni (Āmari, Estonie)

Soutien et assurance pour la Turquie

Mission

Renforcer les capacités de défense aérienne de la Turquie et lui fournir des mesures d'assurance adaptées

Localisation

 Turquie

Pays contributeurs

 Italie (Kahramanmaraş, Turquie) - Batteries de missiles sol-air
 Espagne (Adana, Turquie) - Batteries de missiles sol-air

Moyens OTAN

 OTAN (Konya, Turquie) - Avions AWACS
Les contributions des Alliés incluent également une augmentation du nombre d'escales des forces navales permanentes dans les ports turcs et une participation accrue aux exercices et aux activités de renseignement, surveillance et reconnaissance.

Renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées

Mission

Fournir aux décideurs des informations et du renseignement en temps utile

Localisation

 Allemagne  Italie  Royaume-Uni

Moyens OTAN

 OTAN - AGS, avions AWACS

Forces navales permanentes

Mission

Permettre à l'Alliance d'assurer une présence navale continue

Localisation

Océan Atlantique, mer Baltique, mer Noire et mer Méditerranée

Moyens OTAN

 OTAN - Groupes maritimes permanents OTAN (SNMG 1 & 2), groupes permanents OTAN de lutte contre les mines (SNMCMG 1 & 2)

Les éléments de la dissuasion et de la défense de l'OTAN



Patrouilles d'AWACS au-dessus de l'Europe orientale

Mission

Assurer des patrouilles aériennes au-dessus de l'Europe orientale

Pays contributeurs & moyens OTAN

 France  Grèce  Italie
 Turquie  Royaume-Uni
 avions AWACS

Cadre pour le sud : Pôle régional pour le sud

Mission

Améliorer la compréhension régionale et l'anticipation des menaces émanant du sud

Localisation

 Commandement allié de forces interarmées (JFC) de Naples

Pays contributeurs

22 Alliés - Contributions nationales volontaires et personnel du JFC de Naples réaffecté

Mission de préparation en temps de paix en Islande

Mission

Protéger l'espace aérien de l'Islande

Localisation

 Islande, Keflavik

Pays contributeurs

 Italie
 Royaume-Uni
 États-Unis

Force de réaction de l'OTAN renforcée (eNRF) / Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF)

Mission

Être prête à se déployer sur court préavis à des fins de gestion de crise ou de défense collective

Localisation

 Commandement allié de forces interarmées de Naples (eNRF 2019)
 Allemagne  Pays-Bas  Norvège (pays chefs de file de la VJTF en 2019)

Pays contributeurs

Force de réaction de l'OTAN renforcée (eNRF) : 26 Alliés
 Force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation (VJTF) : 26 Alliés

Présence avancée de l'OTAN

Mission

Renforcer la dissuasion et la défense de l'OTAN

Localisation

 Bulgarie  Estonie  Lettonie  Lituanie  Pologne  Roumanie

Pays contributeurs

ESTONIE Pays-cadre :  Royaume-Uni
 Belgique  Danemark  France  Islande

LETTONIE Pays-cadre :  Canada
 Albanie  République tchèque  Italie  Monténégro
 Pologne  Slovaquie  Slovénie  Espagne

LITUANIE Pays-cadre :  Allemagne
 Belgique  République tchèque  Islande
 Pays-Bas  Norvège

POLOGNE Pays-cadre :  États-Unis
 Croatie  Roumanie  Royaume-Uni

MER NOIRE, BULGARIE ET ROUMANIE
 Bulgarie  Canada  France  Allemagne
 Hongrie  Italie  Luxembourg  Pays-Bas
 Pologne  Portugal  Roumanie  Espagne
 Turquie  Royaume-Uni

Défense antimissile balistique

Mission

Protéger les populations, le territoire et les forces des pays de l'OTAN

Localisation

 Allemagne  Roumanie  Pologne  Espagne
 Turquie

Moyens OTAN

 États-Unis (Rota, Espagne) - Navires Aegis dotés de capacités BMD
 États-Unis (Deveselu, Roumanie) - Aegis Ashore
 États-Unis (Kürecik, Turquie) - Système de poursuite BMD
 États-Unis (Redzikowo, Pologne) - Aegis Ashore (en cours de construction)
 OTAN (Ramstein, Allemagne) - Commandement aérien allié

 Pays membres de l'OTAN

 Pays partenaires de l'OTAN

 Exercices OTAN

Pour en savoir plus sur les exercices OTAN, on consultera les pages 59-63.

0 500 km



Défense collective et sécurité commune – À l'écoute des citoyens

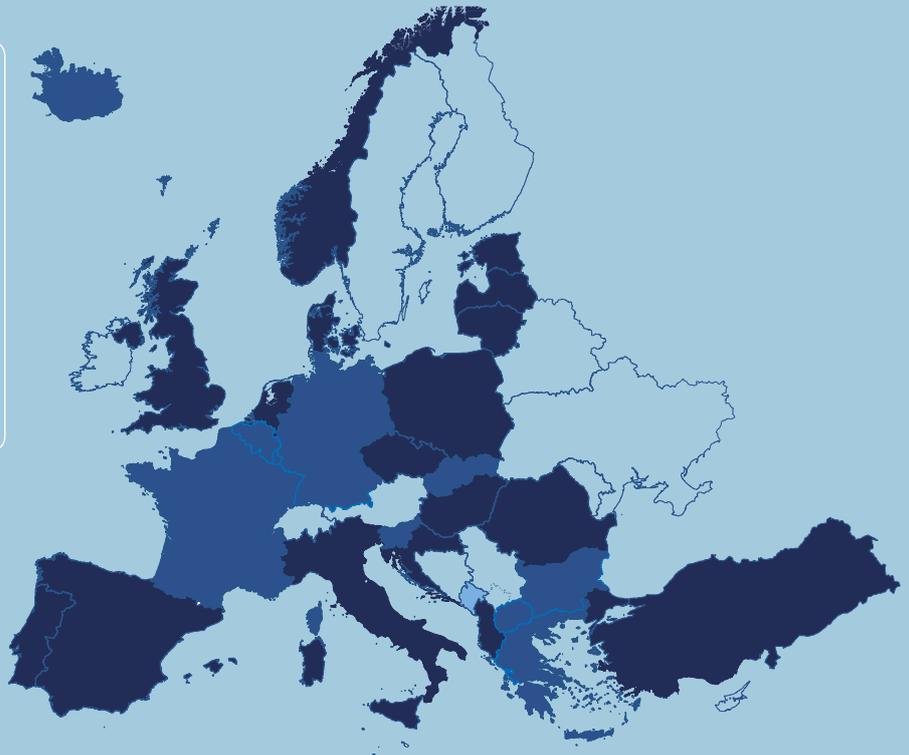
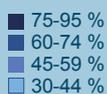
En 2019, une enquête commandée par l'OTAN a été réalisée dans l'ensemble des pays membres de l'Organisation ainsi qu'en Macédoine du Nord, avec pour objectif de déterminer ce que les citoyens pensent de l'Alliance atlantique¹. Les conclusions en sont présentées ci-dessous.

Solidité du lien transatlantique

81 % des personnes interrogées dans les pays membres et en Macédoine du Nord sont d'avis que la collaboration entre l'Amérique du Nord et l'Europe en matière de sécurité est importante.



Pourcentage des personnes interrogées jugeant la collaboration « importante » :



Attachement à la défense collective

Les citoyens des pays de l'OTAN sont résolument attachés au principe de la défense collective.



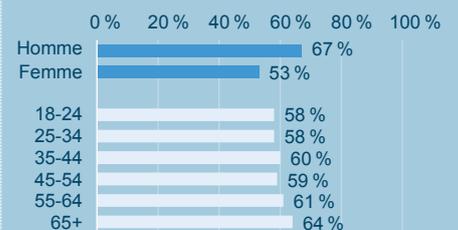
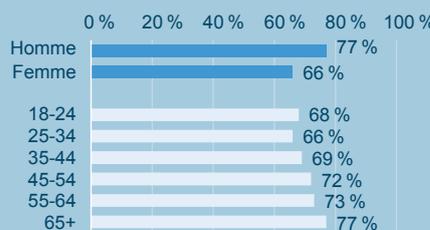
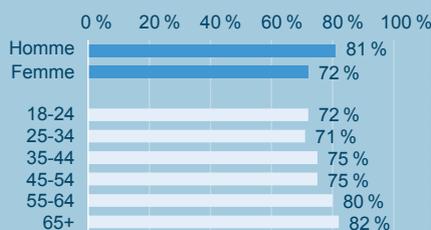
76 % des personnes interrogées sont d'avis que les autres Alliés devraient défendre leur pays en cas d'attaque.



71 % des personnes interrogées estiment que leur pays devrait défendre un autre Allié si celui-ci était attaqué.



60 % des personnes interrogées considèrent que l'appartenance de leur pays à l'OTAN réduit le risque que celui-ci soit attaqué par un pays tiers.



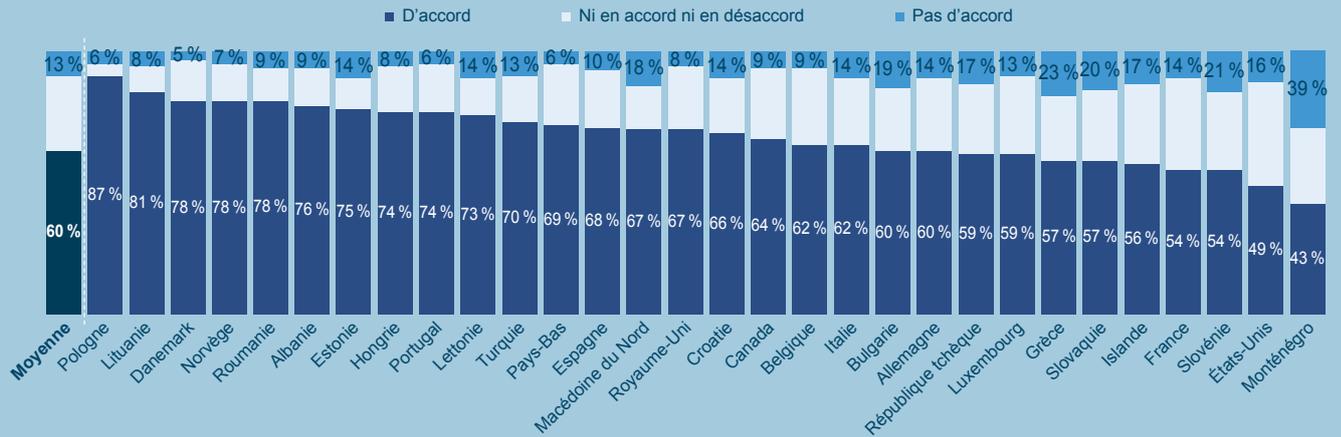
¹ Sondage effectué en novembre 2019, par Populus auprès de 28 752 adultes dans les 29 pays membres de l'OTAN et en Macédoine du Nord. Le sondage a été réalisé en ligne, sauf en Macédoine du Nord, en Albanie et au Monténégro, où des entretiens en face à face ont été menés en raison du faible taux de pénétration des sondages en ligne dans ces pays. Dans chacun des pays où le sondage a été réalisé en ligne, un échantillon d'au moins 1 000 répondants a été obtenu. Dans chacun des pays où le sondage a été réalisé en face à face, au moins 500 personnes ont été interrogées. Des quotas ont été fixés pour le genre, l'âge et la région, et les résultats ont été pondérés de sorte que l'échantillon utilisé pour chaque pays soit représentatif de la population adulte dans ce pays. Les résultats globaux (pour l'ensemble des Alliés) ont été pondérés en fonction de la répartition de la population des pays de l'OTAN.

Pour plus d'informations, voir <https://www.nato.int/SGReport/2019/audience-insight-fr.pdf>

Bénéfice de la sécurité commune

60% des personnes interrogées considèrent que l'appartenance de leur pays à l'OTAN réduit le risque que celui-ci soit attaqué par un pays tiers.

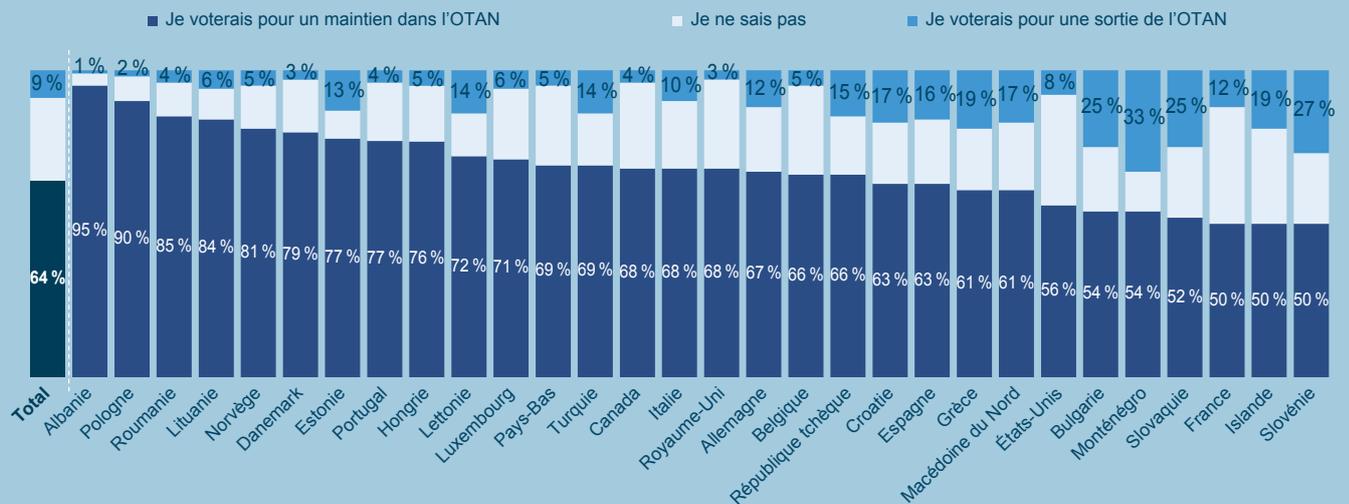
Le graphique ci-dessous montre la part des personnes interrogées qui sont d'accord avec l'affirmation suivante: «L'appartenance de mon pays à l'OTAN réduit le risque que celui-ci soit attaqué par un pays tiers».



Attachement au statut de membre

L'Alliance bénéficie d'un large soutien: la plupart des citoyens sont favorables à l'appartenance de leur pays à l'OTAN et une nette majorité d'entre eux (64%) voterait en faveur du maintien de leur pays dans l'OTAN si un référendum était organisé.

Le graphique ci-dessous présente les réponses données à la question suivante: «Si vous pouviez voter pour ou contre le maintien de votre pays dans l'OTAN, quel choix feriez-vous?»





Un pilote des forces aériennes hongroises préparant son chasseur JAS 39 Gripen pour un décollage immédiat dans le cadre de la mission OTAN de police du ciel dans les États baltes – Mai 2019.



Nous assurons la protection de l'espace aérien au-dessus des États baltes, belle illustration de la solidarité qui unit les Alliés.

Lieutenant-colonel Roeland "RON" Van Thienen (Belgique)

Commandant du détachement de F-16 déployé par la Belgique pour les besoins de la mission de police du ciel dans les États baltes, base aérienne de Šiauliai (Lituanie)

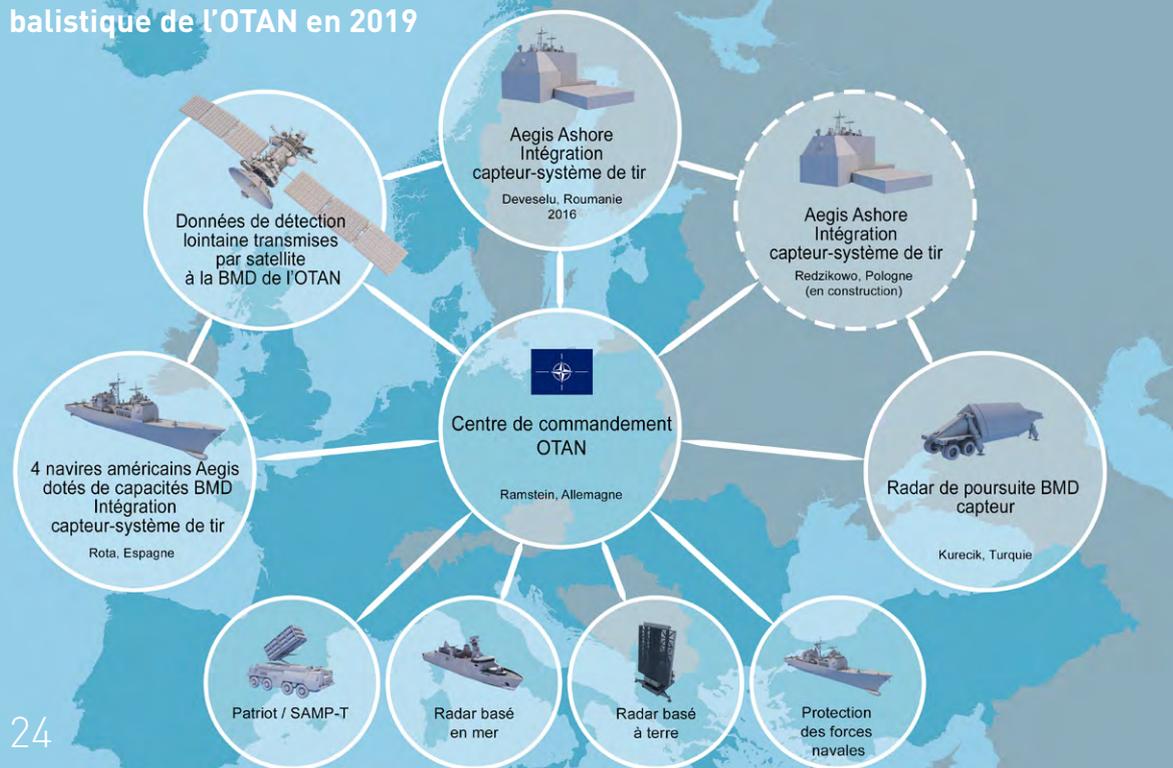
Assurer une défense aérienne et antimissile efficace

La défense aérienne et antimissile intégrée de l'OTAN est une des missions essentielles et permanentes de l'Alliance. Elle permet d'assurer la sécurité dans l'espace aérien de l'Alliance, de défendre les Alliés contre toute menace aérienne, et de préserver et de protéger les populations, le territoire et les forces des pays de l'Alliance. Ce faisant, elle contribue à la dissuasion, ainsi qu'à la sécurité indivisible de l'Alliance et à la liberté d'action de cette dernière.

En temps de paix, les principales missions de défense aérienne et antimissile de l'OTAN sont au nombre de deux : la police du ciel et la défense antimissile balistique.

La mission de police du ciel, destinée à préserver l'intégrité de l'espace aérien des Alliés, est assurée par des aéronefs qui, affectés à cette tâche par des pays de l'OTAN, interviennent lorsque se présentent des appareils non identifiés ou affichant un comportement inhabituel ou

Architecture de la défense antimissile balistique de l'OTAN en 2019



dangereux. Les Alliés contribuent également à la mission de police du ciel de l'OTAN au travers de leurs systèmes nationaux de surveillance aérienne et de leurs capacités de gestion de la circulation aérienne. Les Alliés qui ne disposent pas, dans leurs forces armées, des moyens de police du ciel nécessaires bénéficient du soutien d'autres pays, ce qui garantit un seul et même niveau de sécurité à tous les membres de l'OTAN.

En 2019, les Alliés voisins de l'Albanie, du Monténégro et de la Slovénie ont continué d'assurer un soutien à ces pays dans le cadre de la mission de police du ciel de l'OTAN. Des déploiements, par roulement, de capacités de police du ciel ont aussi permis de fournir un soutien à l'Islande et aux États baltes. En 2019, les Alliés ont décidé de prolonger de cinq ans le dispositif de police du ciel établi pour les États baltes.

La mission de défense antimissile balistique de l'OTAN protège les populations, le territoire et les forces des pays européens de l'Alliance contre les missiles balistiques qui pourraient être lancés depuis l'extérieur de la zone euro-atlantique, et plus particulièrement contre les menaces émanant du Moyen-Orient et dirigées contre le flanc sud-est de l'OTAN. La défense antimissile de l'OTAN est une capacité à vocation purement défensive.

La résilience nationale au service d'une sécurité collective renforcée

La résilience et la préparation du secteur civil sont avant tout une responsabilité nationale. Cependant, la résilience des Alliés est essentielle pour la sécurité



La résilience s'apparente à la préparation militaire: veiller à ce que l'Alliance dans son ensemble soit prête à faire face à toute situation d'urgence dans un environnement stratégique imprévisible, c'est une obligation collective.

Hasit Thankey (Canada)

Chef de la Section Facilitation et résilience
Siège de l'OTAN, Bruxelles

collective de l'Alliance, les forces armées étant fortement tributaires des infrastructures et des capacités civiles, comme les transports, les communications par satellite et le trafic internet.

La résilience nationale est notre première ligne de défense, et elle fait partie de l'engagement de chacun des Alliés envers l'Alliance et de tous les Alliés les uns envers les autres. Les travaux de l'OTAN sur la résilience consistent principalement à aider les pays de l'Alliance à mettre en œuvre les sept exigences de base pour la résilience nationale, qui ont été approuvées par leurs dirigeants au sommet de Varsovie, en 2016.

Les exigences de base pour la résilience nationale fixées par l'OTAN sont les suivantes :

- continuité des pouvoirs publics et des services publics essentiels ;
- résilience des approvisionnements énergétiques ;
- aptitude à gérer efficacement les mouvements de population incontrôlés ;
- résilience des ressources en vivres et en eau ;
- aptitude à gérer un grand nombre de victimes ;
- résilience des systèmes de communication civils ;
- résilience des systèmes de transport.

Un maître-chien de l'Unité militaire d'intervention d'urgence – León (Espagne), janvier 2019.



En 2019, l'OTAN a poursuivi son travail de révision et d'actualisation de ces exigences afin de faire face aux nouveaux défis et aux vulnérabilités émergentes. Il s'agit par exemple de tenir compte des conséquences des nouvelles technologies. En octobre 2019, les Alliés ont actualisé l'exigence de base OTAN pour la résilience des

systèmes de communication civils, de façon à prendre en compte les conséquences des technologies nouvelles et émergentes, comme la 5G. L'actualisation des six autres exigences de base est en cours, le but étant de veiller à ce que l'Alliance dispose à tout moment d'infrastructures critiques en état de fonctionnement, sûres et sécurisées.

Des systèmes de communication civils résilients pour l'OTAN

Les réseaux, systèmes et services de télécommunication de nouvelle génération affecteront tous les aspects de la société, depuis les transports jusqu'aux soins de santé, en passant par l'enseignement et la gestion des catastrophes. La version actualisée de l'exigence relative aux systèmes de communication civils souligne que les Alliés doivent disposer de systèmes de communication fiables en temps de paix comme en période de crise ou de conflit, y compris pour la 5G. À cette fin, il est nécessaire de pouvoir compter sur :

- des moyens fiables permettant de rétablir les systèmes en cas de perturbation ou de défaillance ;
- un accès prioritaire aux réseaux de communication pour les autorités nationales en période de crise ;
- des plans de gestion des risques et des mesures d'atténuation bien spécifiques ;
- un mécanisme permettant le partage de l'information en temps utile dans l'ensemble des pouvoirs publics et avec le secteur privé.

Compte tenu de cela, les Alliés sont convenus de réaliser une évaluation approfondie des risques que les cybermenaces représentent pour les systèmes de communication, et des conséquences d'un actionnariat, d'un contrôle ou d'investissements directs étrangers.

En 2019, l'OTAN a également procédé à une réforme de son Comité des plans d'urgence dans le domaine civil, l'organe responsable de la préparation du secteur civil et de la résilience, afin d'améliorer la façon dont les autorités nationales et les services de l'OTAN collaborent pour répondre aux défis présents dans des domaines comme la continuité des pouvoirs publics, l'énergie, les transports, le ravitaillement et l'agriculture, les services de santé et les communications civiles.

L'OTAN continue d'aider les pays partenaires à améliorer leur propre résilience et la préparation de leur secteur civil. La Finlande et la Suède, deux proches partenaires de l'OTAN dans ces domaines, partagent leurs bonnes pratiques et leurs évaluations, qui s'appuient sur une

approche très poussée de la résilience nationale. En 2019, l'OTAN a également aidé et conseillé l'Ukraine dans le domaine de la préparation du secteur civil, notamment en déployant à Kiev une équipe consultative sur la résilience, en février.

L'Alliance a continué de coopérer avec l'Union européenne afin d'améliorer la résilience face aux menaces hybrides. Les services des deux organisations ont partagé leurs approches respectives de la résilience et fait mieux connaître leurs outils, en particulier en rapport avec les évaluations des risques, l'évacuation sanitaire, les situations de pertes massives et les mouvements de populations.

Le cyberspace : un domaine à part entière de la défense collective, tâche fondamentale de l'OTAN

La cyberdéfense fait partie intégrante de la tâche fondamentale de l'OTAN qu'est la défense collective, et l'Organisation a indiqué clairement qu'une cyberattaque de grande envergure pourrait justifier l'invocation de l'article 5.

Les moyens de cyberdéfense de l'Alliance relèvent au premier chef de la responsabilité nationale des Alliés, mais du fait de leur interconnexion, la force de l'ensemble est déterminée par celle du maillon le plus faible. Partant de ce constat, les Alliés se sont engagés à faire du renforcement de leurs moyens de cyberdéfense une priorité – et l'OTAN les soutient dans cette entreprise.

Pour être aussi efficace dans le cyberspace que sur terre, en mer et dans les airs, l'OTAN s'est dotée, dans le cadre de la modernisation de sa structure de commandement, d'un Centre des cyberopérations. Celui-ci lui permet d'opérer dans le cyberspace et renforce ainsi la capacité de l'Alliance à mener ses opérations et à conserver sa liberté d'action et de décision en toutes circonstances. Certains Alliés sont également convenus d'intégrer leurs capacités cyber nationales dans les opérations de l'OTAN, et plusieurs ont accepté d'en mettre à la disposition de l'Organisation. Ils en conservent néanmoins le contrôle pendant toute la durée de leur utilisation à l'appui des opérations et missions de l'OTAN. Dans le cyberspace, comme dans tous les autres milieux, l'Alliance agit conformément au mandat défensif qui est le sien, et dans le respect du droit international.

En 2019, l'OTAN a continué d'aider les pays de l'Alliance à mettre en œuvre l'engagement en faveur de la cyberdéfense, qu'ils avaient pris à Varsovie trois ans plus tôt dans le but d'accroître leur cyberrésilience. Depuis sa signature, cet engagement a permis aux Alliés de renforcer leurs défenses ainsi que leurs capacités cyber. Les Alliés ont amélioré leurs cadres juridiques et institutionnels et ont continué à investir des ressources humaines et financières dans la lutte contre les cybermenaces. L'OTAN pourra ainsi faire face à ces menaces plus rapidement et plus efficacement alors qu'elles ne cessent de gagner en complexité.

Visite du premier ministre estonien, Jüri Ratas, à l'occasion de l'exercice Locked Shields – Tallinn (Estonie), avril 2019.

En mai s'est tenue à Londres la conférence annuelle sur l'engagement en faveur de la cyberdéfense. Cette édition s'est focalisée sur la formation théorique et pratique, et notamment sur la nécessaire amélioration de la diversité et de la parité hommes-femmes dans le secteur cyber. Le traitement de ces thématiques va demeurer une priorité sur le long terme. L'objectif est en effet que les pays de l'Alliance disposent de riches viviers de talents dans lesquels ils peuvent puiser, et qu'ils puissent fidéliser des professionnels qualifiés. La formation et le perfectionnement continu du personnel demeureront essentiels, car les technologies et les cybermenaces ne cessent d'évoluer.

La défense contre les cyberattaques nécessite par ailleurs une coopération entre les organisations internationales, les autorités des États et l'industrie. L'OTAN constitue à cet égard une plateforme de choix, que ce soit pour organiser des formations théoriques ou pratiques aux moyens de cyberdéfense, tester ces moyens ou l'état de préparation dans ce domaine, faciliter les échanges d'informations – en particulier sur les technologies émergentes –, ou encore mettre à profit l'expertise de l'industrie et du monde universitaire. L'Organisation continue d'ailleurs de mener régulièrement avec les Alliés et avec ses partenaires, notamment l'Union européenne, des consultations sur les enjeux et menaces dans le milieu cyber.

L'OTAN s'est également employée à renforcer ses relations avec le secteur industriel, dans le cadre du cyberpartenariat OTAN-industrie. Cette initiative, lancée en 2014, facilite la coopération entre l'Organisation et les secteurs industriels et académiques des pays de l'Alliance, pour le bénéfice de tous. En 2019, l'industrie a continué d'appuyer les activités de cyberdéfense de l'OTAN en fournissant en temps réel des informations utiles sur les cybermenaces, permettant ainsi aux intervenants de prendre rapidement les mesures requises.

Exercice Locked Shields – Tallinn, Estonie, avril 2019.



Les femmes dans le cyber

Les femmes rendent les forces de défense plus efficaces. Il n'y a dès lors rien d'étonnant à ce qu'elles jouent également un rôle crucial dans la cyberdéfense, notamment parce que les menaces émanent des sources les plus variées et que plus une équipe de réaction est diverse et compte de points de vue différents en son sein, mieux elle est à même d'y faire face. Dans le cadre du programme de l'OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité, la France et le Qatar ont organisé en octobre, au Centre de recherche informatique KINDI de l'Université du Qatar, un atelier visant à présenter les avantages d'une augmentation du nombre de femmes dans les effectifs de cyberdéfense. Cet atelier s'inscrit dans une série d'activités organisées par l'OTAN en 2019 en vue de favoriser une prise de conscience de l'importance de l'équilibre hommes-femmes dans le domaine cyber.



Certes, les technologies sont importantes, mais pas tant que les personnes qui les utilisent.

C'est pourquoi l'OTAN et les Alliés continuent de s'employer à renforcer et à diversifier leurs effectifs dans le secteur de la cyberdéfense.

Chelsey Slack (Canada)

Chef Adjointe de la Section Cyberdéfense
Siège de l'OTAN, Bruxelles

satellite et de détecter des tirs de missiles. L'évolution de l'utilisation faite de l'espace et les progrès rapides en matière de technologie spatiale offrent de nouvelles possibilités, mais sont également une source de risques, de vulnérabilités, voire de menaces d'un nouveau genre. Utiliser l'espace permet aux Alliés et à l'OTAN d'anticiper les menaces et de répondre aux crises avec plus de rapidité, d'efficacité et de précision.

Dans ce contexte, les Alliés ont décidé d'inscrire durablement le thème de l'espace à l'agenda de l'OTAN, notamment en élaborant une politique spatiale destinée à guider l'approche de l'OTAN dans ce domaine.

Il est également important que les capacités spatiales de l'OTAN soient résilientes et que l'Alliance conserve son avance technologique. Pour que les forces de l'OTAN soient en mesure de communiquer de manière plus sûre et plus rapide, l'Organisation a décidé d'investir plus d'un milliard d'euros en temps de transmission par satellite pour la période 2020-2034. Il s'agit de l'investissement le plus élevé jamais consenti par l'Alliance pour les communications par satellite.

L'OTAN n'a pas l'intention de déployer des armes dans l'espace, mais elle peut servir d'enceinte où partager des informations pertinentes, accroître l'interopérabilité, et veiller à apporter aux missions et opérations de l'Alliance le soutien nécessaire.

Politique spatiale de l'OTAN

En novembre 2019, l'OTAN a reconnu l'espace en tant que cinquième milieu d'opérations, au même titre que les milieux aérien, terrestre, maritime et cyber. L'Alliance pourra ainsi, dans le respect total du droit international, améliorer sa connaissance de la situation dans l'espace et soutenir les opérations et missions de l'OTAN.

L'espace peut être utilisé à des fins pacifiques, par exemple pour les prévisions météorologiques, mais aussi à des fins d'agression. Les satellites peuvent être piratés, brouillés ou militarisés, et les armes antisatellites peuvent compromettre les télécommunications et nuire à la capacité de l'Alliance de mener des opérations.

En 2019, les Alliés ont reconnu l'importance de l'espace pour leur sécurité et leur prospérité, ainsi que son caractère essentiel pour le dispositif de dissuasion et de défense de l'Alliance. L'espace permet d'assurer la géonavigation et le suivi des forces, de disposer de systèmes efficaces de télécommunications par

Assurer la défense contre les menaces hybrides

Les puissances hostiles n'ont pas besoin d'affronter leurs adversaires sur un champ de bataille pour leur infliger des dommages. Elles peuvent s'assurer des gains politiques et stratégiques de différentes autres manières, notamment en se livrant à de la désinformation, en menant des cyberattaques ou en recourant à des techniques de déception et de sabotage. Ces activités dites hybrides, se situant dans une sorte de « zone grise » où la distinction entre paix et guerre se fait moins nette, ont pour objet de déstabiliser et d'affaiblir les pays pris pour cible.

Contre les menaces hybrides qui pèsent sur les Alliés est une priorité pour l'OTAN. Les pays se tiennent prêts à se défendre mutuellement face aux attaques hybrides dans le cadre de la défense collective, tout en reconnaissant que c'est à l'Allié visé qu'il incombe en premier ressort de répondre à une telle attaque.

L'OTAN poursuit l'élaboration de stratégies devant lui permettre de faire face aux menaces hybrides. Elle travaille ainsi à accroître la résilience, à obtenir des éléments de renseignement et des données d'alerte de meilleure qualité, à doper les moyens de cyberdéfense et à coopérer avec les partenaires et d'autres organisations internationales.

En 2019, l'OTAN a redoublé d'efforts pour aider les Alliés à lutter contre les pratiques de guerre hybride. En mai s'est déroulé un exercice OTAN de gestion de crise qui a permis de tester l'aptitude de l'OTAN et des Alliés à faire face à un large éventail de menaces sur les fronts politique, économique et militaire. Plus tard dans le mois s'est tenue au siège de l'Organisation une réunion historique des conseillers pour la sécurité nationale des Alliés. Cette rencontre a offert à chacun des Alliés une occasion unique de faire part aux autres des mesures prises pour contre les menaces hybrides et a permis aux Alliés d'avoir un échange de vues sur la façon dont l'OTAN pourrait améliorer l'aide qu'elle apporte aux pays. La première équipe OTAN de soutien pour la lutte contre

Transparence et réduction des risques

L'OTAN est fermement convaincue que la transparence militaire réciproque et la réduction des risques peuvent contribuer à améliorer la stabilité et la sécurité dans la zone euro-atlantique. L'Alliance recherche des moyens d'éviter les malentendus, les erreurs d'appréciation ou les



En 2019, l'OTAN a fait un grand bond en avant pour ce qui est de la réponse aux menaces hybrides : elle a réalisé plus d'exercices, renforcé ses moyens de cyberdéfense et mobilisé pour la première fois une équipe de soutien pour la lutte contre les pratiques hybrides, montrant ainsi que, même lorsqu'il s'agit de nouveaux défis de sécurité, la solidarité demeure la spécificité de l'Alliance.

Michael Rühle (Allemagne)
Chef de la Section Menaces hybrides
et sécurité énergétique
Siège de l'OTAN, Bruxelles

les pratiques hybrides à être constituée a été déployée au Monténégro pendant une semaine en novembre pour aider Podgorica à se préparer à faire face à des activités hybrides.

La coopération avec l'Union européenne s'est accrue au travers du Centre d'excellence européen pour la lutte contre les menaces hybrides, établi à Helsinki (Finlande). Depuis son inauguration, en septembre 2017, le Centre constitue une enceinte importante de dialogue entre l'OTAN et l'Union européenne. Il a été le cadre de travaux très utiles, axés sur la sensibilisation, la formation, les exercices sur table et le renforcement de la résilience face aux menaces hybrides.

accidents susceptibles de déclencher involontairement un conflit. Les Alliés restent attachés au maintien d'un système international efficace de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, éléments clés de la sécurité euro-atlantique.



Exercice Saber Guardian – Danube (Roumanie), juin 2019.

La maîtrise des armements conventionnels en Europe

En 2019, la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération ont figuré en bonne place parmi les préoccupations de l'OTAN, qui a aussi redoublé d'efforts en matière de réduction des risques et de transparence.

À la réunion des dirigeants tenue à Londres en décembre 2019, les Alliés ont réaffirmé leur détermination à préserver, à renforcer et à moderniser les régimes de maîtrise des armements conventionnels en Europe – qu'ils considèrent comme la pierre angulaire de la stabilité et de la sécurité – en s'appuyant sur des principes clés, dont la réciprocité, la transparence et le consentement du pays hôte.

L'existence de procédures de maîtrise des armements vérifiables offre une plus grande sécurité aux Alliés, car elle permet de limiter les forces militaires dans la zone euro-atlantique ainsi que d'assurer la transparence et la prévisibilité des déploiements, des manœuvres et des exercices militaires. Ainsi, les accords de maîtrise des armements conventionnels contribuent au maintien de la paix sur le continent, pour peu que toutes les parties les appliquent intégralement et de bonne foi.

Dans ce contexte, les Alliés ont continué à moderniser le Document de Vienne de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) relatif à la transparence militaire.

Le Document de Vienne est un accord conclu entre les États participants de l'OSCE, qui vise à mettre en œuvre des mesures de confiance et de sécurité. Il prévoit notamment des échanges annuels d'informations militaires sur les forces stationnées en Europe, des notifications à des fins de réduction des risques, des consultations sur les activités militaires inhabituelles, des notifications préalables et des observations d'activités militaires, ainsi que des visites d'inspection.

Vu l'évolution profonde de l'environnement de sécurité, les Alliés ont mis sur la table la proposition la plus complète soumise par un État ou groupe d'États depuis 1994 ; elle a pour but de rétablir la confiance, de renforcer la prévisibilité mutuelle, de réduire les risques et de contribuer à éviter tout déclenchement involontaire de conflits en Europe.

Cette proposition aborde cinq questions spécifiques :

- La nécessité d'accroître la transparence concernant certaines activités militaires (exercices et déploiements) dans toute la région euro-atlantique.
- La nécessité d'assurer la transparence des activités militaires menées sans préavis.
- La nécessité d'améliorer les mesures de réduction des risques énoncées dans le Document de Vienne, notamment pour ce qui est des consultations et de la coopération concernant les activités militaires inhabituelles et les incidents dangereux de nature militaire.
- La nécessité d'améliorer les dispositions relatives à la vérification, y compris en augmentant le nombre de visites de vérification de tous types et en perfectionnant les mécanismes de visite.
- La nécessité d'actualiser le Document de Vienne pour tenir compte des pratiques actuelles dans les différents domaines de son application.



La maîtrise des armements est complémentaire de la stratégie de l'OTAN en matière de défense et vise à garantir la sécurité pour l'avenir. Plus graves sont les menaces qui pèsent sur notre sécurité, plus grandes doivent être nos ambitions en matière de maîtrise des armements.

Eirini Lemos-Maniati (Grèce)

Directrice déléguée du Centre pour la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Les pays de l'Alliance se sont toujours strictement conformés à la lettre et à l'esprit du Document de Vienne. En 2019, ils ont continué d'informer l'OSCE de leurs exercices militaires bien à l'avance, même lorsque le seuil de notification² n'était pas atteint. De même, les Alliés ont toujours pris les dispositions nécessaires pour faciliter la présence d'observateurs internationaux pendant les manœuvres de grande ampleur. En 2019, des militaires russes étaient présents en tant qu'observateurs pendant plusieurs exercices nationaux organisés par des Alliés³. Les principaux efforts de transparence consentis par la Russie en 2019 ont concerné l'exercice Tsentr 2019, qui s'est déroulé pour l'essentiel en dehors de la zone d'application du Document de Vienne, et l'exercice Bouclier de l'Union 2019. Néanmoins, le respect par la Russie de ses obligations au titre du Document de Vienne et du Traité sur le régime « Ciel ouvert » pendant l'exercice Tsentr 2019 a suscité diverses préoccupations, dans le droit fil des inquiétudes plus larges des Alliés quant à l'attachement de Moscou aux instruments de maîtrise des armements conventionnels.

En effet, la Russie applique de façon sélective le Document de Vienne, elle a suspendu l'application du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, et elle enfreint le Mémoire de Budapest et l'Acte final d'Helsinki, lequel énonce les principes régissant les relations entre États dans la zone euro-atlantique et sert de base à l'OSCE. Des inquiétudes analogues subsistent quant au respect du traité « Ciel ouvert » par la Russie, notamment en ce qui concerne les survols de la région de Kaliningrad et de la Géorgie.

Depuis longtemps, l'Alliance œuvre en faveur de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération, et elle a obtenu des résultats en la matière. Ces dernières décennies, l'OTAN a apporté son soutien à l'élaboration de nombreux instruments clés de maîtrise des armements, y compris le Document de Vienne de l'OSCE sur la transparence militaire, le Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe, le traité START et le nouveau traité START, entre autres.

L'OTAN soutient les efforts des Alliés pour faire face à la prolifération des missiles et à la propagation des nouvelles technologies de missiles. Elle reste attachée au renforcement de la maîtrise des armes nucléaires et au soutien du traité sur la non-prolifération, conformément à l'objectif ultime de l'Alliance, qui est celui d'un monde sans armes nucléaires.

2 Les pays signataires du Document de Vienne sont tenus d'informer l'OSCE de la conduite d'exercices mobilisant au moins 9 000 soldats, et de permettre l'observation d'exercices faisant intervenir au moins 13 000 soldats.

3 Dont Joint Warrior (Royaume-Uni, 30 mars–11 avril), Joint Stars (Italie, 13-31 mai), Saber Guardian (Roumanie, 6-24 juin), Wettiner Heide (Allemagne, 2-3 septembre), Spring Storm (Estonie, 29 avril–10 mai) et Czech Lion (République tchèque, 4-10 octobre).

Réponse de l'OTAN au développement par la Russie du missile de croisière à lanceur terrestre SSC-8 en violation du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire

Malgré plusieurs années de dialogue à l'initiative des États-Unis et d'autres Alliés, la Russie a continué de développer et de mettre en service le missile de croisière à lanceur terrestre et à capacité nucléaire SSC-8. En décembre 2018, les Alliés sont officiellement parvenus à la conclusion que la Russie violait le traité FNI. Ils ont appelé Moscou, notamment lors de deux réunions du Conseil OTAN-Russie, en janvier et en juillet 2019, à se conformer de nouveau à ses obligations. Une situation dans laquelle le traité était pleinement respecté par les États-Unis, mais pas par la Russie, n'était pas tenable. En conséquence, les États-Unis ont décidé de se retirer du traité FNI en août. Cette décision a reçu le plein soutien des Alliés.

Face aux risques importants liés au missile de croisière russe SSC-8, l'OTAN s'emploie à mettre en œuvre un ensemble de mesures politiques et militaires équilibré, coordonné et défensif de sorte que sa posture de dissuasion et de défense reste crédible et efficace. Il s'agit notamment d'adaptations aux programmes d'exercices et aux capacités conventionnelles telles que le renseignement, la surveillance et la reconnaissance, et la défense antimissile. Il s'agit en outre de mesures visant à maintenir la crédibilité de la dissuasion assurée par les avions à double capacité de l'OTAN, qui peuvent mener des missions conventionnelles comme des missions nucléaires. L'Alliance a entamé la mise en œuvre de ces mesures tout en soulignant qu'elle est résolument attachée au maintien d'un système international efficace de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération. L'OTAN a indiqué clairement qu'elle ne veut pas imiter la Russie, qu'elle ne veut pas d'une nouvelle course aux armements, et qu'elle n'a pas l'intention de déployer en Europe de nouveaux missiles nucléaires basés au sol.

Une dissuasion sûre, sécurisée et efficace

Les dirigeants des pays membres de l'OTAN ont décidé que celle-ci demeurerait une alliance nucléaire aussi longtemps qu'il y aurait des armes nucléaires, et l'OTAN est déterminée à maintenir un dispositif de dissuasion nucléaire sûr, sécurisé et efficace.

L'OTAN poursuit ses efforts pour maintenir l'attention des dirigeants sur ce sujet, promouvoir l'excellence institutionnelle en la matière et mettre l'accent sur le contrôle politique de son dispositif de dissuasion nucléaire. Au printemps 2019, le Groupe des plans nucléaires de l'OTAN a examiné diverses questions de dissuasion nucléaire, à l'appui des travaux visant à accroître la cohérence entre les composantes nucléaire et conventionnelle de la dissuasion. Au cours de l'été, la Lettonie a accueilli, à Riga, le symposium annuel sur la politique nucléaire de l'OTAN, qui a rassemblé des diplomates de haut rang, des experts de l'élaboration de politiques ainsi que des universitaires. À l'automne, l'OTAN a par ailleurs conduit son exercice annuel d'application des procédures au niveau exécutif, lequel a permis de mettre en pratique les mécanismes et les systèmes consultatifs liés aux forces nucléaires de l'Organisation.



L'objectif fondamental de la capacité nucléaire de l'OTAN est de préserver la paix, de prévenir les actions coercitives et de décourager toute agression.

L'évolution de l'environnement de sécurité en Europe fait qu'une Alliance nucléaire crédible et unie est essentielle.

Jessica Cox (États-Unis)

Directrice de la politique nucléaire
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Lutte contre les armes de destruction massive et les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires

En 2019, l'OTAN a continué de travailler avec les Alliés, les partenaires et d'autres organisations internationales afin de lutter contre la prolifération des armes de destruction massive (ADM) et d'assurer la défense contre les menaces chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN).

L'OTAN a apporté un soutien technique et a servi d'enceinte pour la coordination entre Alliés, le but ayant été d'élaborer des approches communes et de réagir à la désinformation. En octobre, l'OTAN a notamment tenu à Bruxelles sa conférence annuelle sur la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération dans le domaine des ADM, qui a réuni plus de 100 participants venus de pas moins de 40 pays, ainsi que des représentants de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union européenne, de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. À cette occasion, l'OTAN a présenté les mesures qu'elle entend prendre en 2020 pour relever les défis liés à la maîtrise des armements et au désarmement, à savoir appuyer la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, adapter la maîtrise des armements nucléaires à l'environnement de sécurité actuel, contrer les menaces missiles, et moderniser la maîtrise des armements conventionnels.

L'OTAN a poursuivi son action en faveur du renforcement capacitaire des pays membres et des pays partenaires dans le domaine de la défense CBRN. Par exemple, le projet OTAN d'essai et d'évaluation de capteurs radiologiques et nucléaires aéroportés a permis d'élaborer des procédures d'essai et d'évaluation normalisées pour les moyens de détection CBRN aéroportés. L'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) a organisé 14 stages différents sur la défense CBRN et sur la non-prolifération des ADM au cours de l'année. Le Centre d'excellence interarmées pour la défense CBRN, implanté à Vyskov (République tchèque), a quant à lui organisé un stage au Koweït pour développer encore davantage les capacités de ce pays en matière de réponse aux crises dans le domaine civil.

Par ailleurs, 2019 a été l'année de la modernisation de la force opérationnelle multinationale interarmées de défense CBRN de l'OTAN, laquelle a été dotée d'un nouveau concept d'opération et d'une nouvelle politique de renforcement. L'objectif était de mettre en place des capacités plus équilibrées et plus efficaces, y compris en matière de neutralisation des ADM. Cette force opérationnelle, dirigée par la France en 2019, met à disposition des capacités de défense CBRN spécialisées et hautement sophistiquées, et elle peut mener des opérations de défense CBRN sur tout le spectre des missions de l'OTAN, contribuant ainsi à la liberté d'action de l'Alliance.

Un membre de l'équipe de décontamination ukrainienne nettoie un véhicule au cours de l'exercice Rapid Trident – Ukraine, septembre 2019.



Armes légères et de petit calibre et lutte contre les mines

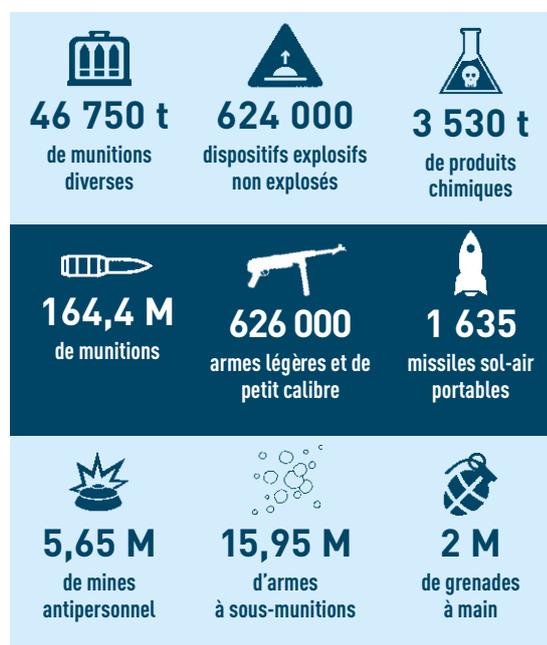
Les effets d'une accumulation excessive et d'une prolifération incontrôlée d'armes légères et de petit calibre et de leurs munitions perdurent après l'arrêt des combats. Ils peuvent faire échouer les transitions postconflit et durement éprouver la capacité d'une société à se relever, menaçant ainsi la sécurité nationale et régionale. Les restes explosifs de guerre comme les mines antipersonnel ou les engins explosifs improvisés tuent et mutilent longtemps après la fin des hostilités, et ils empêchent d'accéder à des terres arables ou de se déplacer en sécurité.

Au cours des 25 dernières années, l'OTAN a instauré avec 41 partenaires une coopération régionale, qui s'est intensifiée, en vue de lutter contre le commerce illicite d'armes légères et de petit calibre. Il s'est agi notamment de développer la coordination et le partage d'informations, d'inclure les armes légères et de petit calibre dans les projets de réforme du secteur de la sécurité liés à la défense, d'apporter une expertise technique et militaire en matière de sécurité physique et de gestion des stocks, et d'établir des bonnes pratiques concernant la gestion des armes légères et de petit calibre et de leurs munitions. En 2019, l'accent a été maintenu sur le soutien aux efforts déployés au Moyen-Orient et dans les Balkans occidentaux, aux niveaux national et régional, pour combattre la prolifération incontrôlée d'armes légères et de petit calibre.

Les mines et autres dispositifs explosifs non explosés demeurent la menace qui est à l'origine du plus grand nombre de pertes parmi les forces des Alliés et des partenaires au cours des opérations militaires. L'OTAN a été active dans le domaine de la lutte antimines et a soutenu des activités de déminage dans le cadre de ses opérations et de ses partenariats. Elle a également offert aux Alliés et aux partenaires des possibilités de partage d'informations, et elle a mis en place tout un ensemble de compétences institutionnelles et pratiques pour faire face aux risques et aux défis que présentent les mines et autres dispositifs explosifs non explosés dans un environnement opérationnel en évolution.

En 2019, l'École de l'OTAN à Oberammergau (Allemagne) a organisé une vingtaine de stages sur les armes de petit calibre et la lutte antimines, la maîtrise des armements, la défense CBRN et la non-prolifération. Au fil des ans, l'OTAN a également formé des milliers de responsables et de personnes de terrain à l'appui des activités de l'Alliance dans les domaines des armes légères et de petit calibre et de la lutte contre les mines.

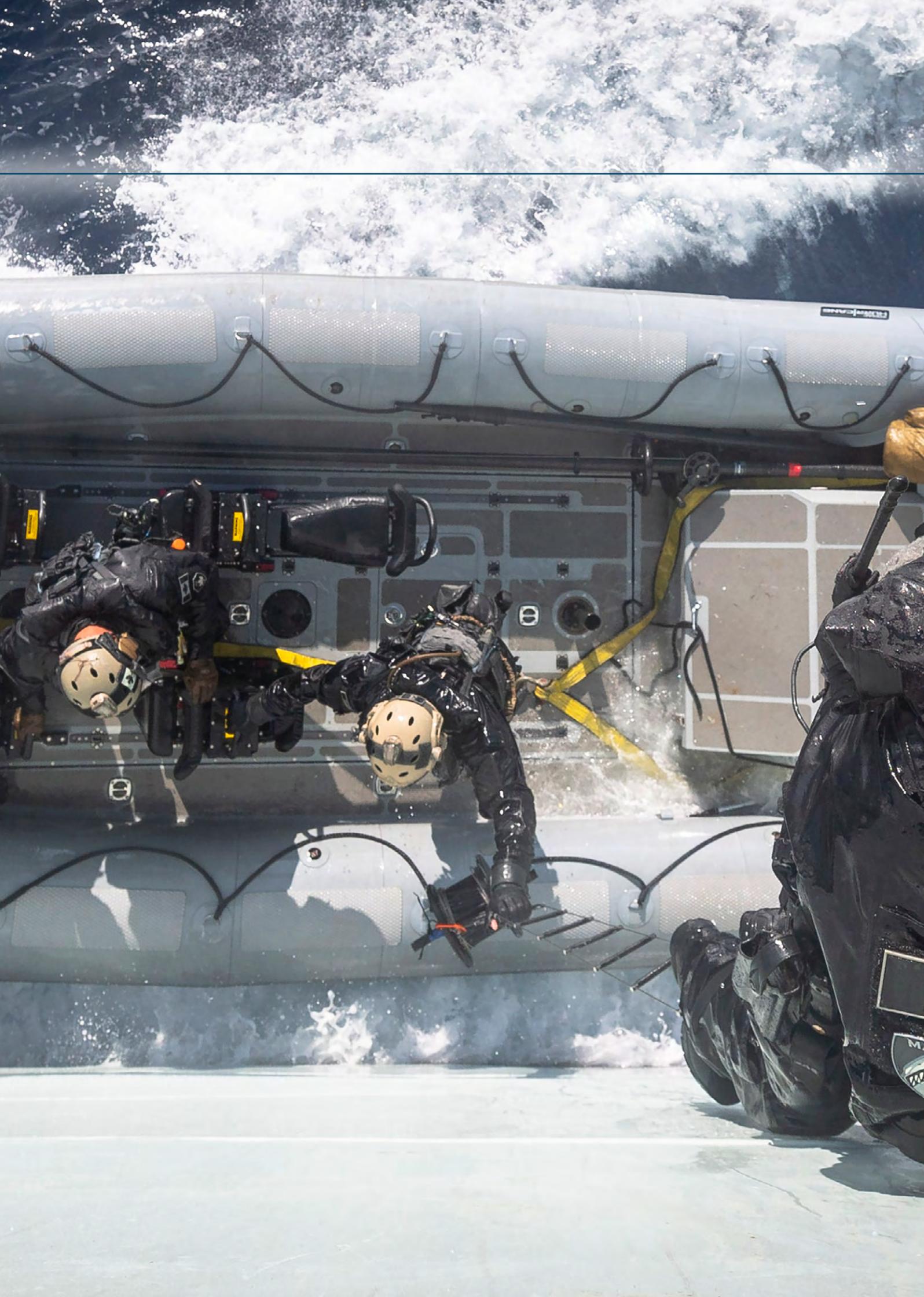
L'action menée par l'OTAN jusqu'en 2019 a permis de détruire le matériel létal suivant :



Par toutes ces activités, l'Alliance contribue à l'instauration d'un environnement de sécurité plus stable, développe la coopération avec les pays partenaires et renforce la sécurité nationale, régionale et mondiale.

Des techniciens spécialisés dans le traitement des dispositifs explosifs mènent une mission de dégagement d'itinéraires – Todendorf (Allemagne), septembre 2019.





INVESTIR DANS LA SÉCURITÉ

Poser les bases



Pour sauvegarder notre liberté, nous devons continuer d'investir dans notre défense. Tous les pays de l'OTAN augmentent leurs dépenses de défense, et ils sont aujourd'hui plus nombreux à atteindre l'objectif des 2% du PIB. Que ce soit sur le plan économique, politique ou militaire, nous sommes plus forts quand nous faisons front ensemble.

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN
Columbia University, New York, 26 septembre 2019

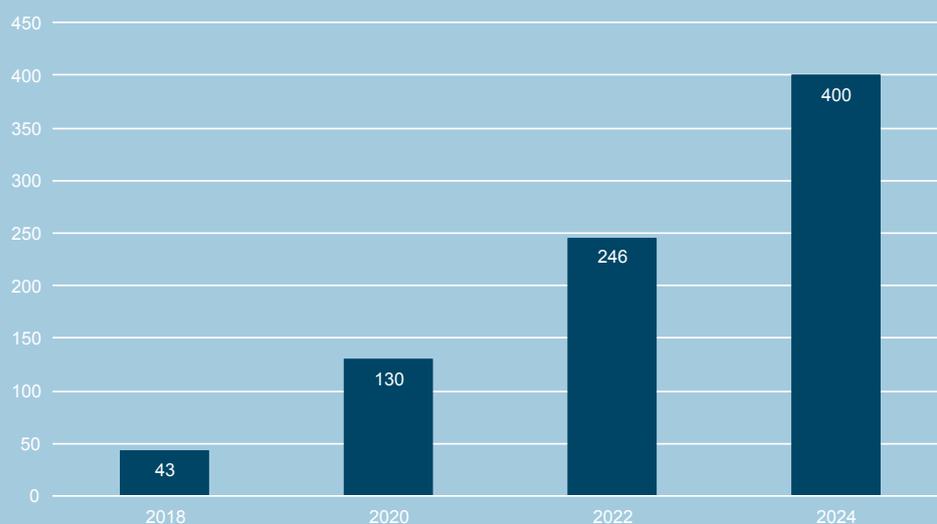
Pour l'Alliance, il est essentiel d'assurer un partage équitable des charges entre Alliés en ce qui concerne les dépenses de défense, les investissements dans les capacités et les contributions aux opérations, missions et activités de l'OTAN. Les Alliés souscrivent pleinement au principe d'un partage équitable des charges, et ils investissent en permanence dans le développement, l'acquisition et le maintien en condition des capacités dont l'Alliance a besoin pour défendre ses citoyens.

En 2019, les pays européens de l'Alliance et le Canada ont augmenté leurs dépenses de défense pour la cinquième année consécutive, avec une hausse de 4,6 % en valeur réelle par rapport à 2018. Par ailleurs,

neuf Alliés consacrent aujourd'hui 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) à la défense, contre trois seulement il y a quelques années.

En l'espace de quelques années (2016-2020), les pays européens de l'Alliance et le Canada auront, ensemble, augmenté leurs dépenses de défense de 130 milliards de dollars. Comme le montre le graphique figurant ci-après, d'après les plans nationaux que les Alliés ont soumis en 2019, cet effort supplémentaire se chiffrera à 400 milliards de dollars à la fin de 2024¹.

Europe OTAN et Canada – Dépenses de défense cumulées par rapport à 2016 (en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)



¹ Pour tous les graphiques figurant dans le présent chapitre, il convient de noter que l'Islande n'a pas de forces armées. Les chiffres étant arrondis, les pourcentages totaux peuvent différer de la somme de leurs composantes. Les chiffres pour 2019 sont des estimations.

Engagement en matière d'investissements de défense

Au sommet du pays de Galles, en 2014, les Alliés ont pris un engagement en matière d'investissements de défense, une manière d'affirmer que le principe d'un partage équitable des charges est le fondement de l'Alliance. Cet engagement exige de tous les Alliés qui ne se conforment pas déjà à la directive OTAN recommandant un niveau minimum de dépenses de défense de 2% du produit intérieur brut (PIB) qu'ils cessent de réduire leurs budgets de défense, qu'ils augmentent graduellement leurs dépenses de défense, et qu'ils cherchent à se rapprocher dans les dix années suivantes des 2% recommandés. Les Alliés sont également convenus de chercher, dans les mêmes délais, à porter à 20% ou plus la part de leurs dépenses de défense annuelles consacrée à l'acquisition de nouveaux équipements majeurs, y compris la recherche et développement y afférente.

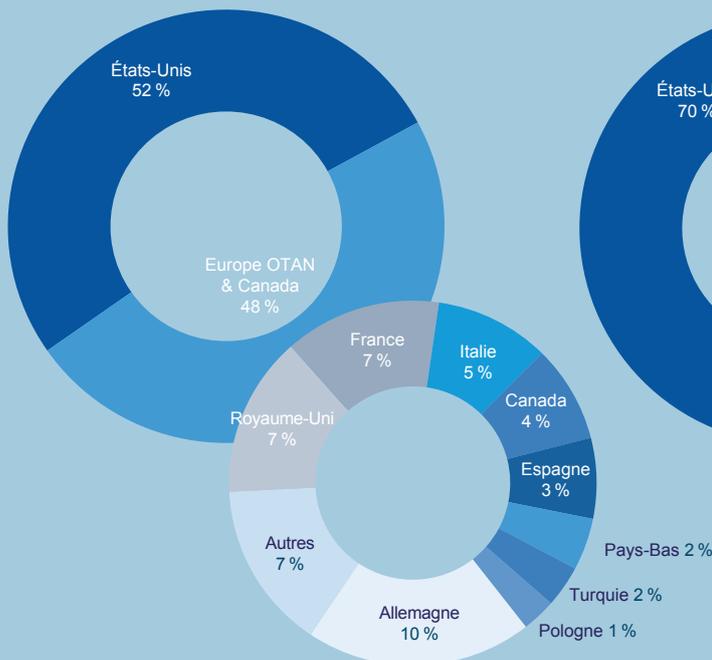
En 2019, le PIB des États-Unis représentait 52% du PIB des Alliés tandis que la part des États-Unis dans le total des dépenses de défense des Alliés était de 70%. Selon les estimations, les dépenses de défense totales des Alliés ont avoisiné les mille milliards de dollars en 2019.

S'agissant de l'engagement de consacrer 20% ou plus des dépenses de défense à l'acquisition de nouvelles capacités majeures, les Alliés ont également réalisé des progrès en 2019: dans 22 pays de l'OTAN, les dépenses en valeur réelle pour les équipements de ce type ont été supérieures à celles de 2018, et 16 Alliés ont atteint l'objectif des 20%. Selon les estimations, les pays européens de l'Alliance et le Canada ont dépensé au total quelque 66 milliards de dollars pour les équipements majeurs et la recherche et développement y afférente.

Les Alliés ne se contentent pas d'augmenter leurs dépenses de défense et de mettre à disposition davantage des capacités plus lourdes et du haut du spectre dont l'OTAN a besoin: ils améliorent également la préparation, la déployabilité, la soutenabilité et l'interopérabilité de leurs forces conformément aux objectifs capacitaires qui leur ont été assignés. Ces objectifs sont axés sur des domaines dans lesquels l'OTAN cherche à améliorer ses capacités, comme la mise à disposition d'équipements plus lourds et davantage dans le haut du spectre ou le déploiement de forces sur préavis encore plus court. Ils doivent permettre à l'OTAN de disposer des capacités et des forces dont elle a besoin.

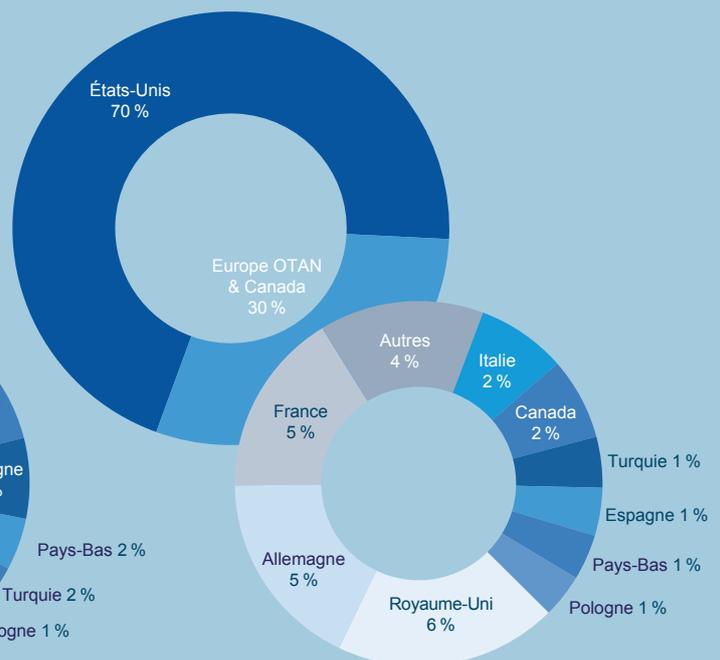
Tous les Alliés ont accru leurs contributions aux opérations, missions et autres activités de l'OTAN, au profit de la sécurité de la zone euro-atlantique.

Part du PIB de l'Alliance
2019



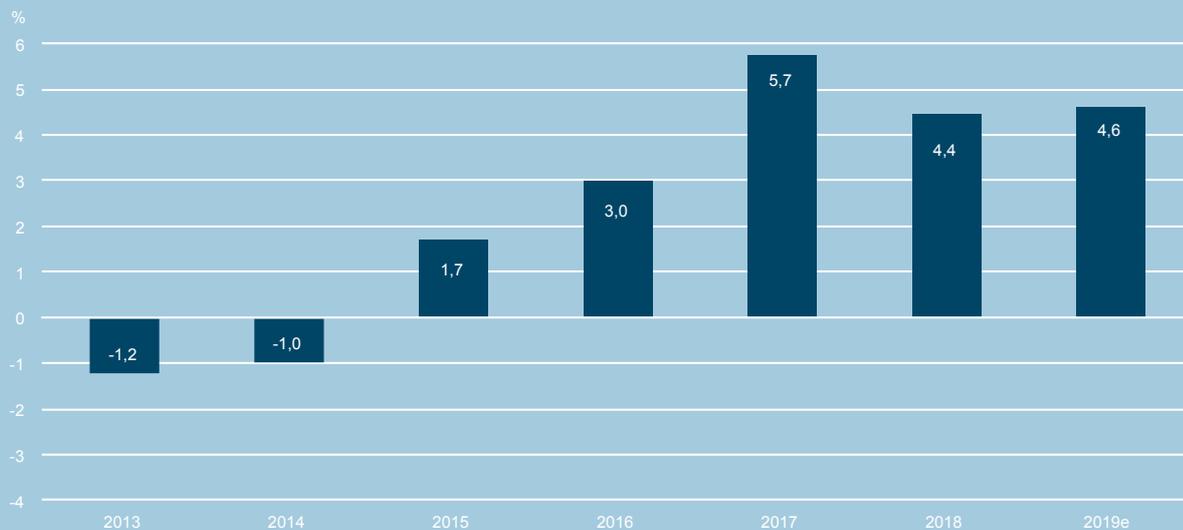
Sur la base des prix et taux de change courants.

Part des dépenses de défense de l'Alliance
2019



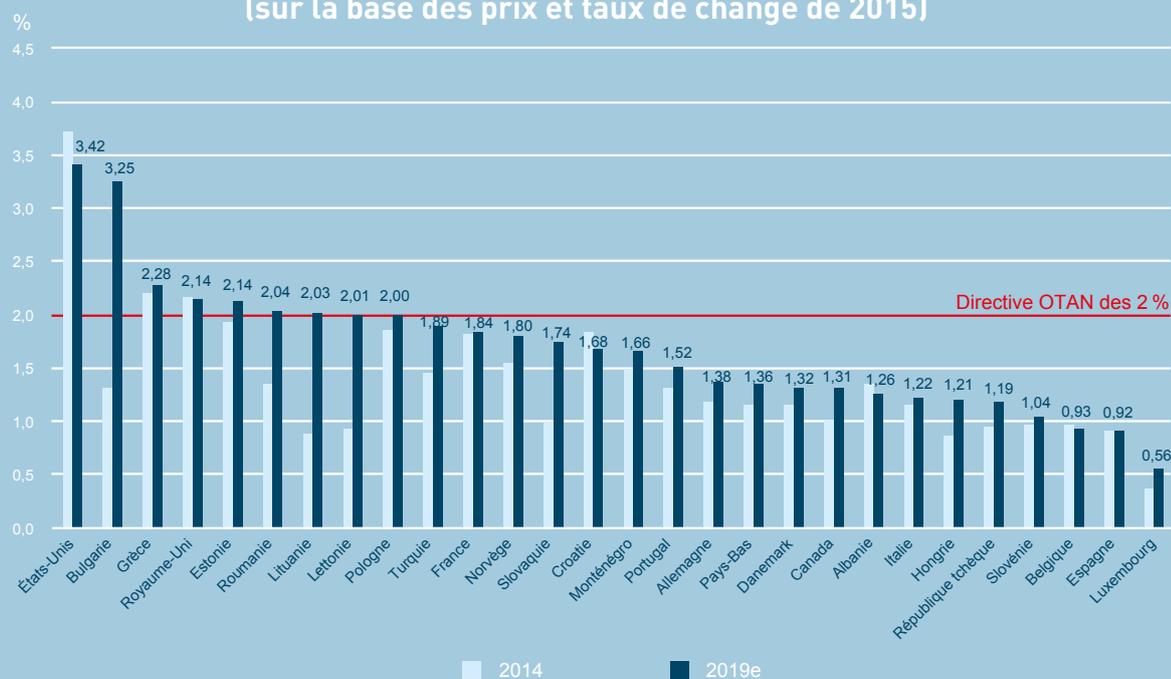
Sur la base des prix et taux de change courants.

Europe OTAN et Canada – Dépenses de défense (variation annuelle réelle, sur la base des prix et taux de change de 2015)



Note : À compter de 2017, l'agrégat Europe OTAN et Canada comprend le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

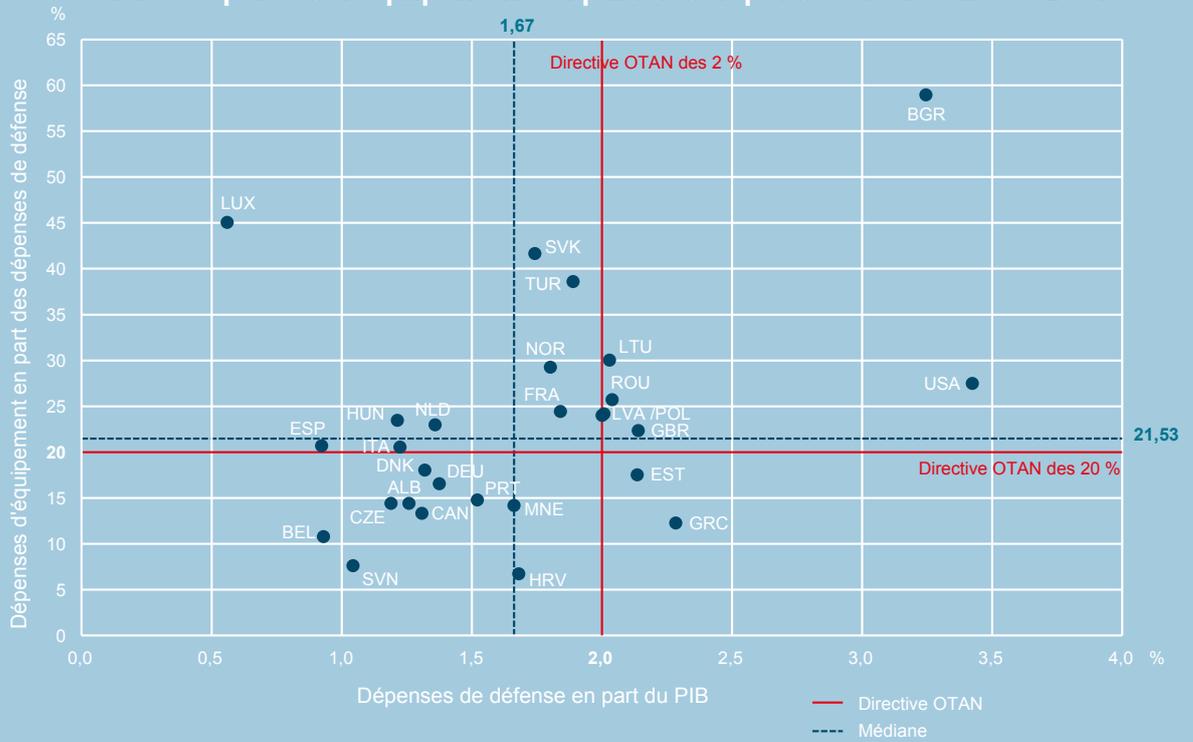
Dépenses de défense en part du PIB (%) (sur la base des prix et taux de change de 2015)



Dépenses d'équipement en part des dépenses de défense (%) (sur la base des prix et taux de change de 2015)



Mise en relation des dépenses de défense en part du PIB et des dépenses d'équipement en part des dépenses de défense – 2019





L'OTAN a 70 ans

Le 4 avril, l'OTAN a célébré son 70^e anniversaire à Washington.

Une réception a eu lieu dans le Mellon Auditorium, la salle où les douze pays fondateurs avaient signé le Traité de l'Atlantique Nord, en 1949. Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le secrétaire général, Jens Stoltenberg, a notamment déclaré ce qui suit :

À maintes reprises, l'Europe et l'Amérique du Nord ont servi ensemble sous le même drapeau. À chaque fois pour défendre la cause de la liberté et de la démocratie. En exerçant une dissuasion face à l'Union soviétique. En œuvrant en faveur de la stabilité dans les Balkans occidentaux. En luttant contre le terrorisme en Iraq et en Afghanistan. En s'adaptant à un monde qui change. Et face à la perspective d'un monde plus imprévisible, nous continuons de faire front ensemble.



Réception pour la commémoration des 70 ans de l'Alliance
– Washington (États-Unis), avril 2019.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, s'exprimant
lors d'une séance commune de la Chambre des représentants
et du Sénat des États-Unis – Washington, le 3 avril 2019.

En avril 2019, à l'occasion des 70 ans de l'Alliance, le secrétaire général a également été invité à s'exprimer devant les deux chambres du Congrès des États-Unis. Il a été le premier dirigeant d'une organisation internationale à le faire. Dans son discours, M. Stoltenberg est revenu sur le lien qui existe entre l'Europe et l'Amérique du Nord, sur la force de l'Alliance et sur l'importance de l'unité transatlantique dans un monde imprévisible.

*L'océan Atlantique ne sépare pas l'Europe et l'Amérique du Nord. Il les unit.
Et l'OTAN fait de même : elle unit nos continents. Nos pays. Nos peuples. Elle le fait depuis 70 ans.
Aujourd'hui, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir afin de préserver cette unité pour
les générations futures. Parce que quoi qu'il advienne, nous sommes plus forts et plus en sécurité
quand nous faisons front ensemble.*



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, s'exprimant lors d'une séance commune de la Chambre des représentants et du Sénat des États-Unis – Washington, 3 avril 2019.

Cette année de commémoration s'est achevée sur une réunion des chefs d'État et de gouvernement de tous les pays de l'OTAN et de la Macédoine du Nord, pays invité, qui s'est tenue à Londres en décembre 2019.

À cette occasion a été publiée une déclaration commune des dirigeants, dans laquelle ceux-ci ont affirmé notamment ceci :

L'OTAN reste le fondement de notre défense collective et le forum essentiel pour les consultations et la prise de décision en matière de sécurité entre Alliés. Nous réaffirmons le lien transatlantique qui unit durablement l'Europe et l'Amérique du Nord, notre adhésion aux buts et principes de la Charte des Nations Unies, ainsi que notre engagement solennel, inscrit dans l'article 5 du traité de Washington, selon lequel une attaque contre un Allié est considérée comme une attaque contre nous tous.



Sa Majesté la reine Elizabeth II a convié le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et les dirigeants des pays membres à une réception organisée au palais de Buckingham (Londres) pour célébrer le 70^e anniversaire de l'Alliance. Photo de groupe avec Sa Majesté la reine, le prince de Galles, le secrétaire général de l'OTAN et les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Alliance – Londres (Royaume-Uni), décembre 2019.

Célébrer avec les citoyens des pays de l'OTAN

En 2019, les activités de diplomatie publique de l'OTAN ont porté essentiellement sur les 70 ans de l'Alliance et les anniversaires de l'adhésion de douze pays (20 ans pour la République tchèque, la Hongrie et la Pologne, 15 ans pour la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, et 10 ans pour l'Albanie et la Croatie). L'Alliance a organisé deux conférences « L'OTAN en dialogue » à l'intention du grand public, l'une à Washington et l'autre à Londres, qui ont rassemblé respectivement plus de 400 et plus de 600 participants provenant de près de 80 pays. La conférence tenue à Londres, axée sur l'innovation, visait à instaurer un dialogue et à recueillir les avis divers et variés des dirigeants de demain, la moitié des participants ayant moins de 35 ans.

Dans le cadre de la campagne NATO@70, la Division Diplomatie publique et l'Unité Analyse de politique générale (Bureau du secrétaire général) ont également monté un projet auquel ont été associés 16 think tanks de pays de l'Alliance ainsi que Carnegie Europe (Bruxelles). Les think tanks ont organisé dans la capitale de leur pays des ateliers experts et grand public consacrés au rôle à venir de l'OTAN. Leurs conclusions ont été rassemblées dans un rapport intitulé « New Perspectives on Shared Security – NATO's Next 70 Years », qui a été présenté aux hauts responsables de l'OTAN le 28 novembre 2019, et à l'occasion de la conférence « L'OTAN en dialogue » qui s'est tenue à Londres le 3 décembre 2019.



WARNING - DO NOT CUT CANOPY
WITHIN 3 INCHES OF CANOPY FRAME

DANGER
EJECTION SEAT
DANGER

RESCUE
EMERGENCY CANOPY
RELEASE ON OTHER SIDE

DANGER
JET INTAKE
DANGER

5200

SSGT JOEL PEREZ
SRA NICHOLAS WILLIAMS

MODERNISER L'OTAN



Depuis 70 ans, la dissuasion et la défense de l'OTAN reposent sur le maintien de notre avance technologique et sur la supériorité qui est la nôtre par rapport à nos adversaires. Nous y sommes parvenus en investissant davantage que quiconque dans la recherche-développement.

Secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg
Académie militaire de West Point (États-Unis), 25 septembre 2019

Rapidité d'action, innovation et résilience

En 2019, les Alliés ont investi dans la rapidité d'action, l'innovation et la résilience : ils ont adapté la structure de commandement de l'OTAN, épine dorsale de l'Alliance, ils ont pris une série de mesures visant à moderniser le siège de l'OTAN et ils ont optimisé le processus de mise à disposition des capacités militaires financées sur fonds communs OTAN.

L'Organisation a continué d'optimiser son architecture pour promouvoir l'innovation, améliorer la mise à disposition des capacités et intégrer pleinement la dimension de genre dans l'activité quotidienne de ses structures civiles et militaires.

En 2019, l'adaptation de **la structure de commandement de l'OTAN** s'est poursuivie, l'objectif étant de la rendre plus robuste et performante. Les Alliés l'ont ainsi dotée de plus de 1 200 personnels supplémentaires et ils ont créé deux quartiers généraux de plus : le Commandement

de forces interarmées de Norfolk (Virginie, États-Unis), chargé de la protection des voies de communication maritimes transatlantiques, et le Commandement interarmées du soutien et de la facilitation, à Ulm (Allemagne), chargé d'apporter son soutien pour assurer l'acheminement rapide de forces et de matériels vers, à travers et depuis l'Europe.

L'Alliance a par ailleurs mis sur pied le Centre des cyberopérations, en Belgique, chargé d'acquérir une connaissance de la situation cyber et de coordonner l'activité opérationnelle de l'OTAN dans le cyberspace. En 2019, l'OTAN a accéléré la mise en service des systèmes de communication/systèmes informatiques et des nouvelles installations dont la structure de commandement adaptée aura besoin pour maintenir l'efficacité du commandement et du contrôle des forces de l'Alliance.

Le Commandement interarmées du soutien et de la facilitation

Le Commandement interarmées du soutien et de la facilitation, installé à Ulm (Allemagne), est un quartier général de niveau opératif créé tout récemment. Il contribuera à accélérer, à coordonner et à protéger les mouvements des forces des pays de l'Alliance amenées à franchir des frontières en Europe. Il aidera les forces OTAN à devenir plus mobiles et permettra l'acheminement rapide de renforts sur le territoire de l'Alliance, grâce à quoi l'OTAN sera assurée de disposer des forces voulues à l'endroit voulu et au moment voulu. Ce nouveau commandement a atteint sa capacité opérationnelle initiale en septembre 2019 et devrait être pleinement opérationnel pour octobre 2021.

Ulm accueille déjà le quartier général interarmées multinational des forces armées allemandes, qui assure la planification et exerce le commandement et le contrôle des opérations de gestion de crise pour l'OTAN, l'Union européenne et l'ONU.



Le Commandement interarmées du soutien et de la facilitation – Ulm (Allemagne).

Le **siège de l'Organisation (Bruxelles)** a été restructuré à l'issue d'une revue des fonctions: il s'agissait de remédier aux insuffisances recensées et de faire en sorte que le siège soit en mesure de soutenir pleinement les Alliés, en temps de paix comme en période de crise ou

de conflit. L'OTAN sera ainsi mieux préparée pour faire face à des scénarios politiques ou militaires imprévus, et ses entités fonctionneront d'une manière plus intégrée, cohérente et efficace, en étant prêtes à tirer parti des technologies nouvelles et des technologies de rupture.

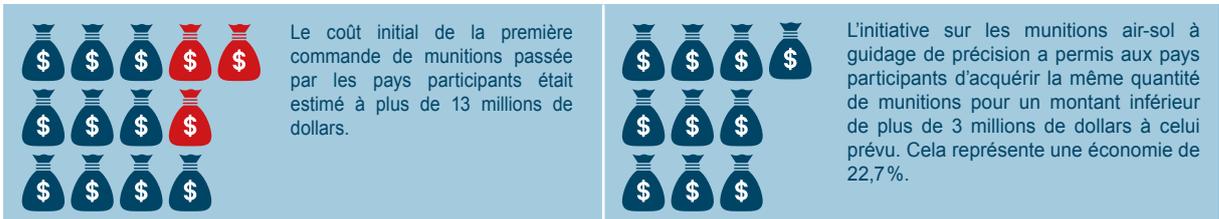
Investir dans des capacités militaires de pointe

Aider les Alliés à prendre des décisions éclairées lorsqu'il s'agit d'investir dans des capacités militaires est un aspect essentiel du rôle de l'OTAN. L'Organisation aide les Alliés à appréhender les conséquences des nouvelles technologies et de l'innovation ainsi qu'à produire et à acquérir les équipements du haut du spectre dont leurs forces armées ont besoin.

L'Alliance doit disposer de capacités adéquates, flexibles et en quantité suffisante pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. Au travers de son processus de planification de défense, l'OTAN identifie les capacités et les forces dont l'Alliance a besoin et assigne ensuite des objectifs capacitaires aux Alliés, dans le respect des principes du partage équitable des charges et de l'effort raisonnable. En février 2019, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont fixé les paramètres à suivre pour ce qui est du développement capacitaire des Alliés au cours des vingt prochaines années.

En 2019, plusieurs **projets capacitaires multinationaux** répondant aux priorités en matière de planification de défense ont franchi des étapes importantes. Des Alliés ont décidé de créer un commandement régional de composante Opérations spéciales, doté d'un commandement multinational déployable temporaire, pour que les participants puissent utiliser plus efficacement leurs forces d'opérations spéciales.

Les Alliés ont aussi continué de procéder à des investissements dans le cadre d'initiatives multinationales, conçues pour leur permettre d'augmenter leur pouvoir d'achat collectif et de réduire les coûts tout en renforçant l'interopérabilité. Par exemple, les possibilités de réduction des coûts offertes par l'initiative sur les munitions air-sol à guidage de précision sont importantes, comme en témoignent les réductions obtenues dans la première série d'acquisitions en 2018, qui vont jusqu'à 45%.



Projets capacitaires multinationaux 2019





Mise en place rapide par corde lisse de soldats des forces d'opérations spéciales croates depuis un hélicoptère Mi-17 croate lors d'un entraînement au centre de formation associé au programme multinational pour l'aviation des forces spéciales – Zadar (Croatie), décembre 2019.

Les Alliés ont également décidé de lancer une initiative sur les munitions tactiquement décisives (Mer), qui vise à accroître le rapport coût-efficacité et la souplesse des opérations d'acquisition et de gestion des stocks de munitions maritimes clés, comme les missiles et les torpilles.

En outre, le premier lot d'armes antichar acquis dans le cadre du projet multinational pour les munitions tactiquement décisives (Terre) a été livré. Des pays sont venus s'ajouter à ceux qui participent aux initiatives concernant les systèmes maritimes sans pilote, les

munitions air-sol à guidage de précision, les munitions tactiquement décisives (Terre) et la capacité multirôle de ravitaillement en vol et de transport (respectivement, la France, l'Italie et la Slovaquie, la Croatie et le Royaume-Uni, et la République tchèque).

Enfin, la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie et la Slovaquie ont lancé conjointement le programme multinational pour l'aviation des forces spéciales à Zadar (Croatie), en décembre 2019. Le centre de formation est destiné à l'entraînement des équipages responsables de l'insertion et de l'extraction de forces d'opérations spéciales.

Un nouvel élan pour les technologies de rupture et les technologies émergentes

Investir dans l'innovation et dans le maintien de l'avance scientifique et technologique reste une priorité fondamentale pour l'Organisation.

En 2019, l'Alliance a pris des mesures importantes pour parer aux conséquences possibles des technologies émergentes et de rupture, consciente que ces dernières auront des incidences majeures sur la façon dont l'Alliance conduit ses missions fondamentales et que la sécurité future des Alliés sera déterminée par leur capacité à comprendre, à adopter et à utiliser ces technologies.

En 2019, l'Alliance a adopté **une feuille de route pour les technologies de rupture et les technologies émergentes** afin de structurer ses travaux dans un certain nombre de domaines clés comme l'espace, les données, l'intelligence artificielle, l'autonomie, les systèmes hypersoniques, les nouvelles technologies de missiles, les technologies quantiques et les biotechnologies. Cette feuille de route va permettre aux Alliés d'étudier ces technologies et leurs incidences sur la dissuasion et la défense, sur le développement capacitaire, sur les normes juridiques et l'éthique, ainsi que sur la question de la maîtrise des armements.

Par ailleurs, l'OTAN a continué de soutenir la coopération scientifique interalliée, notamment dans le domaine des technologies émergentes et de rupture. Plus de 40% des projets menés depuis 2014 par l'Organisation pour la science et la technologie sont directement liés à ces technologies.

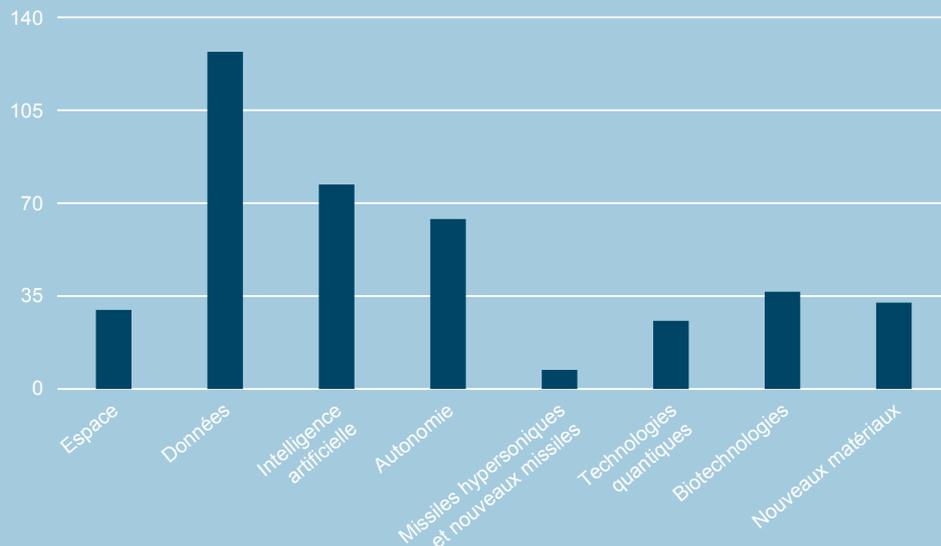


Aujourd'hui, l'accélération de la diffusion et de l'adoption de certaines nouvelles technologies justifie des efforts supplémentaires et des politiques novatrices si l'on entend préserver notre avance technologique.

Edward Hunter Christie (Royaume-Uni)

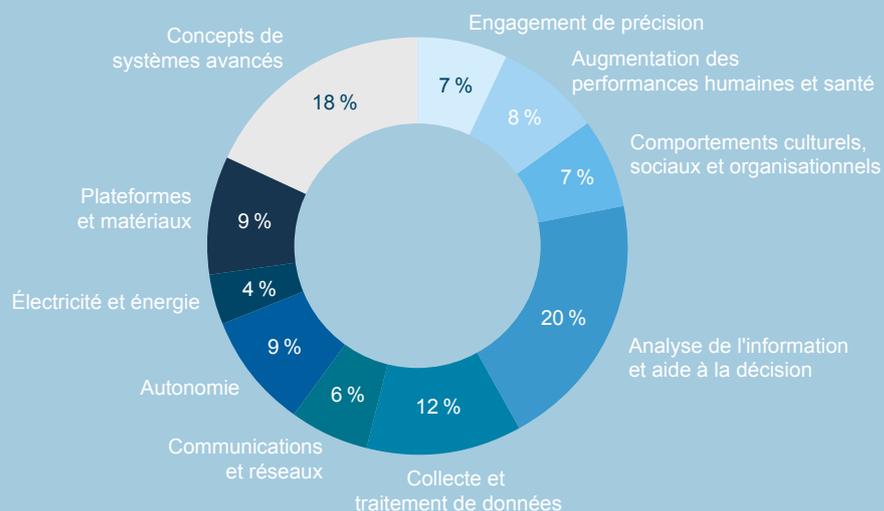
Chef adjoint de l'Unité Innovation
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Projets menés par l'Organisation OTAN pour la science et la technologie dans le domaine des technologies émergentes et de rupture – 2014-2019 (total pour cette période : 855 projets)



En 2019, la communauté de l'Organisation pour la science et la technologie a axé ses travaux sur les 10 domaines indiqués ci-dessous, avec un effort particulier sur les concepts de systèmes avancés et sur les solutions d'analyse de l'information et d'aide à la décision.

Activités « science et technologie » de l'OTAN en 2019



La promotion de la science et de la technologie à l'OTAN a continué d'être un travail d'équipe, animé en grande partie par la collaboration volontaire des experts nationaux des pays membres et des pays partenaires. Ainsi, le programme de travail collaboratif de l'Organisation pour la science et la technologie, qui fait appel à un réseau comptant plus de 6 000 scientifiques, chercheurs, analystes et ingénieurs dans les pays, porte sur plus de 280 projets de recherche, dont la planification et l'exécution sont à chaque fois assurées par des experts d'au moins quatre pays.

Organisation pour la science et la technologie – Faits saillants

En 2019, la communauté « science et technologie » a mené divers projets qui ont permis :

- de démontrer les effets des technologies de gestion de l'état des munitions sur la capacité opérationnelle, sur l'interopérabilité, sur le coût du cycle de vie et sur les acquisitions des stocks de missiles des pays de l'OTAN ;
- d'évaluer l'efficacité des autodirecteurs de missile anti-avion dans un environnement de contre-mesures électro-optiques et infrarouges, et d'identifier les lacunes des contre-mesures ;
- de mettre au point une architecture de référence commune pour les agents intelligents, autonomes et de confiance dans le but de renforcer la capacité de cyberdéfense et la résilience de l'OTAN ;
- d'analyser la littérature existante consacrée à la radicalisation violente afin de mettre en place des approches efficaces et fondées sur des éléments probants pour prévenir le recrutement de combattants terroristes ;
- d'étudier les modèles et outils d'analyse logistique existants pour identifier des lacunes éventuelles, et de partager les bonnes pratiques ;
- d'améliorer les capteurs de détection acoustique des menaces et le traitement du signal au profit des forces de l'OTAN pour une meilleure localisation des départs de tirs hostiles (fusil, lance-roquettes, mortier, tube d'artillerie) et une réponse plus précise.

Système OTAN de défense aérienne et antimissile intégrée

Le système OTAN de défense aérienne et antimissile intégrée est un réseau de capteurs, d'installations de commandement et de contrôle et de systèmes d'armes interconnectés que l'OTAN utilise pour assurer la défense contre toute menace aérienne.

Certains de ces moyens et installations sont fournis par les pays contributeurs, tandis que d'autres ont été acquis par l'OTAN et sont financés collectivement par les Alliés. Il existe deux grands programmes d'acquisition destinés à moderniser le système OTAN de défense aérienne et antimissile intégrée et à améliorer le commandement et le contrôle des opérations aériennes de l'Alliance.

Le programme pour le système de commandement et de contrôle aériens de l'OTAN, qui regroupe plusieurs programmes et projets financés par l'OTAN et qui sert d'ossature à l'ensemble du système de défense aérienne et antimissile dans le cadre de la structure de commandement de l'OTAN. Un projet important dans ce contexte porte sur le système de commandement et de contrôle aériens, qui a été mis au point pour remplacer les systèmes nationaux existants par un réseau fonctionnant à l'échelle de l'OTAN.

Le programme de défense antimissile balistique de l'OTAN offre une plateforme à laquelle les capteurs et les systèmes d'arme nationaux, mis à disposition sur

L'USS Carney, équipé d'intercepteurs SM-3 capables d'abattre des missiles balistiques lancés depuis l'extérieur de la zone euro-atlantique – Rota (Espagne), 2019. Photo reproduite avec l'aimable autorisation du département de la Défense des États-Unis, 2019.

Le site de défense antimissile balistique Aegis Ashore des États-Unis à Deveselu (Roumanie). Ce site, qui assure le soutien de la mission de défense antimissile balistique de l'OTAN 24h/24 et 7j/7, est sous le commandement et le contrôle permanents de l'OTAN depuis 2016. Comme les navires Aegis, il dispose lui aussi d'intercepteurs SM-3 – Deveselu (Roumanie), 2019. Photo reproduite avec l'aimable autorisation du département de la Défense des États-Unis, 2019.



une base volontaire par les Alliés, peuvent être raccordés pour la détection, la poursuite et l'interception des missiles balistiques assaillants. L'architecture de défense balistique et antimissile de l'OTAN s'appuie sur les éléments déployés par les États-Unis en Europe – notamment une station radar en Turquie, quatre navires en Espagne et un site d'intercepteurs basés au sol en Roumanie, qui a été modernisé mi-2019 pour pouvoir assurer la défense des populations et du territoire des pays de l'Alliance grâce à une nouvelle génération d'intercepteurs de conception plus avancée. Un deuxième site d'intercepteurs basés au sol sera mis en place en Pologne. L'architecture OTAN s'appuie aussi sur les contributions nationales supplémentaires d'un certain nombre d'Alliés européens, mais également sur le système de commandement et de contrôle financé en commun.



Équipage polonais au sein d'un escadron de MiG-29 – Pologne, août 2019.

La flotte d'AWACS de l'OTAN

Les AWACS (système aéroporté de détection et de contrôle) de l'OTAN sont des avions de surveillance essentiels pour les missions et les opérations de l'Alliance. L'évolution des menaces, des besoins et des technologies requiert leur adaptation permanente.

Ainsi, en 2019, grâce à un programme d'un milliard de dollars, ils ont été équipés d'un cockpit à instrumentation numérique ainsi que des toutes dernières capacités de communication, navigation et surveillance et de gestion de la circulation aérienne. De plus, afin de prolonger leur durée de service jusqu'en 2035, l'OTAN a signé en novembre un nouveau contrat de modernisation de ses 14 AWACS, également d'un milliard de dollars. Au titre de ce contrat, les appareils seront dotés de nouvelles capacités sophistiquées de communication et de mise en réseau. Ils pourront ainsi continuer de remplir leur mission cruciale et de contribuer à la sécurité de l'Alliance.



Un AWACS – Base aérienne de Melsbroek (Belgique), novembre 2019.





Le cockpit d'un AWACS – Février 2019

Outre la modernisation de ses AWACS, l'OTAN travaille déjà à leur succession : la livraison de la **future capacité de surveillance et de contrôle de l'Alliance** est prévue vers 2035, en parallèle avec le retrait des AWACS du service. La première phase de ce projet – l'expression des besoins – s'est terminée dans les délais prévus. Au cours de la phase suivante, des industriels des pays de l'Alliance, issus du secteur de la défense mais aussi d'autres secteurs, vont développer six concepts différents pour la future capacité. Cela permettra de porter un regard neuf sur les nouvelles technologies (y compris les technologies de rupture comme l'intelligence artificielle, le big data et l'autonomie) et sur leurs interdépendances, et ainsi de voir comment la surveillance et le contrôle pourraient se trouver fondamentalement redéfinis dans l'avenir. Sur ces bases, l'Alliance pourra ensuite s'accorder sur la sélection d'un concept.

Le secrétaire général, Jens Stoltenberg, s'entretient avec l'équipage d'un des AWACS de l'OTAN – Base aérienne de Melsbroek (Belgique), novembre 2019.



Capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance

En 2019, l'OTAN a accompli des progrès importants dans le domaine des capacités de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées.

La nouvelle **capacité alliée de surveillance terrestre**, ultramoderne et vitale pour les opérations et les missions de l'OTAN, est spécialement adaptée aux exigences de tous les Alliés. Au titre du programme correspondant, l'année 2019 a vu d'une part l'achèvement des essais en vol et l'obtention de la certification de navigabilité, et d'autre part, en novembre et décembre, le franchissement d'une étape importante pour la mise en place de la capacité : les deux premiers des cinq aéronaves du programme ont été envoyés des États-Unis à leur base d'opérations principale, située à Sigonella (Italie). C'est en 2020 que les cinq aéronaves et les stations au sol seront remis à la force OTAN de la capacité alliée de surveillance terrestre, et que les premières missions devraient débuter.

La capacité alliée de surveillance terrestre est développée grâce à d'importantes contributions de 15 Alliés (Bulgarie, République tchèque, Danemark, Estonie, Allemagne, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et États-Unis). Elle sera la propriété de tous les Alliés, qui l'exploiteront collectivement et auront tous accès aux données qu'elle permettra de recueillir.



La livraison des drones de la capacité alliée de surveillance terrestre à la base de Sigonella est un travail d'équipe dont je suis particulièrement fier. Avec leur technologie de pointe, ces drones, qui sont la propriété de l'OTAN, vont changer la donne en matière de connaissance partagée de la situation.

Giorgio Cioni (Italie)

Directeur Armement et capacités aérospatiales
Siège de l'OTAN, Bruxelles



Vol de convoyage du premier des drones de la capacité alliée de surveillance terrestre vers la base d'opérations principale de Sigonella (Italie) – Novembre 2019.



Par ailleurs, en s'appuyant sur d'autres capacités **de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées**, l'OTAN s'attache à renforcer le partage du renseignement entre Alliés: en 2019, l'Organisation a ainsi attribué pour 8,5 millions d'euros de contrats portant sur l'acquisition de serveurs destinés au partage d'images, de rapports, de séquences vidéo et autres produits de renseignement.

Capacités terrestres

En 2019, des progrès notables ont été observés en ce qui concerne les capacités terrestres de l'OTAN, et notamment leur autonomie, la mise en réseau des données et la prospective.

L'OTAN a achevé l'élaboration d'une norme relative à l'interopérabilité des drones terrestres. Cette norme vise à ce que les logiciels qui pilotent ces engins, ainsi que les systèmes de contrôle connexes utilisés par différents pays, puissent communiquer efficacement. Des pans importants de ces travaux avaient trait à la défense contre les cybermenaces qui pèsent sur les drones de ce type. De ce fait, un code de bonnes pratiques pour la protection des logiciels comme des matériels a été élaboré en 2019 et sera publié en 2020.

En plus des drones terrestres, l'Alliance a centré ses efforts sur les armes à énergie dirigée (technologies laser, à ondes millimétriques et à micro-ondes), dont les effets peuvent être modulés. En 2019, l'OTAN a établi une norme avant-gardiste relative à la technologie des ondes millimétriques.

La question de l'artillerie de campagne a également figuré en bonne place dans l'agenda 2019, avec la mise en œuvre de la norme relative aux activités de coopération en matière de systèmes d'artillerie (ASCA) pendant l'exercice Dynamic Front II, qui s'est déroulé en Allemagne au mois de mars. À cette occasion, 26 pays de l'Alliance et pays partenaires ont appliqué une norme commune pour l'interopérabilité des systèmes logiciels utilisés par différents pays dans le domaine de l'artillerie.

La brigade allemande d'infanterie de montagne utilisant des mules pendant l'exercice Mountain Lion – Allemagne, mai 2019.

En 2019, l'OTAN a aussi inauguré le concept de capacité giravion de nouvelle génération, qui vise à garantir que la vague de renouvellements attendue entre 2035 et 2050 au sein des flottes d'hélicoptères de certains pays de l'Alliance répondra à un besoin défini en commun. Sur le court terme, ce processus devrait déboucher sur d'importantes initiatives de coopération multinationales entre les Alliés.

Par ailleurs, afin d'assurer aux forces de manœuvre terrestres le niveau de protection requis contre toute la gamme des menaces aériennes existantes et émergentes, les Alliés ont décidé de mettre sur pied un projet pilote intitulé « la défense aérienne basée au sol au XXI^e siècle ». Dans le cadre de cette initiative, les Alliés lanceront des projets multinationaux de développement capacitaire visant à promouvoir des approches novatrices contre les menaces aériennes émergentes, comme les drones hypersoniques et les aéronefs furtifs de dernière génération, et contre les cybermenaces.

En vertu du programme pour les femmes, la paix et la sécurité, l'OTAN s'attache à mieux intégrer la dimension de genre dans les normes relatives aux tenues de combat et à l'équipement de protection individuel.



Infanterie mécanisée norvégienne, groupement tactique de la présence avancée rehaussée de l'OTAN – Lituanie, août 2019.



Forces terrestres roumaines, exercice Saber Guardian 2019 – Roumanie, juin 2019.



La frégate turque TCG Turgutreis, à droite, à côté de la frégate canadienne HMCS Toronto au cours de l'exercice Sea Breeze 2019 – Mer Noire, juillet 2019.

Capacités maritimes

En 2019, l'OTAN a axé ses efforts sur la création d'une capacité de lutte anti-sous-marine adaptable, résiliente et durable. Les exercices Dynamic Mariner et Dynamic Mongoose 2019 ont permis de tester un certain nombre d'outils de prévision pouvant aider les commandants à localiser, à suivre et à produire des effets sur les sous-marins. Les exigences techniques et opérationnelles pour un avion de patrouille et de reconnaissance maritime de nouvelle génération apte à mener des opérations maritimes ont également été définies en 2019.

En surface, les marines des pays de l'OTAN ont validé leur capacité à opérer conjointement et sans contrainte dans le milieu maritime. Treize pays, cinq navires de surface, huit moyens aériens et environ 1 500 militaires ont participé aux essais 2019 concernant les opérations électromagnétiques navales (NEMO). L'exercice avait pour but de voir comment les marines alliées peuvent se défendre contre des missiles de croisière et hypersoniques antinavire à l'aide de technologies de pointe. Il a permis de recueillir des données scientifiques qui serviront à réduire encore la vulnérabilité des navires de l'OTAN face aux missiles de croisière et aux munitions à guidage de précision.



Exercice Dynamic Mariner 19 – Espagne, octobre 2019.



Des marins font du contrôle de dommages en réponse à une frappe de missile de croisière simulée lors de l'exercice NEMO 19 – Royaume-Uni, octobre 2019.

Initiative pour les drones maritimes

L'utilisation de drones est potentiellement une avancée technologique susceptible de changer la donne dans le milieu maritime. Le développement et l'emploi de drones maritimes pourraient accroître l'efficacité et l'efficience dans des domaines cruciaux comme la détection et l'élimination des mines marines, la détection et le suivi des sous-marins, ainsi que le renseignement, la surveillance et la reconnaissance maritimes – et ce avec un risque réduit de pertes en vies humaines.

L'OTAN a mis en place l'initiative pour les drones maritimes afin d'accélérer la mise à disposition de capacités maritimes et d'aider à combler le plus rapidement possible les insuffisances dans ce domaine par la coopération multinationale. Quatorze pays collaborent au développement d'une flotte de drones interopérables dans le milieu maritime.

En septembre 2019, dans le cadre de l'initiative pour les drones maritimes, un partenariat a été formé avec les forces navales portugaises pour l'exercice Recognised Environmental Picture afin de tester des drones. Sept pays de l'OTAN (Portugal, Belgique, Italie, Pologne, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis) ont participé à cet exercice, l'accent étant mis sur l'interopérabilité des technologies et des procédures, avec des essais d'intégration et de coordination des activités entre drones dans les trois

milieux – au-dessus de la surface, en surface et sous la surface, y compris la lutte anti-sous-marine.

Un certain nombre de premières mondiales en matière d'opérations de drones maritimes ont été réalisées, par exemple des plateformes de commandement et de contrôle de haut niveau capables d'intégrer plusieurs drones multinationaux dans les airs, en surface et sous la surface en une situation tactique unique.

Des systèmes de drones maritimes ont été utilisés pour assurer la protection des forces, améliorer le partage de la connaissance de la situation, appuyer les opérations de nuit et améliorer les communications longue distance pour étendre les opérations maritimes.

Le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes de l'OTAN a apporté une contribution à ces efforts en introduisant de nouvelles procédures pour les opérations de secours aux sous-marins en difficulté. Des véhicules autonomes Wave Glider ont été utilisés pour relayer des messages radio émis depuis les airs vers des systèmes de communications sous-marines numériques acoustiques à l'aide du protocole élaboré par le Centre pour établir des communications en temps réel avec des moyens immergés tels que des sous-marins ou des véhicules sous-marins autonomes.



Le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes de l'OTAN déploie un Wave Glider autonome pendant l'exercice Recognised Environmental Picture – Portugal, septembre 2019.



Une bouée instrumentée est déchargée du bâtiment d'essais et de mesures portugais NRP Dom Carlos I au cours de l'exercice Recognised Environmental Picture – Portugal, septembre 2019.



Forum OTAN-industrie, discours introductif du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg – Washington (États-Unis), novembre 2019.

La coopération avec l'industrie

La coopération avec l'industrie joue un rôle de premier plan dans l'adaptation de l'OTAN car, pour conserver son avance technologique et garantir la dissuasion et la défense, l'Organisation doit pouvoir accéder aux tout derniers développements.

L'Alliance entretient un dialogue avec l'industrie au travers d'un certain nombre de plateformes d'échange, au plus haut niveau desquelles se situe le forum OTAN-industrie. L'édition 2019 de ce forum, organisée en novembre à Washington (États-Unis), a réuni plus de 500 experts de dizaines de petites et grandes entreprises appartenant ou non au secteur de la défense, qui ont examiné les incidences des développements technologiques sur la prise de décision.

Le Groupe consultatif industriel OTAN, principal interlocuteur de l'industrie à l'OTAN, collabore avec des entreprises du secteur des technologies émergentes et peut entrer en relation avec un grand nombre de petites et moyennes entreprises de part et d'autre de l'Atlantique. Les rapports d'étude qu'il publie (plus de 240 fin 2019) couvrent un éventail de sujets tels que les communications sous-marines et les méthodes d'acquisition innovantes, et ont valeur de recommandations formulées par l'industrie afin d'aider au développement de concepts initiaux pour les capacités de l'OTAN.

Le Commandement allié Transformation et les agences de l'OTAN entretiennent eux aussi une étroite collaboration avec l'industrie, et, chaque année, dans le cadre de leurs pôles « innovation » et de concours d'innovation très pragmatiques, ils travaillent avec des dizaines de jeunes pousses.



À l'occasion du forum OTAN-industrie, de hauts responsables gouvernementaux et industriels des pays de l'OTAN et de l'Union européenne définissent les stratégies à adopter pour les capacités futures.

Liviu Lazar (Roumanie)

Administrateur
chargé des relations avec l'industrie
Section Mise en place de capacités
Siège de l'OTAN, Bruxelles



Des soldats français, déployés auprès du groupement tactique de la présence avancée rehaussée de l'OTAN, participant à l'exercice Furious Hawk – Ādaži (Lettonie), septembre 2019.

Exercices : assurer la préparation de l'Alliance

En 2019, l'OTAN a conduit 103 exercices de portée, de durée et de forme différentes, parmi lesquels des exercices de tir réel, ainsi que des exercices de poste de commandement, qui incluaient des exercices sur cartes et des conférences. Ces dernières années, l'OTAN a largement modifié son programme d'exercices et la nature de ses exercices. Alors qu'en 2016 les exercices portaient essentiellement sur la contre-insurrection, la lutte contre le terrorisme et la réponse aux crises, ceux de 2019 ont permis de mettre en pratique un large éventail de compétences dans les domaines du renforcement, de la lutte anti-sous-marine et de la lutte contre les moyens de guerre électronique. L'Alliance a également mené des exercices de grande envergure, comme Spring Storm, qui a mobilisé 10 000 soldats.

En 2019, l'OTAN a invité des partenaires et des organisations internationales, notamment l'Union européenne, à participer ou à assister en tant qu'observateurs à plus de 30% de ses exercices. De plus, elle a été associée à 82 exercices nationaux en vue d'une plus grande interopérabilité.



Les entraînements et exercices conjoints permettent à l'Alliance d'être plus forte et d'assurer la défense et la dissuasion contre les menaces qui pèsent sur sa sécurité. Les exercices matérialisent la volonté des Alliés de rester unis et d'accroître ensemble la réactivité collective.

Colonel Maurizio Colonna
(armée de l'air italienne)

État-major militaire international
Chef de la Branche Entraînements et exercices
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Le 9^e régiment alpin de l'armée de terre italienne, déployé auprès du groupement tactique de la présence avancée rehaussée de l'OTAN, pendant un entraînement aux opérations urbaines – Ādaži (Lettonie), février 2019.



Les exercices militaires comptent parmi les instruments les plus visibles utilisés par l'OTAN pour mettre en évidence sa posture de dissuasion et de défense renforcée. Ils permettent aux forces des pays de l'Alliance de s'entraîner conjointement et de tester leur disponibilité opérationnelle et leur réactivité face à une situation critique qui évolue rapidement, suivant des scénarios axés sur la défense collective ou sur la réponse aux crises. Par ailleurs, les exercices sont l'occasion de tester des technologies innovantes.

Conformément aux obligations internationales des Alliés, l'OTAN est pleinement résolue à jouer la carte de la transparence et de la prévisibilité. Le calendrier des exercices est publié des mois à l'avance sur le site web de l'Organisation¹. Les Alliés respectent scrupuleusement les engagements qu'ils ont pris en lien avec la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité. Ils vont d'ailleurs régulièrement au-delà, en invitant par exemple des organisations internationales ou des pays non membres de l'OTAN à assister aux exercices en tant qu'observateurs, et ce même lorsque le seuil qui les y obligerait n'est pas atteint.

¹ www.shape.nato.int/exercises



Soldats américains pendant l'exercice BALTOPS – Saaremaa (Estonie), juin 2019.

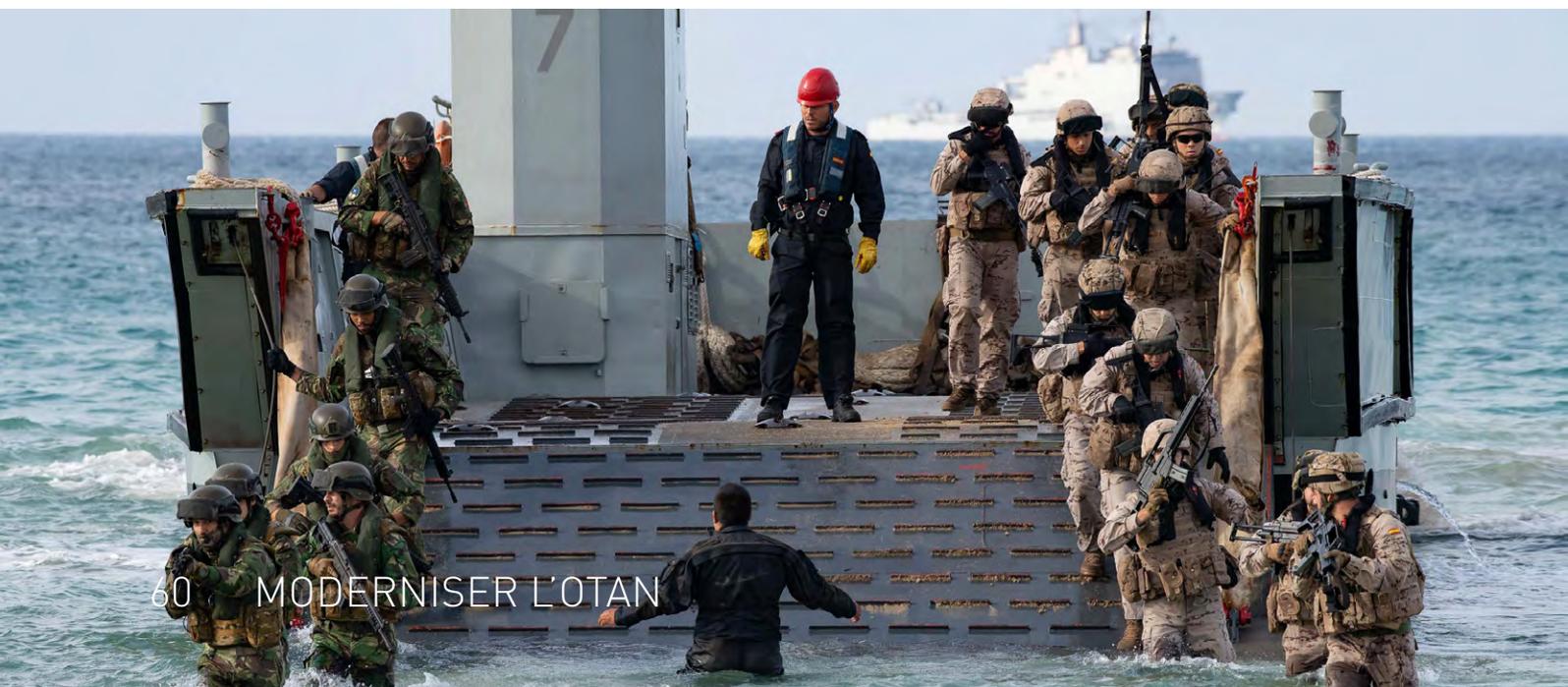


Vingt-six pays de l'OTAN et treize pays partenaires participent à l'exercice Vigorous Warrior 2019, le plus grand exercice médical jamais conduit par l'OTAN – Roumanie, juin 2019.

L'exercice de gestion de crise

L'OTAN conduit régulièrement un exercice de gestion de crise afin de mettre en pratique ses procédures de consultation, et de s'assurer ainsi que les Alliés peuvent prendre rapidement et efficacement des décisions par consensus lorsqu'ils sont confrontés à une crise. En 2019, cet exercice reposait sur un scénario fictif mais réaliste et s'est déroulé dans un environnement hybride. Il a mobilisé le Conseil de l'Atlantique Nord et certains de ses comités subordonnés, ainsi que les services concernés dans les capitales des pays de l'Alliance, le siège de l'OTAN et les commandements stratégiques de l'Organisation. L'exercice de gestion de crise 2019 prévoyait la participation de la Finlande et de la Suède, pays partenaires de l'OTAN, aux côtés des Alliés. Il prévoyait également des échanges interservices avec les institutions de l'Union européenne. À l'instar des éditions précédentes, il n'y a eu aucun déploiement de forces.

Débarquement amphibie de soldats de la marine espagnole pendant l'exercice Dynamic Mariner – Espagne, octobre 2019.



Principaux exercices multinationaux OTAN et alliés en 2019

Exercices OTAN

DESCRIPTION	DATE	LOCALISATION
<p>DYNAMIC MANTA Organisé tous les ans, cet exercice maritime vise à tester les capacités de lutte anti-sous-marine. Dix pays de l'OTAN ont mis à disposition des navires, des sous-marins, des aéronefs et des équipages: le Canada, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, la Turquie, le Royaume-Uni et les États-Unis.</p>	25 février-9 mars	Mer Méditerranée, Italie
<p>STEADFAST COBALT Cet exercice d'envergure était axé sur les systèmes d'information et de communication et a rassemblé plus de 1 200 personnels de la Roumanie et d'autres pays de l'OTAN représentant 35 structures OTAN axées sur la technologie de l'information et de la communication. L'objectif était de tester et de valider l'interopérabilité des systèmes liés aux domaines suivants: commandement et contrôle, technologie de l'information et de la communication, et renseignement, surveillance et reconnaissance.</p>	20 mai-2 juin	Roumanie
<p>NOBLE JUMP La série d'exercices Jump a pour but de tester la disponibilité opérationnelle de la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation, qui est intégrée à la Force de réaction de l'OTAN, conçue pour réagir rapidement face aux crises. En 2019, Noble Jump a mobilisé quelque 2 500 soldats de l'Alliance et près d'un millier de véhicules venant d'Allemagne, des Pays-Bas, de Norvège et de Pologne.</p>	24 mai-14 juin	Pologne
<p>DYNAMIC MONGOOSE Cet exercice de lutte anti-sous-marine, mené chaque année par l'OTAN, a mis en jeu en 2019 des forces navales et aériennes du Canada, du Danemark, de la France, de l'Allemagne, de la Norvège, du Portugal, de la Turquie, du Royaume-Uni et des États-Unis. La Norvège en était le pays hôte. Au total, 6 bâtiments de surface, 9 avions de patrouille maritime, 8 hélicoptères et 4 sous-marins de pays de l'OTAN ont participé à l'exercice dans l'Atlantique Nord.</p>	1 ^{er} -10 juillet	Norvège
<p>RAMSTEIN ALLOY 19 I, II et III Cette série d'exercices rassemble des forces d'Alliés et de partenaires de la région pour l'entraînement tactique lié à la mission OTAN de police du ciel dans les États baltes. Ces exercices sont habituellement organisés dans ces trois États: l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. En 2019, des aéronefs de la Belgique, de la République tchèque, du Danemark, de l'Allemagne, de la Hongrie, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Pologne, de l'Espagne, du Royaume-Uni et des États-Unis ont participé à cette série d'exercices. Un AWACS (système aéroporté de détection et de contrôle) ainsi que des aéronefs de la Finlande et de la Suède, pays partenaires, ont également pris part à l'exercice.</p>	15-17 avril 25-27 juin 17-19 septembre	Estonie, Lettonie et Lituanie
<p>DYNAMIC MARINER Cet exercice multinational visait à tester la composante maritime de la Force de réaction de l'OTAN ainsi que l'interopérabilité avec les forces de l'OTAN. En 2019, des forces ont effectué des manœuvres de lutte anti-sous-marine, antinavire et antiaérienne, et ont mené des opérations aériennes et de lutte contre les mines à l'appui d'opérations amphibies et de protection des forces. L'exercice a mobilisé 32 bâtiments de surface, 2 sous-marins, 18 éléments aériens, y compris des avions de patrouille maritime et des hélicoptères, ainsi que des personnels de 18 pays de l'OTAN (Albanie, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, France, Allemagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis). Cet exercice OTAN a été fusionné avec l'exercice espagnol Flotex.</p>	7-18 octobre	Espagne

<p>NEMO NEMO (opérations électromagnétiques navales) est le plus important exercice de guerre électronique maritime de l'OTAN. En 2019, il a rassemblé près de 1 500 personnels, 6 navires et 8 aéronefs de 13 pays de l'OTAN (Belgique, Canada, Danemark, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis). Le but de l'exercice était de voir comment les marines alliées peuvent se défendre contre des missiles de croisière et hypersoniques antinavire à l'aide de technologies de pointe.</p>	31 octobre-5 novembre	Royaume-Uni
<p>TRIDENT JUPITER 1 S'appuyant sur un scénario fictif relevant de l'article 5, cet exercice de poste de commandement/assisté par ordinateur a mis en scène des opérations de haute intensité, dans lesquelles l'OTAN était face à un adversaire étatique équivalent qui s'opposait à elle dans tous les milieux, dans la partie nord-est de sa zone de responsabilité. Trident Jupiter 2019-1 constituait la première partie d'une campagne de trois exercices. Son objectif était d'assurer l'entraînement et la validation de la Force de réaction de l'OTAN 2020 ainsi que des Forces navales OTAN d'intervention et de soutien, sur le plan de la réactivité, dans le cadre d'une opération interarmées de petite envergure. Plus de 3 000 personnels civils et militaires de pays de l'Alliance et de pays partenaires ainsi que d'organisations gouvernementales et non gouvernementales se sont engagés dans cet exercice, que ce soit en tant que participants, évaluateurs ou observateurs. (Les parties 2 et 3 – la troisième partie étant également connue sous le nom d'exercice Loyal Leda – sont programmées pour le printemps 2020).</p>	5-14 novembre	
<p>CYBER COALITION Cet exercice phare de l'OTAN, axé sur les cybermenaces, est pour les Alliés l'occasion de mettre en commun leurs meilleures pratiques en matière de partage de l'information, de connaissance de la situation et de prise de décision ; il est ouvert à tous les pays partenaires de l'OTAN. En 2019, la Finlande, la Géorgie, le Japon, la Suède, la Suisse et l'Ukraine ont été accueillis en tant que pays partenaires participants. Neuf pays y étaient également représentés en tant qu'observateurs : l'Azerbaïdjan, l'Égypte, l'Irlande, Israël, la Jordanie, la République de Corée, le Maroc, la Serbie et Singapour.</p>	2-6 décembre	Estonie

Quelques exemples d'exercices des pays de l'alliance

DESCRIPTION	DATE	LOCALISATION
<p>SEA SHIELD Cet exercice annuel multinational dirigé par la Roumanie vise à favoriser l'interopérabilité en mer. En 2019, il a mobilisé plus de 20 navires, y compris 5 navires OTAN du 2^e Groupe maritime permanent OTAN. Y ont participé quelque 2 000 personnels de la Bulgarie, du Canada, de la Grèce, des Pays-Bas, de la Roumanie et de la Turquie, ainsi que des avions de patrouille maritime de la Turquie et des États-Unis.</p>	5-13 avril	Mer Noire, Roumanie
<p>SPRING STORM Il s'agit du plus grand exercice mené tous les ans par l'Estonie, dont l'objectif est de tester la disponibilité opérationnelle de ses forces armées et de renforcer leur interopérabilité avec les forces des autres pays de l'OTAN. Près de 10 000 soldats estoniens y ont participé en 2019. Des pays de l'OTAN (Belgique, Canada, France, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Pologne, Royaume-Uni et États-Unis) et des pays partenaires (Finlande, Géorgie et Ukraine) y ont également pris part.</p>	24 avril-17 mai	Estonie

<p>SUMMER SHIELD</p> <p>Mené chaque année par la Lettonie, cet exercice multinational a permis de tester un large éventail d'éléments d'appui tactique, et notamment l'artillerie, la défense aérienne et la reconnaissance. En 2019, cet exercice a mobilisé près d'un millier de soldats de pays de l'OTAN (Albanie, Canada, République tchèque, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Slovénie, Espagne et États-Unis).</p>	13-25 mai	Lettonie
<p>KURTARAN</p> <p>Il s'agit du plus important exercice de recherche et sauvetage d'équipages de sous-marins mené par la Turquie, dont l'objectif est d'élaborer des méthodes pour des opérations interarmées dans ce domaine, dans des pays OTAN et non OTAN. Cet exercice a mobilisé 6 navires, 3 sous-marins, 6 navires de la garde côtière, 2 aéronefs, 2 hélicoptères, 21 personnels de recherche et sauvetage d'équipages de sous-marins et 12 sauveteurs-parachutistes. L'exercice a réuni des participants de 18 pays dont 8 Alliés (Bulgarie, Canada, France, Grèce, Italie, Portugal, Roumanie et États-Unis).</p>	27-31 mai	Turquie
<p>IRON WOLF</p> <p>Cet exercice international annuel visant à améliorer la mobilité militaire est l'un des trois exercices de grande envergure menés dans la région de la mer Baltique avec des forces de l'OTAN. Près de 4 000 soldats de Lituanie et de 10 autres pays de l'Alliance (Belgique, République tchèque, Danemark, Estonie, Allemagne, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Royaume-Uni et États-Unis) ont participé à cet exercice en 2019.</p>	8-22 juin	Lituanie
<p>BALTOPS</p> <p>Cet exercice multinational annuel dirigé par les États-Unis, dont le but est de renforcer la sûreté des voies maritimes et la sécurité de la région de la mer Baltique, a mobilisé près de 8 600 personnels en 2019. Il a rassemblé 50 bâtiments de surface, 40 aéronefs et 2 sous-marins venus de pays de l'OTAN (Belgique, Danemark, Estonie, France, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Espagne, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis), mais aussi de Finlande et de Suède, pays partenaires.</p>	9-21 juin	Allemagne et mer Baltique
<p>DRAGON</p> <p>Le plus grand exercice mené par la Pologne en 2019 a mobilisé près de 18 000 soldats et 2 500 pièces d'équipements militaires et d'armement de la Pologne et de 10 pays de l'OTAN (Belgique, Bulgarie, République tchèque, Allemagne, Italie, Norvège, Roumanie, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis), avec également des soldats du Quartier général de la Division multinationale Nord-Est.</p>	13-25 juin	Pologne
<p>BREEZE</p> <p>Cet exercice maritime dirigé par la Bulgarie a mobilisé 2 000 soldats et 27 navires venant de 12 pays de l'Alliance (Albanie, Belgique, Bulgarie, Canada, France, Grèce, Italie, Pologne, Roumanie, Turquie, Royaume-Uni et États-Unis). Le 2^e Groupe maritime permanent OTAN et le 2^e Groupe permanent OTAN de lutte contre les mines y ont également participé.</p>	12-31 juillet	Mer Noire, Bulgarie
<p>REAL THAW</p> <p>Mené tous les ans par le Portugal, cet exercice d'envergure mettant en jeu des forces multinationales et interarmées a pour objectif d'exercer ces forces à un large éventail de missions de combat, dans un environnement aussi réaliste que possible. L'exercice est également axé sur l'interopérabilité entre les différents pays. En 2019, 21 aéronefs et 600 personnels y ont participé. Des éléments du Danemark, de la France, des Pays-Bas, de l'Espagne, des États-Unis et de l'OTAN (AWACS) ont été déployés sous mandat fictif de l'ONU en tant que force de stabilisation multinationale.</p>	22 septembre-3 octobre	Portugal
<p>JOINT WARRIOR</p> <p>Cet exercice naval multinational dirigé par le Royaume-Uni a mobilisé près de 4 000 personnels, 58 aéronefs, 16 navires et 3 sous-marins. Onze Alliés (Belgique, Canada, Danemark, France, Allemagne, Lettonie, Pays-Bas, Norvège, Espagne, Turquie et États-Unis) ont participé à l'exercice. Des militaires du Japon et des Émirats arabes unis y ont également été associés.</p>	5-17 octobre	Royaume-Uni

La sécurité énergétique

Les Alliés reconnaissent que leur sécurité commune passe aussi par la sécurité énergétique. Les développements qui interviennent dans le domaine de l'énergie sur les flancs est et sud du territoire de l'Alliance peuvent avoir des incidences sur la sécurité de tous les Alliés. Les infrastructures énergétiques, dont sont tributaires à la fois les populations civiles et les forces armées, peuvent quant à elles être la cible de cyberattaques et d'attentats terroristes.

L'OTAN peut contribuer concrètement à la sécurité énergétique de ses pays membres et de ses pays partenaires de multiples manières, en encourageant ceux-ci à mettre en commun les éléments permettant d'établir une image commune de la situation, à réaliser des entraînements et des exercices, ainsi qu'à développer des technologies plus fiables, interopérables et écoefficientes pour leurs forces armées.

En juin, l'OTAN a organisé son camp de formation et d'évaluation axé sur l'énergie intelligente dans le cadre de l'exercice Capable Logistician 2019. Ce projet a rassemblé des experts nationaux qui ont mis en place un réseau électrique intelligent interopérable permettant de réduire de moitié la consommation de carburant d'un camp militaire. Par ailleurs, l'OTAN a poursuivi son projet intitulé «Outils harmonisés de contrôle de la consommation énergétique et de simulation de camp pour une plus grande efficacité énergétique» et a organisé des activités de formation à l'efficacité énergétique avec le concours du Centre d'excellence OTAN pour la sécurité énergétique, implanté en Lituanie.



Les développements dans le domaine de l'énergie et les aléas climatiques pèsent de plus en plus sur la sécurité des Alliés et la stabilité de leur voisinage.

En 2019, les Alliés ont continué d'adapter l'action de l'OTAN en matière de sécurité énergétique pour faire en sorte que l'Organisation puisse évaluer les risques dans le domaine de l'énergie, contribuer à la protection des infrastructures et garantir aux forces armées un accès sûr et pérenne aux ressources énergétiques.

Julijus Grubliauskas (Lituanie)

Administrateur au sein de la Section
Menaces hybrides et sécurité énergétique
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Des membres de l'armée de l'air française déploient des panneaux photovoltaïques reliés à un groupe électrogène «green to grid» monté sur remorque au cours de l'exercice Capable Logistician 2019 – Zone d'entraînement de Drawsko Pomorskie (Pologne), juin 2019.





Des membres des forces aériennes italiennes contrôlent les éléments d'un système de balisage LED portable installé sur la zone d'atterrissage des hélicoptères du camp de formation et d'évaluation axé sur l'énergie intelligente, à l'aérodrome de Ziemsko. Exercice Capable Logistician 2019 – Zone d'entraînement de Drawsko Pomorskie (Pologne), juin 2019.

En 2019, l'OTAN a également continué de débattre des développements intervenus à l'échelle mondiale dans le domaine énergétique et de leurs incidences sur la sécurité, et elle a analysé les enjeux liés aux politiques énergétiques de la Russie. En mars 2019, le Centre régional OTAN-ICI (Initiative de coopération d'Istanbul), situé au Koweït, a organisé un stage sur la protection des infrastructures énergétiques critiques, auquel ont participé des experts de la région. En septembre s'est tenu le stage annuel OTAN sur les enjeux stratégiques liés à la sécurité énergétique, au cours duquel des experts de pays membres et de pays partenaires de l'OTAN ont discuté de questions aussi diverses que les risques liés à la géopolitique ou les menaces de cyberattaque pesant sur les réseaux énergétiques. En septembre également, à l'invitation de la Pologne, les membres du

Comité politique de l'OTAN se sont rendus sur le site du terminal de gaz naturel liquéfié (GNL) de Świnoujście, sur la côte de la Baltique, pour se faire une meilleure idée des grandes mutations induites par la croissance du marché mondial de GNL.

En novembre 2019, pour orienter la suite des travaux, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance ont entériné une série de recommandations concernant le regroupement des éléments relatifs au rôle de l'OTAN en matière de sécurité énergétique. Il s'agit ainsi d'améliorer la connaissance de la situation et la compréhension des risques dans le domaine de l'énergie, de contribuer à la protection des infrastructures critiques et d'accroître la résilience, ainsi que de garantir aux forces armées un accès sûr et pérenne aux ressources énergétiques.

Mise en perspective : améliorer la coordination du renseignement

Dans un environnement de sécurité difficile et dynamique, pouvoir identifier très vite les menaces émergentes et y réagir rapidement est d'une importance vitale. À cette fin, la communauté OTAN du renseignement mène différentes initiatives pour que, sur le plus long terme, elle puisse être en mesure de mieux comprendre les adversaires potentiels tout en veillant à faire preuve de souplesse et de réactivité face à des situations qui évoluent rapidement. C'est pour cette raison que l'OTAN a fait de l'alerte et de la notification sa priorité numéro un après la création de la Division civilo-militaire Renseignement et sécurité au siège de l'Organisation, en 2016. Depuis lors, l'OTAN s'est adaptée et elle a amélioré ses mécanismes d'alerte et de notification, en définissant une nouvelle politique et en élaborant un schéma d'indices et de critères d'alerte pleinement opérationnel pour le Commandement allié Opérations.

L'OTAN s'efforce également d'améliorer la coordination du renseignement dans le milieu cyber, en donnant aux Alliés la possibilité d'échanger leurs bonnes pratiques pour faire face à des activités malveillantes de plus en plus fréquentes, complexes, destructrices et coercitives. Une équipe chargée de la politique cyber, composée de professionnels du renseignement et d'analystes du cyberspace venant de l'ensemble de l'OTAN, a réalisé une étude approfondie sur le soutien du renseignement aux opérations dans le cyberspace, comprenant une analyse détaillée des insuffisances ainsi que des recommandations. Sur la base de cette étude, l'OTAN a entrepris plusieurs initiatives clés destinées à renforcer le soutien du renseignement aux opérations dans le cyberspace, notamment grâce à la création d'une communauté d'experts chargée de dynamiser la collaboration au sein de l'OTAN et avec les services de renseignement nationaux sur des questions analytiques liées au cyber.



PROJETER LA STABILITÉ

Lutter contre le terrorisme,
coopérer avec les partenaires



Il est dans notre intérêt à tous de garantir la stabilité régionale et de répondre aux menaces et aux défis communs auxquels nous sommes confrontés. En tant que membre actif de la coalition mondiale contre Daech, l'OTAN joue son rôle, aidant à renforcer les capacités nationales en Jordanie et en Tunisie, et permettant aux forces de sécurité afghanes de bénéficier de formations, d'avis et d'assistance. Ensemble, nous pouvons continuer d'éradiquer le terrorisme où qu'il existe, avec détermination et en totale solidarité.

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN
Université nationale de défense pour les études militaires, Bagdad, 17 septembre 2019

Garantir la sécurité des Alliés, ce n'est pas seulement assurer la dissuasion et la défense sur notre territoire, c'est aussi être attentif aux développements au-delà des frontières de l'OTAN qui peuvent affecter la sécurité de l'Alliance. Plus de stabilité pour les voisins de l'OTAN, c'est plus de sécurité pour l'Alliance.

L'OTAN a une solide expérience en matière de projection de la stabilité, y compris à travers les opérations et

les missions qu'elle mène dans son voisinage, mais aussi à travers les interactions politiques, le dialogue et la coopération avec les partenaires et avec d'autres organisations internationales telles que l'Union européenne. En 2019, l'Alliance a continué d'aider ses partenaires à mettre en place des institutions de défense plus solides, à améliorer la gouvernance, à renforcer leur résilience et à contribuer plus efficacement à la lutte contre le terrorisme.

Lutter contre le terrorisme

La contribution de l'Alliance à la lutte contre le terrorisme a débuté en Afghanistan au lendemain des attentats du 11-Septembre, mais elle est désormais d'une portée bien plus vaste. En 2019, l'OTAN a continué, au travers de ses activités de formation et de conseil en Iraq, d'aider ce pays à lutter contre le terrorisme et à prévenir la résurgence de l'EIL. Parallèlement, dans le cadre de la coalition mondiale contre l'EIL, elle a fourni une capacité de connaissance de la situation et de détection lointaine en déployant ses avions AWACS (système aéroporté de détection et de contrôle).

En 2019, l'OTAN a aidé ses partenaires et d'autres organisations internationales à développer des capacités durables de lutte contre le terrorisme. Ainsi, les experts de l'OTAN ont travaillé avec l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les pays partenaires afin d'élaborer un programme OTAN de référence sur la lutte contre le terrorisme, sous la direction du Groupement PPP (Partenariat pour la paix), organisation de coopération dans le domaine de la sécurité qui regroupe les institutions de défense de soixante pays. Le but de ce programme est de permettre à tous les participants intéressés des pays de l'OTAN et des pays partenaires d'avoir une vue d'ensemble plus nuancée et plus complète des défis liés au terrorisme ainsi que des concepts de lutte contre le terrorisme permettant d'y faire face. En avril, l'OTAN a organisé son tout premier stage de formation conjoint en collaboration avec l'Union africaine, suivi du premier dialogue OTAN-Union africaine sur la coopération future en matière de lutte contre le terrorisme.

L'OTAN aide également les Alliés à améliorer leur aptitude à prévenir les menaces terroristes, ainsi qu'à s'en protéger et à y répondre, notamment au moyen de son programme de travail pour la défense contre le terrorisme, créé de longue date. Ce programme permet de mener des projets novateurs, de combler les lacunes et de renforcer l'interopérabilité par des exercices et des activités de formation.

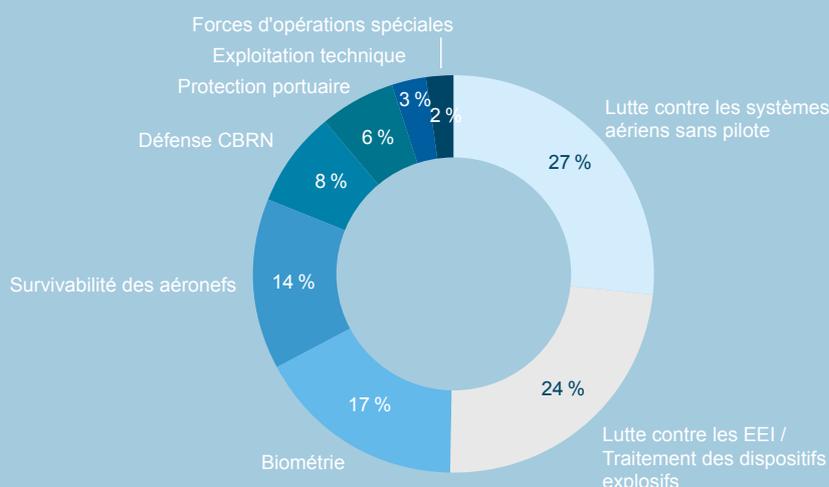


Je suis très fière des progrès accomplis avec les partenaires de l'OTAN pour ce qui est du renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme, qui améliore l'aptitude de l'OTAN à apporter une assistance et lui permet de tirer parti de la vaste expérience de ses partenaires dans ce domaine, au travers d'activités de coopération pratique.

Elena Beganu (Roumanie)

Administratrice contre-terrorisme
et conseillère SPS
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Programme de travail pour la défense contre le terrorisme Domaines d'activité en 2019



En 2019, 18 projets de coopération ont bénéficié du soutien du programme de travail pour la défense contre le terrorisme dans différents domaines, tels que la lutte contre les drones, la protection des ports contre les menaces terroristes en mer, la défense contre l'utilisation

de substances chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN) par des terroristes, la guerre électronique pour la survivabilité des aéronefs, et la lutte contre les engins explosifs improvisés.

Lutter contre la menace que représente le détournement de drones

Le détournement de drones à des fins terroristes pose un certain nombre de problèmes aux Alliés et aux pays partenaires en termes de résilience et d'état de préparation, que ce soit en opérations extérieures ou sur le territoire national. Ces drones sont utilisés par l'EIL et par d'autres organisations terroristes non seulement pour des activités de surveillance, mais aussi pour lancer et perpétrer des attaques contre des troupes et des moyens alliés. Prévenir ces attaques, s'en protéger et rétablir ensuite la situation nécessite une approche pangouvernementale cohérente. C'est pourquoi, en 2019, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN ont entériné un cadre pratique pour lutter contre le détournement de drones à des fins terroristes. Ce cadre aidera les Alliés à se doter de capacités et à mieux organiser les activités OTAN en cours dans ce domaine, notamment en mettant au point des équipements, des doctrines opérationnelles ainsi que des essais et des exercices pour faire face à la menace des drones. Les personnels disposeront ainsi de moyens de contre-mesures (systèmes

de détection, d'identification, de poursuite et d'engagement) sur le terrain, qui les aideront à mieux contrer cette menace.

Drone commercial pris dans un filet.
Cette technique permet de neutraliser des drones avec un minimum de dommages collatéraux. Exercice OTAN 2018 sur les technologies non létales – Quantico (Virginie, États-Unis), décembre 2018.



En 2019, l'Alliance a également entamé l'élaboration de deux nouvelles politiques qui aideront les Alliés à lutter contre le terrorisme. La première de ces politiques est centrée sur l'exploitation technique, capacité militaire qui permet de recueillir et d'analyser des données dans le cadre d'opérations militaires. Elle vise à améliorer l'aptitude de l'OTAN à produire et à utiliser des informations à l'appui de divers résultats tactiques, opérationnels et stratégiques allant de la protection des forces à l'élaboration de contre-mesures.

La seconde politique définira les rôles et les responsabilités pour ce qui est des éléments de preuve recueillis sur le champ de bataille. En d'autres termes, elle expliquera comment utiliser les informations recueillies par les militaires pour contrer la menace émanant des combattants terroristes étrangers et appuyer les efforts civils pour l'application de l'état de droit contre le terrorisme, notamment les enquêtes, les poursuites et les condamnations.

L'OTAN en Afghanistan

Les Alliés restent déterminés à faire en sorte que l'Afghanistan ne redevienne jamais un sanctuaire pour le terrorisme international. L'OTAN s'appuie pour cela sur la mission Resolute Support, sur son partenariat politique et pratique avec l'Afghanistan, et sur l'aide financière qu'elle apporte aux forces de sécurité afghanes. En continuant de soutenir le secteur de la sécurité en Afghanistan pour qu'il soit plus professionnel et plus autonome, les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN contribuent aussi à établir les conditions d'un règlement politique inclusif et durable.

À la réunion des dirigeants tenue à Londres en décembre 2019, les pays membres de l'OTAN ont réaffirmé l'engagement de l'Alliance en faveur de la sécurité et de la stabilité à long terme en Afghanistan. Le gouvernement afghan a réaffirmé à son tour son engagement à assumer la responsabilité principale de la sécurité, de la paix et des réformes.

En 2019, Resolute Support, en tant que mission OTAN non combattante de formation, de conseil et d'assistance, a continué de contribuer au renforcement des capacités des forces et des institutions de sécurité afghanes. Les principales activités dont a bénéficié l'Afghanistan ont été la planification opérationnelle, l'élaboration des budgets, la génération de force, la gestion du personnel, la logistique et le contrôle civil. La mission Resolute Support a également soutenu le programme « femmes, paix et sécurité » au travers d'activités de formation et d'entraînement.

Système automatisé d'identification biométrique de l'OTAN

La biométrie est un domaine essentiel en matière de protection, notamment parce qu'elle permet en particulier d'identifier les combattants terroristes et d'entraver leur liberté de mouvement. À cette fin, l'OTAN a élaboré une politique sur les données biométriques qui est compatible avec le droit national et le droit international applicables. En 2019, le système automatisé d'identification biométrique de l'OTAN, plateforme de partage de données biométriques, a été testé avec succès. Dans la phase suivante, prévue pour 2020, cette plateforme sera déployée sur le théâtre à des fins de protection des forces. Il s'agit d'une étape essentielle vers les essais, la validation et l'interopérabilité des moyens de biométrie. Un autre projet sur la biométrie dans un environnement maritime, avec connexion par satellite, a été testé avec succès au printemps 2019.

Dans un environnement de sécurité instable et complexe, les forces de sécurité afghanes ont su protéger les villes, sécuriser l'élection présidentielle et contrôler les grands axes routiers tout en intensifiant les opérations offensives contre les insurgés. L'armée de l'air afghane continue d'afficher des progrès, au même titre que les forces de sécurité spéciales afghanes, qui développent leur capacité à mener en toute autonomie des opérations offensives. Pour développer la professionnalisation des forces de sécurité afghanes, le gouvernement de Kaboul a commencé à opérer des changements à la tête des ministères chargés de la sécurité. Les ministères de la Défense et de l'Intérieur ont mis en place des réformes permettant de nommer la prochaine génération d'officiers afghans à des postes de haut niveau sur la base de leurs qualifications. Malgré toutes ces initiatives, la situation en matière de sécurité en Afghanistan reste préoccupante. Alors que les pays de l'OTAN ont toujours fait le maximum pour éviter les victimes civiles, les talibans et d'autres groupes terroristes ont délibérément pris des civils pour cible et ils restent responsables de la majorité des victimes civiles.

Le partenariat de l'OTAN avec l'Afghanistan a également porté sur une série de programmes conçus pour contribuer au renforcement des capacités et à la formation militaire, et pour favoriser l'efficacité et la pérennité des institutions afghanes.

Le fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane géré par l'OTAN est l'un des trois mécanismes de financement utilisés par la communauté internationale

pour drainer des fonds à l'appui des forces et des institutions de sécurité afghanes. Fin 2019, la contribution totale apportée à ce fonds s'élevait à près de 3 milliards de dollars. Le fonds d'affectation spéciale permet de financer le soutien à long terme de l'armée nationale afghane, des prestations de services pour des projets de génie civil de l'armée nationale afghane, ainsi que des activités d'alphabétisation, de formation militaire professionnelle et de renforcement des capacités destinées notamment aux femmes afghanes qui travaillent dans le secteur de

la sécurité. Il sert aussi à financer la mise en œuvre de la feuille de route établie par le gouvernement afghan pour la poursuite du développement des forces et des institutions de sécurité afghanes. Cette feuille de route comprend quatre grands volets : le renforcement des capacités de combat du pays, la lutte contre la corruption, la formation de nouveaux responsables militaires, et le renforcement des dispositions de commandement et de contrôle entre les différents éléments des forces de défense et de sécurité nationales afghanes.

L'OTAN en Iraq

La mission OTAN en Iraq a atteint sa capacité opérationnelle totale en septembre 2019. Elle a pour objectif d'aider l'Iraq à développer, à entraîner et à former ses forces militaires, et, plus largement, d'empêcher la résurgence de l'EIL.

La mission OTAN en Iraq repose sur le partenariat et l'inclusivité, ainsi que sur le respect total de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Iraq. Elle complète l'action plus vaste de la communauté internationale visant à renforcer la stabilité à long terme de l'Iraq et de la région. Elle coordonne ses activités avec la coalition mondiale contre l'EIL, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies.

En 2019, l'OTAN a apporté une assistance à l'Iraq dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, en offrant des conseils au ministère de la Défense,

au bureau du conseiller à la sécurité nationale, et au centre national d'opérations du premier ministre.

En tant que mission non combattante de formation et de conseil, la mission OTAN en Iraq met en œuvre une approche de type « formation des formateurs ». Au travers de stages techniques, d'ateliers et de séminaires organisés dans des écoles irakiennes de formation militaire et dans des établissements irakiens de formation militaire professionnelle, le but est de constituer un pool de formateurs irakiens autonomes.

Les travaux se sont aussi poursuivis dans les domaines suivants : lutte contre les engins explosifs improvisés, traitement des dispositifs explosifs, déminage, soutien à la planification civilo-militaire des opérations, médecine militaire, préparation du secteur civil, cyberdéfense, état de droit et droit des conflits

Visite en Iraq du secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg – Septembre 2019.



armés, lutte contre la corruption, protection des civils, protection des enfants dans les conflits armés, et action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité. La mission intègre la dimension de genre à chaque étape de la planification et des opérations. Une conseillère pour les questions de genre est déployée dans le cadre du groupe consultatif de haut niveau de la mission, et les questions de genre sont prises en compte à tous les stades, notamment tout au long des processus d'entraînement, de formation, de revue et d'évaluation.

En octobre 2019, la mission OTAN en Iraq et la mission de conseil de l'Union européenne en Iraq sont convenues d'intensifier encore la coopération pratique OTAN-UE dans le pays, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités, la gestion des ressources humaines, la gestion de crise, la gouvernance, l'intégration de la dimension de genre et le droit international.

La mission OTAN en Iraq est basée dans le grand Bagdad et compte près de 500 personnels civils et militaires. Le major-général Jennie Carignan (Canada) en assure le commandement depuis novembre 2019.

Résilience : coopérer avec les partenaires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Grâce au Dialogue méditerranéen et à l'Initiative de coopération d'Istanbul, l'OTAN a mis en place des réseaux uniques de partenaires dans l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Ces réseaux aident à renforcer la confiance entre leurs membres et à développer une véritable coopération pratique répondant aux besoins des différents partenaires.

Le Dialogue méditerranéen réunit l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, la Mauritanie, le Maroc et la Tunisie, tandis que l'Initiative de coopération d'Istanbul rassemble Bahreïn, le Koweït, le Qatar et les Émirats arabes unis.

En 2019, le dialogue politique de l'OTAN avec ses partenaires de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a gagné en substance et en régularité. Le Conseil de

l'Atlantique Nord s'est réuni en mai 2019 en Turquie pour célébrer le 25^e anniversaire du Dialogue méditerranéen avec les sept pays qui y participent et conduire à cette occasion une réflexion sur les réalisations passées et les perspectives de coopération. Le dialogue politique soutenu et les activités de diplomatie publique menés avec les sept pays du Dialogue méditerranéen ont aussi continué d'aider à favoriser une perception commune des défis de sécurité régionaux ainsi qu'à mieux faire comprendre les politiques et les objectifs de l'OTAN, et les avantages de la coopération.

L'année 2019 a aussi marqué le 15^e anniversaire de l'Initiative de coopération d'Istanbul. Lors de la visite qu'il a effectuée au Koweït en décembre, le Conseil

L'OTAN célèbre le 25^e anniversaire du Dialogue méditerranéen – 6-7 mai 2019, Turquie.



de l'Atlantique Nord a fait le bilan de ces 15 années d'efforts conjoints. Il a décidé d'approfondir encore la coopération avec les pays de l'Initiative de coopération d'Istanbul et de continuer à tenir régulièrement avec eux des réunions sur des questions de sécurité d'intérêt commun.

L'OTAN a développé plus avant sa coopération pratique avec les pays du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul dans les domaines du renforcement des capacités, de l'interopérabilité, de la normalisation et de la réforme du secteur de la sécurité. Parmi les grands domaines prioritaires de 2019 figuraient la lutte contre le terrorisme, les armes

légères et de petit calibre, la formation à la lutte contre les engins explosifs improvisés, la cyberdéfense, la détection des mines, la détection améliorée des restes explosifs de guerre, la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, et la gestion de crise.

Comme les années précédentes, les partenaires régionaux ont participé activement aux activités de formation et d'entraînement organisées par l'OTAN dans ses écoles et établissements. Au total, 37 équipes mobiles d'instructeurs ont mené des activités de formation dans les pays du Dialogue méditerranéen, et 17 ont été déployées dans les pays de l'Initiative de coopération d'Istanbul.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et le président du Bureau de la sécurité nationale du Koweït, Cheikh Thamer Ali-Sabah Al-Salem Al-Sabah – Koweït, décembre 2019.

Le Centre régional OTAN-Initiative de coopération d'Istanbul

Ce Centre, implanté au Koweït, est un pôle de formation et de coopération qui associe l'OTAN et ses partenaires de l'Initiative de coopération d'Istanbul, ainsi qu'Oman, l'Arabie saoudite et le Conseil de coopération du Golfe. Depuis son inauguration, en 2017, le Centre a accueilli près d'un millier de participants originaires de la région et plus de 200 experts de pays de l'OTAN. Il a pour vocation de promouvoir l'échange d'expertise entre professionnels des secteurs de la défense et de la sécurité et d'améliorer l'interopérabilité entre l'OTAN et ses partenaires dans la région. Les activités du Centre portent notamment sur la cyberdéfense, la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire, la gestion de crise, la sûreté maritime, la sécurité énergétique, le dialogue politique et la coopération entre militaires.

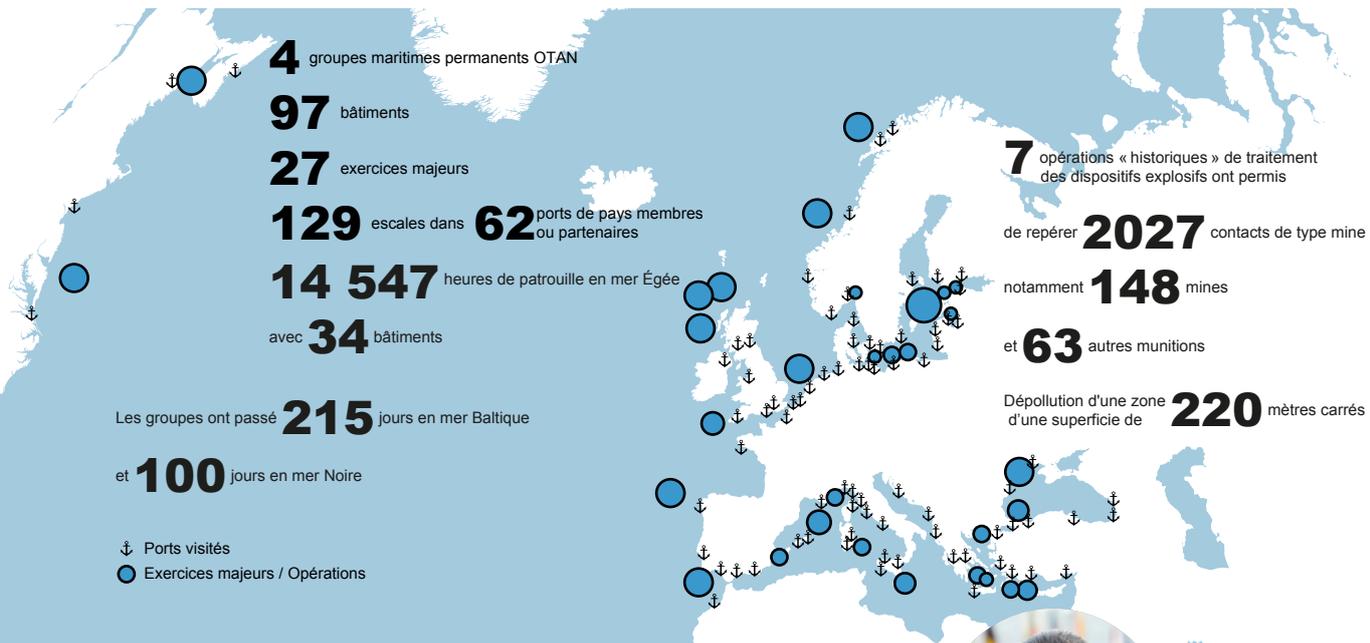
L'OTAN en mer

La posture et les opérations maritimes de l'OTAN sont d'une importance cruciale pour la capacité de dissuasion et de défense de l'Alliance face à tout adversaire potentiel. Elles permettent aussi à l'OTAN de projeter la stabilité et de coopérer avec des partenaires et d'autres organisations internationales. En 2019, les navires de l'OTAN ont continué d'effectuer des exercices, des activités de surveillance et des patrouilles dans des zones stratégiquement importantes pour l'Alliance, que ce soit en mer Baltique, en mer Noire ou en mer Méditerranée.



Exercice Dynamic Mariner/Flotex-19 – Espagne, octobre 2019.

Forces maritimes permanentes de l'OTAN (2019)



En 2019, l'opération Sea Guardian a joué un rôle capital en permettant à l'OTAN d'améliorer sa connaissance de la situation maritime en Méditerranée. Son mandat couvre également la lutte contre le terrorisme et le renforcement des capacités. En 2019, six « opérations ciblées » faisant intervenir divers bâtiments de surface, sous-marins et avions de patrouille maritime ont été menées dans le cadre de Sea Guardian. Ces opérations ont aidé l'OTAN à avoir une vue plus complète des menaces et des pratiques quotidiennes de transport maritime propres aux différentes zones géographiques de la Méditerranée. Dans ce contexte, les navires de l'OTAN présents en Méditerranée ont continué de partager des informations avec l'opération Sophia de l'Union européenne.

En mer Égée, l'OTAN a poursuivi son activité : ses bâtiments ont régulièrement fourni aux garde-côtes grecs et turcs ainsi qu'à Frontex, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, des informations sur les trafics illicites.



Avec nos quatre groupes navals permanents, qui opèrent constamment en haute mer sous le commandement du MARCOM, nous nous trouvons en première ligne pour assurer en mer une posture de dissuasion responsable afin de préserver la sécurité de l'Alliance.

Capitaine de corvette Caroline Hoefsmit (Pays-Bas)

Officier de quart État-major
(Battle Watch Captain)
Centre d'opérations maritimes
Commandement maritime
Northwood, Royaume-Uni



Le général de division Lorenzo D'Addario (Italie) (à droite), alors à la tête de la KFOR, reçoit dans son bureau, au quartier général de la KFOR, l'amiral James G. Foggo (États-Unis), commandant du Commandement allié de forces interarmées de Naples – Kosovo, septembre 2019.

L'OTAN au Kosovo

La présence de l'OTAN au Kosovo reste essentielle pour la stabilité et la sécurité de la région.

Vingt ans se sont écoulés depuis la mise sur pied de la Force pour le Kosovo (KFOR), dirigée par l'OTAN. Et la mission de l'OTAN, qui repose sur la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU, n'a pas changé. En 2019, la KFOR a continué de contribuer au maintien d'un environnement sûr et sécurisé et de garantir la liberté de mouvement pour toutes les communautés du Kosovo. La KFOR n'a pas eu à intervenir directement durant l'année écoulée.

La situation en matière de sécurité au Kosovo s'étant sensiblement améliorée au cours des deux dernières décennies, les effectifs de la KFOR ont pu être ramenés de 50 000 personnels en 1999 à environ 3 500 aujourd'hui.

En plus de diriger la KFOR, l'OTAN a apporté un soutien en matière de renforcement des capacités à la Force

de sécurité du Kosovo au travers de l'Équipe OTAN de conseil et de liaison, équipe civilo-militaire composée d'une quarantaine de personnels et de conseillers venant de plus de dix pays. Début 2019, le Conseil de l'Atlantique Nord a décidé de réexaminer le niveau d'engagement de l'OTAN auprès de la Force de sécurité du Kosovo suite à la décision des institutions du Kosovo de modifier le mandat de la Force.

Dans le cadre de leurs revues semestrielles, les Alliés ont confirmé que la posture de forces de l'OTAN resterait inchangée et que tout changement continuerait d'être dicté par les conditions.

La situation en matière de sécurité s'est certes un peu améliorée, mais elle ne pourra pas beaucoup évoluer tant que persisteront les tensions politiques et l'impasse dans laquelle se trouve le dialogue facilité par l'UE en vue de la normalisation des relations entre Belgrade et Pristina.

Un bataillon de réserve tactique de la KFOR mène un exercice réaliste de contrôle des foules et de répression des émeutes – Kosovo, octobre 2019.





La sous-lieutenant Rosa Pastore (Italie), de la mission Resolute Support, aux côtés de la conseillère pour les questions de genre de la Police afghane des frontières à Herat, Mme Gulghutai Melma – Afghanistan, janvier 2019.



Des soldats de la KFOR ont offert des équipements de football à des équipes juniors du Kosovo occidental – Novembre 2019.

Sécurité humaine

La prévention des conflits et la préservation de la paix passent par la prise en charge des questions liées à la sécurité humaine. En décembre dernier, les dirigeants des pays de l'OTAN réunis à Londres ont réaffirmé la détermination de l'Alliance à développer son rôle en la matière. Dans les situations de conflit et d'après-conflit, divers aspects de la sécurité humaine relèvent particulièrement du champ d'action de l'OTAN, à savoir

notamment la protection des civils, la prise en compte de la problématique des enfants dans les conflits armés, la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et les moyens d'y réagir, la lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits, la lutte contre la traite des êtres humains et la protection des biens culturels. Quant au programme plus vaste pour les femmes, la paix et la sécurité, il relève lui aussi de l'approche relative à la sécurité humaine.

Protéger les civils

La politique de l'OTAN relative à la protection des civils stipule clairement que tout doit être mis en œuvre pour éviter, réduire autant que possible et limiter les dommages causés aux civils pouvant résulter d'opérations militaires et de missions de l'OTAN ou dirigées par l'OTAN, ou d'autres activités menées sous mandat du Conseil. En 2019, les autorités militaires de l'OTAN ont poursuivi

l'adaptation et le développement de la doctrine et de la formation relatives à la protection des civils. C'est là un domaine dans lequel l'OTAN coopère activement avec d'autres acteurs internationaux, dont l'Organisation des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge.

Protéger les enfants dans les conflits armés

L'OTAN reconnaît que la protection des enfants contre les effets des conflits armés est à la fois un impératif moral et un élément essentiel pour rompre le cycle de la violence. Dans le cadre de l'action menée par la communauté internationale au sens large, l'OTAN s'emploie à faire face à cette problématique.

La formation est l'un des principaux outils utilisés par l'Alliance pour renforcer les efforts visant à protéger les enfants contre les effets des conflits armés. En 2019, l'OTAN a commencé à tester un outil évolué de réalité virtuelle pour améliorer la formation des forces des pays de l'OTAN et des pays partenaires dans ce domaine. Outre la formation axée sur la conduite des opérations et missions, l'OTAN a entrepris d'intégrer

dans ses processus de préparation et de planification la problématique des enfants dans les conflits armés.

La conseillère principale pour les enfants dans les conflits armés a poursuivi son travail auprès de la mission Resolute Support en Afghanistan tout au long de l'année 2019, en collaboration avec les responsables de l'OTAN ainsi qu'avec d'autres organisations internationales, dans le but d'aider le gouvernement afghan à améliorer ses politiques et ses pratiques. Cette action est importante, car elle ne vise pas seulement à protéger les enfants contre les violences physiques, mais aussi à traiter les aspects complexes liés au recrutement et à l'exploitation d'enfants par des groupes armés.

Prévenir et combattre l'exploitation et les abus sexuels

L'exploitation et les abus sexuels vont à l'encontre des principes et des valeurs fondamentales de l'OTAN. En 2019, l'OTAN a adopté sa première politique sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels et sur les moyens d'y réagir. Cette politique, entérinée par les dirigeants des pays de l'OTAN à leur réunion de décembre à Londres, consacre le principe de tolérance zéro prôné par l'OTAN. Alors même que des directives militaires proscrivant les comportements répréhensibles étaient déjà d'application à l'OTAN et que bon nombre de

pays avaient mis en place individuellement des politiques spécifiques, les pays de l'Alliance sont convenus en 2019 qu'il importait d'aller encore plus loin en adoptant en la matière une politique OTAN officielle. Le but de cette politique est de définir une approche cohérente et homogène visant à prévenir et à combattre l'exploitation et les abus sexuels à l'échelle de l'OTAN, et d'accélérer le développement des mécanismes nécessaires pour garantir le respect du principe de tolérance zéro.

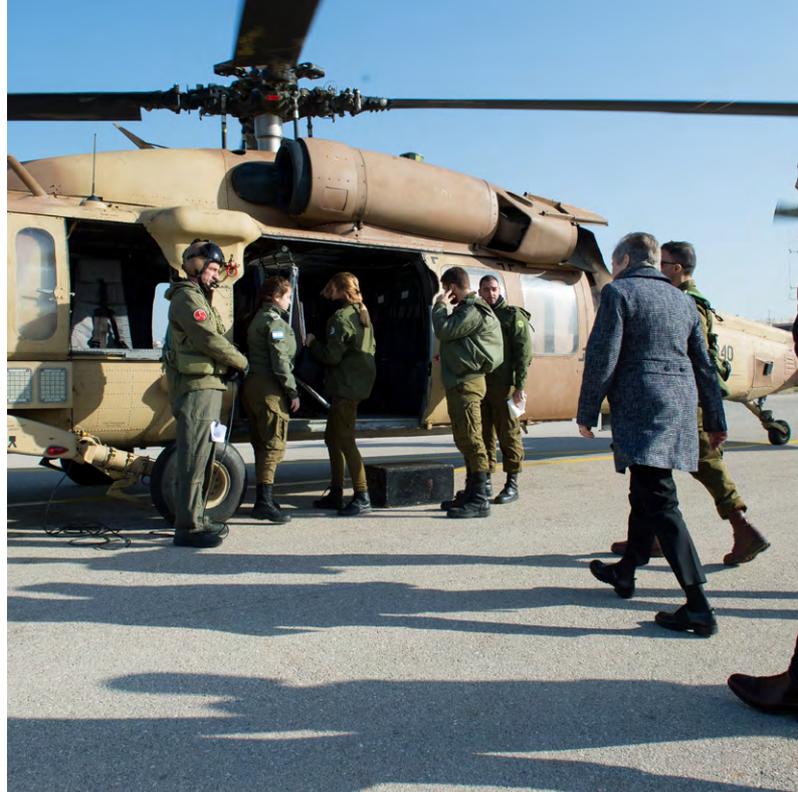
Protéger les biens culturels

La protection des biens culturels et de l'héritage commun est une valeur fondamentale de l'OTAN depuis sa création en 1949. Les biens culturels sont un enjeu majeur dans l'environnement de sécurité, et leur protection peut être un élément important à prendre en compte aux niveaux stratégique, opératif et tactique. Grâce à la formation OTAN requise en la matière pour toutes les forces armées, les militaires sont mieux à même d'identifier les sites culturels et de savoir comment agir en présence de biens culturels lors de déploiements.

En octobre 2019, le Commandement allié Opérations et le Commandement allié de forces interarmées de Naples ont réuni les principaux hauts représentants concernés de la communauté internationale afin de renforcer la sensibilisation à la protection des biens culturels et à la nécessité d'intégrer cette dimension à tous les stades de la préparation, de la planification et de la conduite d'opérations et de missions de l'OTAN ou dirigées par l'OTAN, ainsi que dans les formations, les entraînements, les exercices et les évaluations.



Un chasseur F-18 suisse roule aux abords d'une piste sur la base aérienne de Leeuwarden lors de l'exercice Frisian Flag 2019. Accueilli par les Pays-Bas, cet exercice de grande envergure axé sur les capacités aériennes permet aux pays de l'Alliance et aux pays partenaires de s'exercer ensemble aux opérations aériennes multinationales, qui sont complexes et exigeantes – Pays-Bas, avril 2019.



Visite en Israël de la secrétaire générale déléguée de l'OTAN, Rose Gottemoeller – janvier 2019.

Partenariats : la stabilité par le dialogue et la coopération pratique

Le dialogue politique est essentiel pour promouvoir la compréhension au niveau régional ainsi que l'échange d'expertise. Il est également fondamental car il permet à l'OTAN et à ses partenaires de nouer une coopération pratique sur mesure qui contribue à améliorer les capacités institutionnelles dans les secteurs de la défense et de la sécurité. Cette coopération pratique avec l'OTAN permet aux partenaires de renforcer l'interopérabilité de leurs forces avec celles des pays de l'Alliance, et d'accroître leur résilience.

Quarante et un pays d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de la région du Pacifique et d'Amérique latine ont conclu un partenariat formel avec l'OTAN. De nombreux autres pays ont en outre entamé un dialogue avec l'Alliance. Dix-neuf des pays partenaires ont établi une mission au siège de l'OTAN, à Bruxelles. De plus, l'Alliance dispose d'un réseau de bureaux de liaison et d'information, notamment à Belgrade, Chişinău, Koweït City, Kiev, Moscou, New York, Sarajevo, Skopje, Tbilissi et Vienne.

En 2019, les pays partenaires ont participé à 39 exercices dirigés par l'OTAN ; ils ont affecté 45 membres de leurs personnels à la structure de commandement de l'OTAN et ont pris part à des missions de l'OTAN, notamment en Afghanistan, en Iraq et au Kosovo. Les pays partenaires



L'OTAN et l'Union africaine font face à des menaces et à des défis communs. En 2019, nous avons donné un nouvel élan aux relations entre l'OTAN et l'Union africaine. Le point d'orgue a été la signature, en novembre 2019, d'un nouvel accord jetant les bases d'une coopération politique et pratique plus étroite.

Theodora Adekunle (Royaume-Uni)

Conseillère politique, Division Opérations
Siège de l'OTAN, Bruxelles

ont également apporté une contribution financière aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, ainsi qu'un soutien concret, par exemple via les centres de formation et d'entraînement des partenariats.

La politique de la porte ouverte de l'OTAN

La politique de la porte ouverte de l'OTAN est un principe fondateur du traité de Washington et l'une des grandes réussites de l'Alliance. La porte de l'OTAN est ouverte à toutes les démocraties européennes qui partagent les valeurs de l'Alliance, qui sont désireuses et capables d'assumer les responsabilités et les obligations liées au statut de membre, qui sont susceptibles de favoriser le développement des principes du Traité de l'Atlantique Nord, et dont l'admission peut contribuer à la sécurité de la région nord-atlantique. L'OTAN respecte le droit de tout pays de choisir ses propres arrangements de sécurité. Chaque pays a en effet le droit de déterminer pour lui-même s'il souhaite adhérer à un traité ou à une alliance.

En 2019, la Macédoine du Nord a continué de se préparer à intégrer pleinement les structures de l'OTAN. Depuis que son protocole d'accession a été signé par l'ensemble des Alliés, en février 2019, elle participe aux réunions de l'OTAN en tant que pays invité. L'OTAN se réjouit à la perspective d'accueillir la Macédoine du Nord en tant que 30^e pays membre de l'Alliance, lorsque tous les Alliés auront ratifié son protocole d'accession.

L'adhésion de la Macédoine du Nord à l'OTAN contribuera à la stabilité et à la prospérité de ce pays, ainsi qu'à celles des Balkans occidentaux et de l'ensemble de la zone euro-atlantique. L'adhésion imminente de la Macédoine du Nord montre bien que le travail assidu, les réformes et la détermination sont payants, et que la porte de l'OTAN reste ouverte.

En 2019, l'OTAN a continué de soutenir les efforts de réforme de la Bosnie-Herzégovine au moyen d'un solide programme de coopération. En décembre dernier, la



La politique de la porte ouverte de l'OTAN, qui renforce l'Alliance, a apporté la sécurité à des millions d'Européens. La signature du protocole d'accession de la Macédoine du Nord montre l'attachement de l'OTAN à cette politique, ainsi qu'à la sécurité et à la stabilité des Balkans occidentaux.

Tanya Hartman (États-Unis)

Administratrice Division Affaires politiques
et politique de sécurité
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Bosnie-Herzégovine a présenté à l'OTAN son programme de réformes. L'Alliance lui a exprimé son soutien alors que le gouvernement met en œuvre les réformes prévues dans ce programme, notamment en ce qui concerne la revue de défense.

Toujours en 2019, les Alliés ont également réitéré leur engagement à soutenir l'adhésion, à terme, de la Géorgie et de l'Ukraine à l'OTAN, conformément à la décision prise au sommet de Bucarest, en 2008, et rappelée lors de sommets ultérieurs.

Les Alliés signent le protocole d'accession de la République de Macédoine du Nord – Bruxelles (Belgique), février 2019.



Les partenaires mondiaux de l'OTAN : l'Asie-Pacifique et l'Amérique latine

En plus de 25 ans, l'Alliance a établi un réseau de partenariats avec des pays non membres situés dans la zone euro-atlantique, la région de la Méditerranée et celle du Golfe, ainsi qu'avec d'autres pays, appelés « partenaires mondiaux ».

L'OTAN compte quatre partenaires proches dans la région Asie-Pacifique (Australie, Japon, Nouvelle-Zélande et Corée du Sud), et elle est en train de nouer un partenariat avec la Mongolie. L'Alliance entretient également un dialogue avec la Chine et avec l'Inde dans le but de renforcer la confiance et la compréhension.

Dialogue avec la Chine

L'OTAN a noué de longue date un dialogue politique et militaire avec la Chine, qui permet de favoriser la compréhension mutuelle et les interactions. L'OTAN souhaite avoir avec la Chine une relation constructive fondée sur des intérêts communs et sur un respect mutuel. La poursuite d'un dialogue ciblé peut permettre de mieux se comprendre et de dissiper les idées fausses. À la réunion qu'ils ont tenue en décembre 2019 à Londres, les dirigeants des pays de l'OTAN ont dit être conscients que l'influence croissante et les politiques internationales de la Chine présentent à la fois des opportunités et des défis, auxquels l'OTAN doit répondre en tant qu'Alliance.

En 2019, le dialogue avec la Chine s'est poursuivi au travers de rencontres de haut niveau, notamment des réunions entre les hauts responsables de l'OTAN et le chef de la mission de la Chine auprès de l'Union européenne, des entretiens de travail entre militaires qui se sont déroulés à Pékin en septembre, et des réunions politiques à un niveau élevé qui se sont tenues à Bruxelles en octobre.

Compte tenu des défis croissants auxquels sont confrontées la zone euro-atlantique et la région Asie-Pacifique, l'OTAN a élargi en 2019 son dialogue politique avec ses partenaires mondiaux dans cette région. Le secrétaire général s'est rendu en Australie et en Nouvelle-Zélande au mois d'août, et le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni à quatre reprises avec des partenaires de la région Asie-Pacifique. La relation que l'OTAN entretient depuis longtemps avec ses partenaires

de la région Asie-Pacifique est principalement axée sur la collaboration dans des domaines d'intérêt commun, comme la cybersécurité, les femmes, la paix et la sécurité, la réponse aux crises et la gestion de situations de crise, et la sécurité énergétique. À travers cette relation, l'OTAN veut promouvoir la sécurité coopérative et parler d'une seule voix en faveur de l'ordre international fondé sur des règles.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et la première ministre de Nouvelle-Zélande, Jacinda Ardern – Nouvelle-Zélande, août 2019.



Au cours de son déplacement en Nouvelle-Zélande, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, s'est rendu à la mosquée Al Noor, où il a rencontré des membres de la communauté musulmane – Christchurch (Nouvelle-Zélande), août 2019.

L'OTAN a poursuivi ses relations avec la Colombie, premier partenaire de l'Alliance en Amérique latine. En 2019, le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni à deux reprises avec la Colombie afin de débattre de la situation en matière de sécurité dans la région. La coopération pratique s'est accrue : la Colombie participe activement au programme OTAN pour le développement de l'intégrité en partageant son expérience de la lutte contre

la corruption. La coopération s'est également intensifiée dans le domaine de la cybersécurité. Le déminage constitue un autre domaine dans lequel l'OTAN et la Colombie coopèrent. En mars 2019, le Conseil de l'Atlantique Nord a accueilli le Centre international de déminage de Colombie au sein du réseau OTAN des centres de formation et d'entraînement des partenariats.



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, rencontre des soldats géorgiens blessés, au Centre conjoint de formation et d'évaluation – Géorgie, mars 2019.

Investir auprès des partenaires : renforcement des capacités et formation

Développer les capacités

Par son initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense, l'OTAN prodigue aux partenaires des conseils stratégiques sur la réforme du secteur de la défense et de la sécurité, et les aide à développer des capacités de défense pour les forces locales au travers d'activités de formation et d'entraînement. Cette initiative s'appuie sur le vaste savoir-faire de l'OTAN en matière de conseil, de soutien, d'entraînement, de formation et de mentorat. Le soutien fourni par l'OTAN permet aux partenaires d'améliorer leur résilience et leur sécurité.

Tous les pays membres de l'Alliance ainsi que sept partenaires – la Finlande, l'Irlande, la Jordanie, la Macédoine du Nord, la Serbie, la Suède et la Suisse – ont contribué en 2019 aux paquets élaborés par l'OTAN pour le renforcement des capacités, notamment en mettant à disposition des experts, des formateurs ou des moyens financiers.

Voici quelques exemples illustrant le soutien fourni aux pays partenaires en 2019 dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense, et les activités qui ont permis à ces pays d'améliorer leur interopérabilité avec l'OTAN.

Géorgie

L'année 2019 a été chargée pour ce qui est des relations entre l'OTAN et la Géorgie.

La coopération pratique s'est accrue en 2019 dans le cadre du paquet substantiel OTAN-Géorgie, conçu pour

renforcer les capacités de défense de la Géorgie et l'aider à se préparer à adhérer, à terme, à l'Organisation. À ce titre, la Géorgie a accompli des progrès notables en ce qui concerne l'aviation, la défense aérienne, l'adoption d'une législation transparente en matière d'acquisitions, l'amélioration des capacités logistiques et de cyberdéfense ainsi que le renforcement des capacités de communication stratégique du ministère de la Défense. Par ailleurs, en 2019, l'OTAN a intensifié son soutien à la Géorgie dans le domaine de la sûreté maritime et de la protection portuaire. Le Centre conjoint OTAN-Géorgie de formation et d'évaluation et l'École pour le renforcement des institutions de défense ont proposé de nombreuses activités de formation destinées à des stagiaires militaires et civils.

En mars 2019, la Géorgie a accueilli un exercice organisé conjointement avec l'OTAN. Cet exercice de poste de commandement assisté par ordinateur a rassemblé quelque 350 participants venus de 24 pays membres et pays partenaires de l'OTAN. Il visait à entraîner du personnel du quartier général d'une brigade multinationale dirigée par la Géorgie à planifier, à coordonner et à exécuter une réponse militaire à une crise humanitaire. L'exercice a également permis de tester l'interopérabilité des forces de la Géorgie, des pays de l'OTAN et d'autres pays partenaires, ainsi que les capacités géorgiennes de commandement et de contrôle. La garde côtière géorgienne a coopéré étroitement avec le commandement maritime de l'OTAN. Des unités de la garde côtière et de la police militaire, ainsi que d'autres unités, ont été entraînées en vue de leur participation future à des opérations dirigées par l'OTAN, notamment la mission Resolute Support et l'opération Sea Guardian.

Le Conseil de l'Atlantique Nord a effectué, en octobre, une visite dans la ville de Batoumi, sur la côte de la mer Noire, où les ambassadeurs ont rencontré la présidente géorgienne, Salomé Zourabichvili, le premier ministre, Guiorgui Gakharia, et d'autres hauts responsables, ainsi que des parlementaires et des représentants de la société civile. À cette occasion, la Commission OTAN-Géorgie, après avoir salué les résultats obtenus depuis cinq ans au titre du paquet substantiel OTAN-Géorgie, a annoncé qu'elle avait décidé de procéder à une actualisation de ce paquet.

La Géorgie a continué d'apporter un soutien appréciable aux opérations et à d'autres activités de l'OTAN.

Iraq

Pour plus d'informations sur les activités de l'OTAN en Iraq, et notamment sur la mission OTAN en Iraq, on se reportera à la page 71.

Jordanie

La Jordanie est partenaire de l'OTAN depuis plus de 20 ans.

En 2019, la coopération pratique a été spécialement consacrée à l'aide de l'OTAN à la modernisation des forces armées jordaniennes. De nouvelles étapes ont été franchies, notamment la fin du programme de soutien à la formation dans les domaines de la lutte contre les engins explosifs improvisés, de la cyberdéfense et de la logistique. La Jordanie a aussi décidé de participer au programme OTAN pour le développement de l'intégrité en vue d'analyser les structures, les pratiques et les capacités de ses forces armées s'agissant de bonne gouvernance, de transparence et d'obligation de rendre compte. L'OTAN a mené des activités d'entraînement et de formation pour les forces armées jordaniennes, renforcé la coopération dans le domaine de la bonne gouvernance, et lancé un projet visant à contribuer à la création d'un cyberlaboratoire destiné à renforcer le système jordanien de gestion des incidents et des crises ainsi que ses capacités d'investigation/analyse numérique et les compétences des experts jordaniens de la cyberdéfense. Par ailleurs, l'OTAN a continué d'aider la Jordanie à améliorer la préparation de son secteur civil en prévision d'incidents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires, par le biais d'un projet triennal avec l'Organisation des Nations Unies.

En 2019, l'OTAN a décidé d'installer à Amman une petite équipe de coordination qui travaillera en étroite collaboration avec les forces armées jordaniennes pour favoriser l'exécution des mesures de renforcement des capacités. Cette équipe sera mise en place en 2020.

République de Moldova

La République de Moldova a travaillé avec l'OTAN pour faire avancer ses réformes, notamment dans les domaines de la lutte contre la corruption, de la cyberdéfense ou du rôle des femmes dans le secteur de la défense. En 2019, l'OTAN a aidé la République de Moldova à élaborer ses stratégies militaire et de défense, et à concevoir une nouvelle structure pour les forces armées moldaves. L'OTAN a également contribué à la mise en œuvre des réformes de la défense.

Le Bureau de liaison de l'OTAN à Chişinău permet de favoriser la coopération avec la République de Moldova. Il s'agit d'un petit bureau civil qui prodigue des conseils pratiques aux autorités moldaves sur la manière de tirer le meilleur parti de l'aide fournie par l'Organisation et qui publie toute une série d'informations sur la nature des relations entre l'OTAN et la République de Moldova. En 2019, une coordonnatrice pour le renforcement des capacités de défense a rejoint l'équipe du Bureau de liaison de l'OTAN. Le soutien fourni par l'Organisation, qui respecte pleinement la neutralité du pays, vise à répondre à ses demandes spécifiques.

Par ailleurs, la République de Moldova apporte une précieuse contribution à l'opération de soutien de la paix dirigée par l'OTAN au Kosovo.

Tunisie

En 2019, l'OTAN a fourni aux forces armées tunisiennes un soutien en matière de renforcement des capacités afin de les aider à atteindre les objectifs du partenariat définis dans le cadre du processus de planification et d'examen. Le soutien de l'OTAN à la Tunisie est venu en complément de l'aide reçue par le pays aux niveaux bilatéral et international sur des questions telles que la cyberdéfense, la formation à la lutte contre les engins explosifs improvisés et la promotion de la transparence financière.

D'autres initiatives ont été mises en œuvre en 2019, en particulier dans les domaines de la promotion de la bonne gouvernance et de l'éthique parmi les responsables de la défense, et de la transparence financière. En 2019, des représentants du ministère tunisien de la Défense nationale ont participé au stage phare du programme OTAN de développement de l'intégrité pour responsables du secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant, qui se tient chaque année à l'École de l'OTAN à Oberammergau. Pour la première fois, l'organisme public chargé de la bonne gouvernance y était également représenté.

Coopération avec l'Ukraine

Tout au long de 2019, les Alliés ont montré leur attachement inébranlable à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Après que la Russie a fait un usage injustifié de la force contre des navires ukrainiens et leurs équipages près de la mer d'Azov et du détroit de Kertch en novembre 2018, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Alliance ont décidé en avril 2019 de renforcer le soutien pratique de l'OTAN à l'Ukraine, notamment en coopérant avec ses forces navales, en partageant des informations ayant trait, entre autres, à la connaissance de la situation, en programmant des escales de navires et en organisant des exercices conjoints.

Le nouveau président ukrainien, Volodymyr Zelensky, qui est entré en fonction en mai 2019, a réaffirmé que l'intégration euro-atlantique était l'ambition stratégique de son pays. En octobre, le Conseil de l'Atlantique Nord a effectué une visite à Odessa et à Kiev, au cours de laquelle il a rappelé que l'OTAN était déterminée à continuer d'apporter un soutien pratique à l'Ukraine. Lors de cette visite, l'OTAN et l'Ukraine ont fait le point sur l'ensemble complet de mesures d'assistance en faveur de l'Ukraine, qui vise à aider le pays à réformer son secteur de la défense et de la sécurité.

En 2019, l'équipe de conseillers des Alliés en poste à la Représentation de l'OTAN auprès de l'Ukraine a prêté son concours au gouvernement et au Parlement ukrainiens pour la mise en application de la loi-cadre sur la sécurité nationale, laquelle prévoit l'exécution de réformes qui permettront au pays de se mettre en conformité avec les normes euro-atlantiques. L'Ukraine a également bénéficié de 16 programmes d'aide différents dans le cadre de l'ensemble complet de mesures d'assistance. Parmi eux figurent les projets relevant des fonds d'affectation spéciale, qui représentent au total plus de 40 millions d'euros. Ainsi, en 2019, grâce à ces



Réunion de la Commission OTAN-Ukraine lors de la visite en Ukraine du secrétaire général de l'OTAN et des membres du Conseil de l'Atlantique Nord – Octobre 2019.

fonds d'affectation spéciale, il a été possible de fournir à l'Ukraine du matériel de réadaptation médicale et des dispositifs de communication sécurisée. Par ailleurs, le programme de perfectionnement professionnel OTAN-Ukraine a permis de continuer d'aider le pays à développer les compétences au sein de son secteur de la défense et de la sécurité.

L'Ukraine a en outre bénéficié de divers projets exécutés dans le cadre du programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité. En 2019, la plateforme OTAN-Ukraine pour la lutte contre les pratiques de guerre hybride a apporté son soutien à deux séminaires d'experts sur les aspects militaires de la guerre hybride et à un projet consacré au renforcement de la résilience face à la désinformation.

Investir dans la formation

L'un des meilleurs moyens qui permet à l'OTAN de projeter la stabilité dans le voisinage de l'Alliance est d'entraîner les forces locales et d'investir dans la formation « défense » pour soutenir les réformes institutionnelles dans les pays partenaires.

L'année 2019 a marqué le vingtième anniversaire des centres de formation et d'entraînement des partenariats, un réseau de trente-trois établissements dans les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN. Ces centres, qui proposent des formations et des entraînements pour officiers de pays membres et de pays partenaires, jouent un rôle important dans les opérations de l'OTAN car ils organisent des modules de pré-déploiement.

En 2019, les centres de formation et d'entraînement des partenariats ont proposé au total 715 stages différents et ont formé près de 50 000 personnes. Ils ont par ailleurs accru leur coopération avec des organisations internationales comme l'Union africaine, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies.

En outre, l'OTAN a mis en place le programme de renforcement de la formation « défense » pour soutenir la coopération pratique avec les partenaires en matière de formation aux questions de défense dans le cadre des activités de renforcement des institutions et capacités de défense menées par l'OTAN. Ce programme aide les pays partenaires à mettre en place, à développer et à réformer leurs établissements de formation militaire professionnelle ainsi qu'à établir des références communes validées pour la formation militaire.

Un membre d'une équipe ukrainienne de décontamination de véhicules participant à l'exercice Rapid Trident, organisé par l'Ukraine et les États-Unis – Ukraine, septembre 2019.



En 2019, le programme a permis une coopération avec des établissements de défense de seize pays¹, et l'organisation de 318 activités de formation auxquelles ont participé, au total, 3 494 représentants des pays partenaires et 1 050 experts des pays de l'Alliance. Quelques résultats marquants obtenus en 2019 : fourniture à la République de Moldova d'une aide à la mise sur pied de son école pour sous-officiers, lancement au Maroc d'un programme axé sur la cybersécurité et les sous-officiers, établissement du premier programme pour instructeurs référents avec l'École supérieure de guerre des forces armées tunisiennes et d'un système de formation à distance, publication d'un nouveau programme de référence sur la lutte contre le terrorisme, et réalisation d'une importante initiative de perfectionnement du corps enseignant avec l'Académie militaire de Macédoine du Nord.

Fonds d'affectation spéciale

Les fonds d'affectation spéciale ont été créés pour générer des sources de financement supplémentaires destinées à la mise en œuvre de projets pratiques et pour fournir une aide aux partenaires. Les projets qui font appel à ces fonds concernent généralement la démilitarisation, la transformation de la défense et le renforcement des capacités. Les pays de l'Alliance et les pays partenaires, ainsi que des organisations internationales, contribuent aux fonds d'affectation spéciale de l'OTAN sur une base volontaire.

En 2019, on comptait 19 de ces fonds, parmi lesquels les fonds d'affectation spéciale du Partenariat pour la paix, les fonds d'affectation spéciale pour l'Ukraine, le fonds d'affectation spéciale pour le développement de l'intégrité, le programme de perfectionnement professionnel et le fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense. Ce dernier a été créé en 2015 afin de fournir un soutien et des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre de l'initiative OTAN de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense.

Le fonds d'affectation spéciale pour le renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense permet aux Alliés et aux partenaires de contribuer à des projets spécifiques dans les pays bénéficiaires (qui sont actuellement au nombre de 5 : Géorgie, Iraq, Jordanie, République de Moldova et Tunisie). Depuis la création du fonds, 21 Alliés et 4 partenaires (Finlande, Irlande, Macédoine du Nord et Suède) ont apporté des contributions financières représentant au total environ 23 millions d'euros. À ce

jour, le fonds d'affectation spéciale a accordé ou engagé approximativement 12 millions d'euros pour 35 projets. Les projets financés ont notamment servi à soutenir le Centre conjoint de formation et d'évaluation en Géorgie, la formation et le renforcement des capacités en matière de déminage en Iraq et le système OTAN de codification en Jordanie.

Développement de l'intégrité

L'Alliance reconnaît que la mauvaise gouvernance et la corruption rendent plus complexes les défis de sécurité auxquels les Alliés et les partenaires doivent faire face. En 2019, 53 pays contribuaient au programme OTAN pour le développement de l'intégrité, qui vise à fournir des conseils stratégiques et un soutien sur mesure aux Alliés et aux partenaires pour renforcer la bonne gouvernance, améliorer la résilience institutionnelle et réduire au minimum les risques de corruption dans le secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant.

En 2019, l'OTAN a fourni un soutien sur mesure à un total de 2 500 responsables civils et militaires de 21 pays, avec l'assistance de plus d'une trentaine d'Alliés et de partenaires. Le programme a contribué à accroître la capacité institutionnelle dans le cadre des efforts de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité se rapportant à la défense menés par l'OTAN dans plusieurs pays participants (Arménie, Colombie, Géorgie, Iraq, Jordanie, République de Moldova, Macédoine du Nord, Tunisie et Ukraine). Par exemple, en Ukraine, le programme pour le développement de l'intégrité a permis de mener à bien un audit de huit ministères et agences du secteur de la défense et de la sécurité et d'établir un rapport qui, soumis aux autorités ukrainiennes en octobre 2019, contient des recommandations spécifiques visant à renforcer la bonne gouvernance dans toutes les institutions participantes.

De plus, la conférence bisannuelle du programme s'est tenue aux États-Unis, en présence de plus de 150 représentants de pays membres ou partenaires de l'OTAN, représentants d'organisations internationales ou membres de la société civile, qui ont débattu de l'importance d'institutions résilientes pour la sécurité.

Le programme pour le développement de l'intégrité a reçu une subvention d'un million d'euros de l'Union européenne, qui a reconnu ainsi l'expertise de l'OTAN en matière d'intégrité et de bonne gouvernance, et son rôle de premier plan dans le secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant.

¹ Afghanistan, Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Iraq, Kazakhstan, Kirghizistan, Mauritanie, République de Moldova, Mongolie, Maroc, Macédoine du Nord, Serbie, Tunisie, Ukraine.

Faire avancer la science au service de la paix et de la sécurité

En 2019, le programme OTAN pour la science au service de la paix et de la sécurité a octroyé des fonds pour la réalisation de 49 projets de coopération concrets dans 22 pays partenaires. Ces projets axés sur la recherche de résultats ont été mis en place en réponse à une demande. Toujours en 2019, 31 autres projets ont été achevés, et 31 activités et ateliers de formation ayant rassemblé quelque 2 700 experts, scientifiques et jeunes chercheurs ont été organisés.

Activités marquantes de 2019

- Lancement du programme DEXTER (détection des explosifs et des armes à feu dans le cadre de la lutte contre le terrorisme), qui vise à mettre un point un système destiné à être utilisé dans les transports en commun; ce projet est financé par huit pays membres et pays partenaires de l'OTAN.
- Aide à la coordination des réponses aux crises à l'échelle des Balkans occidentaux au travers d'exercices sur le terrain organisés en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Macédoine du Nord dans le cadre du projet relatif à la mise en place d'un système de commandement de nouvelle génération pour la gestion des incidents.
- Financement d'ateliers scientifiques consacrés aux technologies de pointe mises en œuvre dans les systèmes de communication, aux nouveaux matériaux, aux technologies quantiques, aux capteurs et aux détecteurs ainsi qu'aux systèmes télépilotes et autonomes.
- Resserrement de la coopération scientifique entre l'OTAN et l'Ukraine, l'accent ayant été mis en particulier sur les technologies avancées et sur la mise au point d'un système d'alerte précoce pour la lutte contre les pratiques de guerre hybride.
- Reprise des contacts avec la communauté scientifique du Bélarus au travers d'une activité à Minsk et de la visite d'une équipe OTAN de haut niveau, toutes deux organisées avec le soutien de l'Académie des sciences du Bélarus, du Comité d'État pour les sciences et la technologie et du ministère des Affaires étrangères.
- Poursuite des travaux en cours dans le cadre de 17 projets menés avec des pays du Dialogue méditerranéen dans divers domaines: technologies avancées, défense contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, et cyberdéfense.
- Financement de formations organisées pour les pays de l'Initiative de coopération d'Istanbul au Centre régional établi au Koweït; ces formations, destinées à promouvoir la coopération et l'interopérabilité dans la région, ont porté en particulier sur la protection des infrastructures énergétiques critiques et la résilience en la matière, et sur la sécurité des réseaux.



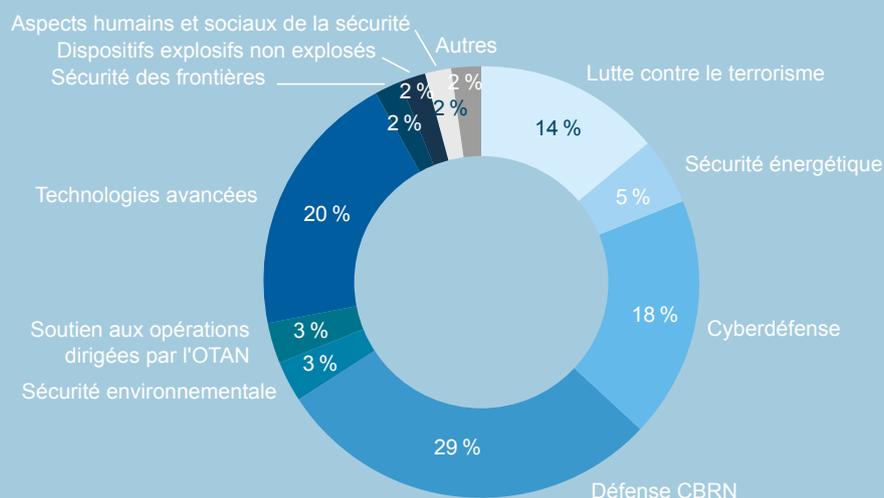
L'utilisation des technologies avancées aide l'OTAN à contribuer à la lutte contre le terrorisme. En 2019, les Alliés ont signé un accord de consortium pour lancer le programme DEXTER, qui vise à mettre au point un système intégré de détection des explosifs et des armes à feu dans les transports en commun.

Deniz Yüksel-Beten (Turquie)

Conseillère sénior

La science au service de la paix et de la sécurité et coopération avec les partenaires
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Programme pour la science au service de la paix et de la sécurité : activités menées en 2019 par priorité clé



Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe

Le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe est le principal mécanisme OTAN de réponse aux situations d'urgence civile permettant de prévoir avec les partenaires les mesures à prendre face à des catastrophes d'origine naturelle ou humaine. Il fonctionne comme un centre d'échanges qui assure la coordination des demandes des pays touchés et des offres d'aide internationale. Le Centre est reconnu pour le rôle de premier plan qu'il joue dans l'organisation d'exercices sur le terrain qui visent à tester la réponse aux catastrophes.

Le Centre travaille en étroite coopération avec les autorités militaires de l'OTAN, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, le Centre de coordination de la réaction d'urgence de la Commission européenne, et d'autres organisations internationales.

En 2019, le Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophe a pris part à plusieurs

exercices multinationaux consacrés aux situations d'urgence dans le domaine civil organisés par des services nationaux ou par d'autres organisations internationales. Il s'agissait notamment des exercices menés sous la conduite de l'Azerbaïdjan, du Monténégro, de la Roumanie et de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

En novembre, après un tremblement de terre, l'Albanie a lancé un appel à l'aide internationale. Suite à une demande adressée par le Centre aux Alliés et aux partenaires, plusieurs pays ont apporté une aide bilatérale directement à l'Albanie, tandis que la Hongrie et Israël ont proposé leur expertise ainsi qu'une aide humanitaire via le mécanisme de réponse de l'Alliance.

Par ailleurs, le Centre a élaboré de nouvelles directives pour la planification, la conduite et l'évaluation des exercices internationaux de réaction en cas de catastrophe.

Œuvrer pour le bien commun : la coopération avec les organisations internationales

L'OTAN est déterminée à travailler en coopération et en consultation étroites avec d'autres organisations internationales. L'Alliance entretient des relations avec un certain nombre d'organisations internationales, dont l'Union européenne, l'Organisation des Nations

Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et l'Union africaine. En outre, l'OTAN est régulièrement en contact avec le Comité international de la Croix-Rouge.

L'Union européenne

En 2019, l'OTAN et l'Union européenne (UE) ont continué d'approfondir la coopération stratégique qu'elles entretiennent de longue date. La mise en œuvre des 74 propositions adoptées d'un commun accord par les deux organisations constitue un volet essentiel de cette coopération et s'inscrit dans le prolongement des déclarations conjointes signées par le secrétaire général de l'OTAN, le président du Conseil européen et le président de la Commission européenne en 2016 et en 2018.

Des progrès notables ont été accomplis sur différentes questions, notamment la mobilité militaire, la lutte contre les menaces hybrides et les cybermenaces, ainsi que l'action « femmes, paix et sécurité ». En outre, l'opération Sea Guardian de l'OTAN et l'opération Sophia de l'UE ont poursuivi leur collaboration.

En 2019, l'OTAN a apporté son soutien à l'UE en vue du renforcement des initiatives de défense européennes, dans un esprit de transparence et de complémentarité, et elle a insisté pour que les Alliés non membres de



Rencontre entre le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne, Josep Borrell – Bruxelles (Belgique), décembre 2019.

l'UE soient associés le plus largement possible à ces initiatives.

Le dialogue politique engagé entre les deux organisations s'est poursuivi à un rythme soutenu: des exposés croisés ont été organisés régulièrement, et le Conseil de l'Atlantique Nord et le Comité politique et de sécurité de l'UE se sont réunis à trois reprises.

L'Organisation des Nations Unies

L'OTAN et l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont continué d'entretenir une relation forte, en mettant à contribution le Bureau de liaison de l'OTAN auprès de l'ONU, à New York, et en prenant appui sur la version actualisée de la déclaration commune sur la coopération entre leurs secrétariats, qu'elles ont adoptée en 2018.

En 2019, l'OTAN a apporté son soutien aux opérations de paix de l'ONU, notamment au travers de formations axées sur la lutte contre les engins explosifs improvisés et sur la médecine militaire. À la demande de l'ONU, l'OTAN a commencé à réfléchir à de nouveaux domaines d'aide pour les opérations de paix que l'ONU mène en Afrique.

Les deux organisations ont coopéré en Jordanie dans le cadre d'un projet conjoint d'une durée de trois ans visant à améliorer la préparation du secteur civil jordanien aux incidents chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires.

L'OTAN a continué d'entretenir un dialogue politique de vaste portée avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. Les questions liées à la sécurité humaine sont un élément prépondérant dans la relation entre les deux organisations; ces dernières s'apportent ainsi un soutien mutuel pour la mise en œuvre des résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité. L'OTAN a par ailleurs renforcé ses relations avec le Bureau de lutte contre le terrorisme, le Bureau des affaires de désarmement et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Partenaire essentiel pour l'OTAN, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) offre un cadre privilégié pour le dialogue sur la sécurité, notamment sur la maîtrise des armements et les mesures de confiance et de sécurité.

Le dialogue politique entre l'OTAN et l'OSCE, qui couvre un éventail varié de sujets, s'est poursuivi à un rythme soutenu, y compris aux plus hauts niveaux. Le Bureau



Je suis fier de contribuer à accroître l'interopérabilité politique entre l'OTAN et l'ONU, ainsi qu'entre les Alliés à New York. Favoriser un rapprochement entre ces environnements différents, c'est ouvrir la voie à une intensification de la coopération pratique dans les années à venir.

Michal Miarka (Pologne)

Agent de liaison civil de l'OTAN
auprès de l'ONU, à New York

de liaison de l'OTAN à Vienne, devenu pleinement opérationnel en 2019, a contribué au bon déroulement de ce dialogue. Les échanges entre les deux organisations ont porté sur la situation en matière de sécurité dans les Balkans occidentaux, en Ukraine, dans le Caucase du Sud, en Asie centrale, en Afghanistan et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que sur des questions transversales telles que la cyberdéfense et l'action « femmes, paix et sécurité ».

L'Union africaine

Les interactions entre l'OTAN et l'Union africaine ont pris la forme d'une coopération pratique, qui s'est exercée avec le soutien du Bureau de l'officier de liaison militaire de haut rang de l'OTAN, à Addis-Abeba. Les deux principaux volets de cette coopération ont été la fourniture d'une assistance opérationnelle et logistique et d'une aide pour le renforcement des capacités, ainsi que la mise à disposition d'experts spécialisés dans des domaines tels que la planification des exercices et la logistique.

En novembre 2019, les deux organisations ont signé un nouvel accord de coopération, qui ouvre la voie à un resserrement de la collaboration pratique et politique entre elles. L'OTAN a continué de soutenir le renforcement de la Force africaine en attente, une initiative majeure de l'Union africaine qui vise à accroître la capacité du continent à faire face aux conflits, aux crises et aux catastrophes humanitaires.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Les femmes, la paix et la sécurité





Une militaire néerlandaise du groupement tactique de la présence avancée rehaussée de l'OTAN s'apprête à sortir d'un lac gelé pendant un exercice d'entraînement à l'immersion en eau froide – Lituanie, décembre 2019.

Changer les comportements, combattre les préjugés et présenter des parcours de femmes qui puissent servir de modèle (...) sont au moins quelques exemples de ce que l'on peut faire pour renforcer le rôle des femmes au sein des forces armées. C'est un choix normal et intelligent.

Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN
Académie maritime d'Odessa, Ukraine, octobre 2019



Tout au long de l'année 2019, l'action pour les femmes, la paix et la sécurité a été au cœur des activités de l'OTAN et est devenue partie intégrante du nouveau paradigme de sécurité. Pour réaliser ses tâches fondamentales et réussir dans ce qu'elle entreprend, l'OTAN ne saurait se passer d'une approche axée sur la personne.

Clare Hutchinson (Canada)

Représentante spéciale du secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Progrès accomplis en 2019

Si personne ne met plus en doute la nécessité d'intégrer la dimension de genre dans toutes les activités de l'OTAN, l'on ne sait pas toujours ce que cela signifie ni pourquoi c'est important. Deux exemples illustrent comment l'intégration de la dimension de genre a fait bouger les choses en 2019.

- La prolifération incontrôlée et le détournement d'armes légères et de petit calibre peuvent avoir des conséquences désastreuses sur la sécurité, la paix et la stabilité. Afin d'améliorer l'efficacité générale des activités menées dans le domaine des armes légères et de petit calibre, le Centre OTAN pour la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération des armes de destruction massive a publié, en octobre 2019, des lignes directrices sur l'intégration de la dimension de genre dans les projets relevant de ce domaine. Ces lignes directrices visent à faire en sorte que les considérations et les préoccupations intersectionnelles des femmes comme des hommes soient reconnues et prises en compte de la même manière. Elles mettent en lumière les avantages que présente l'intégration de la dimension de genre dans le domaine considéré : meilleure compréhension de ce qu'est la sécurité, en particulier dans les conflits de basse intensité, plus grande adhésion de la population locale aux activités liées aux armes légères et de petit calibre, adoption de solutions novatrices et plus efficaces grâce à la participation des femmes à la prise de décision, etc.
- Le comité de haut niveau chargé à l'OTAN d'assurer la fourniture de capacités interopérables à tous les Alliés est la Conférence des directeurs nationaux des armements, qui se réunit deux fois par an. En 2019, ses travaux ont porté sur la pertinence de l'intégration de la dimension de genre dans le développement des capacités militaires. Ils ont notamment donné lieu à l'élaboration d'un plan axé sur la mise au point d'un équipement militaire qui soit mieux adapté aux femmes – un aspect plus que jamais crucial pour le bon déroulement des opérations de forces déployées.

Le Comité OTAN sur la dimension de genre a tenu sa 43^e conférence annuelle en juin, rassemblant 150 personnes venues de 36 pays pour procéder à des échanges de vues sur la redevabilité et l'intégration de la dimension de genre. À cette occasion, des hauts responsables ont fait part de leur expérience et évoqué les changements auxquels ils ont assisté au fil du temps, tandis que des conseillers pour les questions de genre et des sous-officiers ont expliqué ce qui avait bien marché et ce qui avait posé problème lors de l'intégration de la dimension de genre aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.



Officier de la marine espagnole participant à l'exercice Dynamic Mariner 19 – Espagne, octobre 2019.



Conférence annuelle du Comité OTAN sur la dimension de genre au siège de l'OTAN – Bruxelles (Belgique), juin 2019.

Par ailleurs, l'OTAN coopère avec d'autres organisations internationales sur l'action « femmes, paix et sécurité ». En mars, l'OTAN et l'UE ont organisé à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) une conférence de haut niveau visant à encourager les jeunes femmes des pays des Balkans occidentaux à être actives en politique et dans la vie publique. À Bruxelles, s'adressant au personnel féminin du Service européen pour l'action extérieure, Rose Gottemoeller, alors secrétaire générale déléguée de l'OTAN, a parlé de son parcours en tant que femme dans le monde des relations internationales et du rôle précieux que jouent les femmes dans les organisations nationales et internationales. En octobre, l'OTAN et le Centre nordique pour les questions de genre dans les opérations militaires ont organisé une rencontre entre responsables militaires de l'OTAN et de l'UE afin qu'ils procèdent à des échanges sur ce qui a été fait pour l'intégration de la dimension de genre dans les opérations militaires. Les débats ont notamment porté sur les solutions pratiques qui permettraient aux deux organisations d'améliorer les exercices et les entraînements dans ce domaine.

En marge du débat public annuel du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité, l'OTAN, l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine ont lancé une initiative visant à accélérer la mise en application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité à l'échelle régionale, au travers de laquelle ces organisations pourront partager leurs bonnes pratiques et les enseignements tirés dans le domaine considéré. La

plateforme offre un espace de coopération et d'échange permettant à toutes les parties concernées de bénéficier de toute la somme d'expérience constituée en la matière et d'y contribuer.

La Commission consultative OTAN de la société civile sur les femmes, la paix et la sécurité a été créée en 2016



De gauche à droite, Ursula von der Leyen, alors ministre de la Défense de l'Allemagne, et Margarita Robles Fernandez, ministre de la Défense de l'Espagne. Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord en session des ministres de la Défense – Bruxelles (Belgique), juin 2019.

afin qu'il y ait des interactions plus systématiques entre l'Alliance et des personnalités de la société civile dans ce domaine. Après deux années d'activité, la Commission a fait l'objet d'une revue dont le but était de déterminer si des adaptations étaient nécessaires. Suite à cette revue, la composition de la Commission a été modifiée, en 2019, de sorte qu'y siègent des représentants de la société civile de régions touchées par des conflits aux côtés de ceux des pays membres et des pays partenaires de l'OTAN. La nouvelle commission s'est réunie au siège de l'OTAN en novembre; elle a approuvé une série de

domaines de coopération pour 2020.

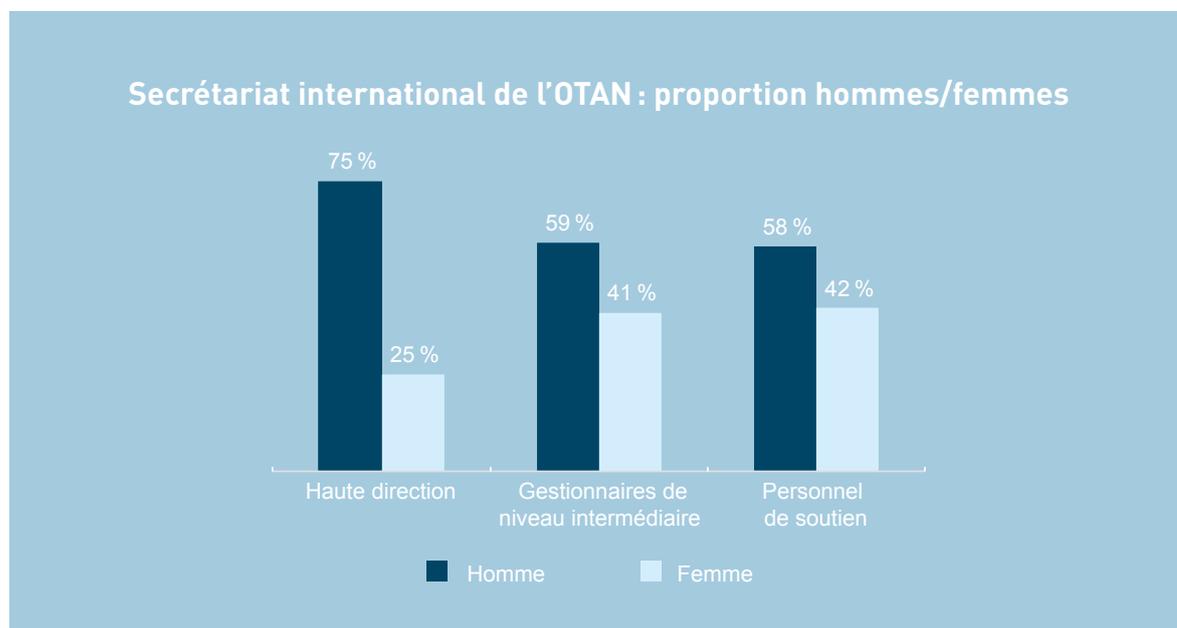
Lors de la Journée internationale des femmes, en mars 2019, l'OTAN a accueilli Mariam Safi, fondatrice et directrice de l'organisation DROPS (Organization for Policy Research and Development Studies) en Afghanistan. Invitée à prendre la parole à une réunion du Conseil de l'Atlantique Nord avec les pays partenaires, Mme Safi a évoqué le sort réservé aux femmes en Afghanistan et elle a souligné combien il importe d'associer les femmes aux négociations de paix.

Statistiques sur la parité hommes-femmes

Si la parité hommes-femmes, dans toute organisation, n'est qu'une partie de l'équation de l'intégration et de l'inclusion, il reste intéressant d'avoir des statistiques à ce sujet. L'OTAN est déterminée à établir et à publier des statistiques sur la parité hommes-femmes chaque année. En 2019, les femmes représentaient 40 % des agents du Secrétariat international et, comme l'illustre le graphique ci-dessous, le pourcentage de femmes y occupant un poste de haut niveau a grimpé à 25 %. À l'État-major militaire international, les femmes représentent 17 % des

effectifs.

En 2019, l'Alliance a montré combien elle était déterminée à améliorer encore ces chiffres – et à rendre l'Organisation plus efficace dans cette démarche – en approuvant un plan d'action pour la diversité et l'inclusion, qui contribuera à réduire les obstacles à l'embauche et permettra une meilleure prise en compte de l'optique de la diversité pour le recrutement et la fidélisation du personnel.





ORGANISATION





Le secrétaire général, Jens Stoltenberg, prend la pose aux côtés de membres du personnel de l'OTAN lors d'une assemblée festive au siège – Bruxelles (Belgique), décembre 2019.



L'Oxford Philharmonic Orchestra se produit au siège de l'OTAN à l'occasion du 70^e anniversaire de l'Alliance – Bruxelles (Belgique), novembre 2019.

Notre Alliance est sans égale. Nous protégeons près d'un milliard de citoyens des deux côtés de l'Atlantique. Nos paroles et nos actes ont donc un poids considérable. Pour garder le cap dans ce monde imprévisible et complexe, nous devons rester unis sur le plan politique et forts sur le plan militaire.

Discours prononcé par le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, le jour où lui a été remise la médaille Manfred Wörner
Berlin, novembre 2019

Siège et structures de l'OTAN

Le siège de l'OTAN, à Bruxelles, abrite le Secrétariat international et l'État-major militaire international de l'Organisation, ainsi que les délégations et les représentations militaires des 29 pays membres, les missions de 19 pays partenaires et plusieurs agences. C'est principalement là que, au travers de discussions et de consultations, se décide la politique et l'action de l'Organisation.



Le siège se met au vert

Depuis son emménagement dans ses nouveaux locaux, au printemps 2018, l'OTAN s'efforce de réduire son empreinte écologique, en prêtant une attention particulière à la production de déchets et en investissant dans l'écomobilité. En 2019, l'Organisation a recyclé 54% de ses déchets et a mis en place différentes initiatives destinées à diminuer radicalement la quantité de déchets produite au siège.

Le nouveau siège de l'OTAN a été pensé de manière à limiter autant que possible la consommation d'énergie : la cogénération et l'énergie géothermique sont ainsi utilisées pour l'alimentation en électricité et pour le chauffage, et le siège est équipé d'un système de refroidissement par le sol ainsi que d'un système de collecte des eaux de pluie.

Le Conseil de l'Atlantique Nord

Le **Conseil de l'Atlantique Nord** est l'organe suprême de prise de décision à l'OTAN. Il offre un cadre permettant de procéder à des consultations sur tous les sujets touchant à la paix et à la sécurité des pays membres. Il est composé des hauts représentants de l'ensemble de ces pays, qui se réunissent pour examiner des questions de fond et des questions opérationnelles nécessitant des décisions collectives, ainsi que pour procéder à des échanges de vues et à des consultations sur des sujets qui les intéressent ou les préoccupent tous.

Les décisions étant prises par consensus, les politiques adoptées par le Conseil sont considérées comme l'expression de la volonté collective de tous les pays membres de l'Alliance. Le Conseil est présidé par le secrétaire général. Qu'il soit réuni au sommet, c'est-à-dire au niveau des chefs d'État et de gouvernement, ou en session permanente, c'est-à-dire au niveau des ambassadeurs, toutes ses décisions ont la même valeur.



Salle du Conseil de l'Atlantique Nord – Bruxelles (Belgique), novembre 2019.



Réunion des dirigeants des pays de l'OTAN. Cérémonie organisée à l'occasion du 70^e anniversaire de l'Alliance – Londres (Royaume-Uni), décembre 2019.

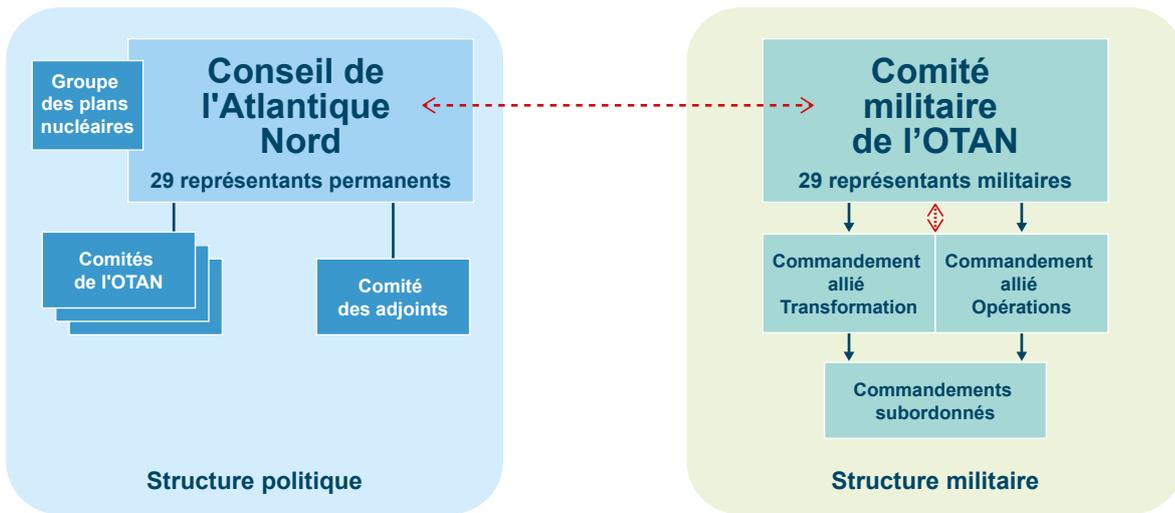
Réunion des dirigeants (Londres)

Le 4 décembre 2019, les chefs d'État et de gouvernement de tous les pays membres de l'OTAN, ainsi que du pays invité, la Macédoine du Nord, se sont retrouvés à Londres. À l'occasion de cette 30^e réunion officielle des dirigeants des pays de l'OTAN, ils ont célébré le 70^e anniversaire de l'Alliance et ils ont par ailleurs pris une série de décisions visant à adapter l'OTAN pour l'avenir. Les Alliés ont réaffirmé leur attachement à l'article 5, ont pris des mesures propres à améliorer la disponibilité opérationnelle des forces de l'OTAN, et ont reconnu l'espace comme milieu d'opérations, le cinquième aux côtés des milieux terrestre, aérien, maritime et cyber. Ils ont également adopté un nouveau plan d'action pour intensifier leurs efforts de lutte contre le terrorisme et se sont engagés à assurer la sécurité de leurs infrastructures critiques, et notamment à recourir à

des systèmes 5G sécurisés et résilients. Les dirigeants ont aussi abordé la question du partage des charges, notant que des progrès sans précédent avaient été accomplis, et se déclarant déterminés à poursuivre leurs efforts pour faire en sorte que les dépenses de défense continuent d'évoluer positivement. De plus, l'OTAN a réaffirmé que sa réponse au déploiement par la Russie de missiles de portée intermédiaire à capacité nucléaire restait défensive, coordonnée et destinée à renforcer un système efficace de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération.

Les dirigeants ont rappelé qu'ils étaient prêts à travailler à un véritable dialogue avec la Russie. Ils ont aussi évoqué la montée en puissance de la Chine, ainsi que les défis et opportunités qui en découlent pour l'Alliance.

Structure politique et structure militaire de l'OTAN



Les autorités militaires de l'OTAN

Les 29 Alliés sont représentés au sein des structures militaires de l'OTAN, avec plus de 6 300 militaires et 720 civils travaillant au sein de l'État-major militaire international et dans les quartiers généraux formant la structure de commandement de l'OTAN.

Le **Comité militaire** est la plus haute instance militaire de l'OTAN. Il est composé des chefs d'état-major de la défense de tous les pays de l'Alliance. Depuis juin 2018, il est présidé par le général d'armée aérienne Sir Stuart Peach, de la Royal Air Force (Royaume-Uni).

Le Comité militaire fournit au Conseil de l'Atlantique Nord des avis militaires fondés sur un consensus. Il coopère étroitement avec les deux commandants stratégiques pour porter à l'attention de l'échelon politique des plans, des questions et des recommandations. Les chefs d'état-major de la défense des pays de l'OTAN se réunissent trois fois par an. Le reste du temps, le Comité militaire siège en session permanente ; les représentants militaires des pays s'expriment alors au nom de leur chef d'état-major de la défense.

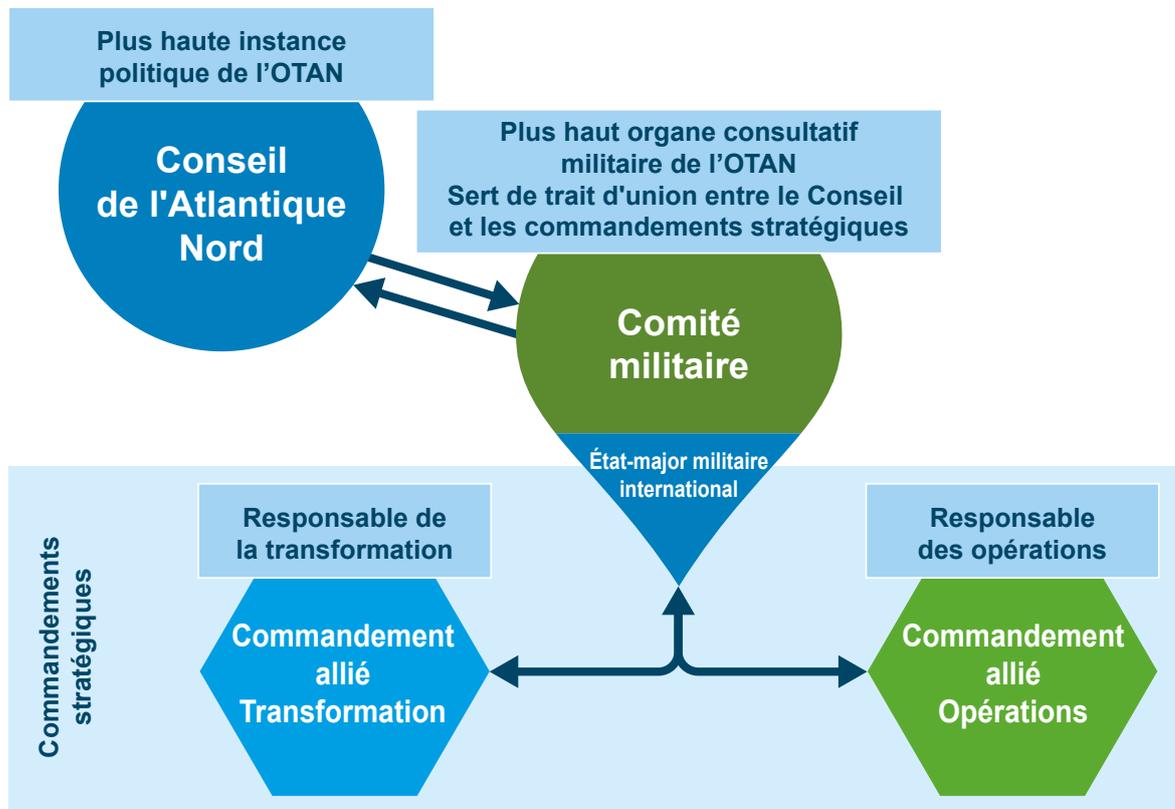


Visite du Comité militaire, emmené par son président, le général d'armée aérienne Sir Stuart Peach, au Commandement terrestre allié – Izmir (Turquie), février 2019.

L'**État-major militaire international** est l'organe exécutif du Comité militaire. Composé d'environ 500 militaires et civils venant des pays de l'Alliance et des pays partenaires, il est chargé de réaliser des analyses et des études sur des questions militaires intéressant l'OTAN, de recenser les domaines présentant un intérêt stratégique ou opérationnel, et de proposer des lignes d'action. Il

veille aussi à ce que les décisions et les politiques de l'Organisation relatives aux questions militaires soient mises à exécution par les organes militaires concernés de l'OTAN. En juillet 2019, le général de corps d'armée Hans-Werner Wiermann (Allemagne) est devenu directeur général de l'État-major militaire international.

Quelle est la place du Comité militaire dans le processus décisionnel ?



Pour mener à bien ses tâches militaires fondamentales, l'Alliance compte sur la structure de commandement de l'OTAN et sur la structure de forces de l'OTAN.

La **structure de commandement de l'OTAN** joue un rôle stratégique: elle exerce le commandement et le contrôle des opérations interarmées de l'Alliance. Elle se compose des deux commandements stratégiques de l'OTAN, le Commandement allié Opérations et le Commandement allié Transformation, ainsi que de leurs commandements et quartiers généraux subordonnés. Les militaires travaillant au sein de la structure de commandement sont mis à la disposition de l'OTAN par les 29 pays de l'Alliance et sont à la charge des budgets de défense nationaux.

Le **Commandement allié Opérations** est chargé de la planification et de l'exécution de toutes les opérations et missions de l'OTAN. Son quartier général principal est établi à Mons, en Belgique, et il possède des quartiers généraux subordonnés dans plusieurs autres pays de l'OTAN. Le 3 mai 2019, le général d'armée aérienne Tod D. Wolters, de l'armée de l'air des États-Unis, a été nommé commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) et a pris la tête du Commandement allié Opérations. Le SACEUR est responsable de la préparation et de la conduite de l'ensemble des opérations militaires de l'Alliance ainsi que du commandement général des opérations au niveau stratégique. Par ailleurs, il formule des directives militaires stratégiques à l'intention des commandants subordonnés.

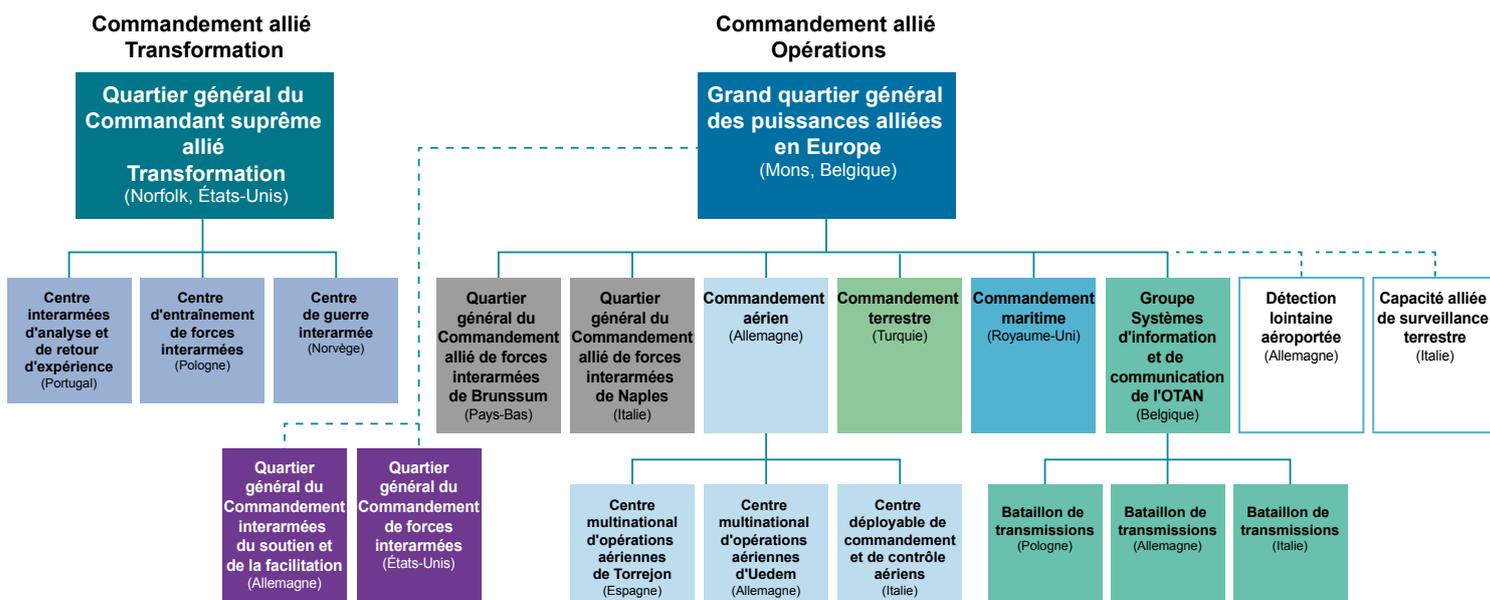


Le général d'armée aérienne Tod D. Wolters, commandant suprême des forces alliées en Europe, et le général André Lanata, commandant suprême allié Transformation – Siège de l'OTAN, Bruxelles (Belgique), mai 2019.

Le **Commandement allié Transformation** pilote la transformation de la structure, des forces, des capacités et de la doctrine militaires de l'OTAN. Son quartier général principal est situé aux États-Unis, à Norfolk (Virginie), et il possède des commandements subordonnés dans d'autres pays de l'OTAN. Il est dirigé par le commandant suprême allié Transformation. Depuis juin 2018, ce rôle est assumé par le général André Lanata, de l'armée de l'air française.

La **structure de forces de l'OTAN** se compose de forces nationales et de forces multinationales ainsi que des états-majors opérationnels qui leur sont associés. Il s'agit de forces des pays membres qui sont mises à la disposition de l'OTAN de façon permanente ou temporaire selon des critères déterminés. L'OTAN peut puiser dans cette ressource pour répondre aux besoins qui sont ceux de l'Alliance lorsqu'il s'agit de mener des opérations et de les soutenir dans la durée.

Structure de commandement de l'OTAN



Le Secrétariat international

En 2019, le Secrétariat international de l'OTAN, établi au siège de l'Organisation, comptait 1 130 agents provenant de presque tous les pays membres¹. Le Secrétariat international facilite la formation du consensus au sein de l'Alliance et il aide à la mise en application des décisions prises par le Conseil de l'Atlantique Nord.

L'OTAN a un système de recrutement fondé sur le mérite et s'attache à faire en sorte que son personnel reflète la diversité des citoyens pour lesquels elle œuvre. En 2019, le Conseil de l'Atlantique Nord a approuvé une nouvelle stratégie en matière de ressources humaines, dont le but est d'attirer les personnes les plus talentueuses et de leur permettre de s'épanouir sur le plan professionnel. L'OTAN a aussi adopté un nouveau plan d'action pour la diversité et l'inclusion, destiné à orienter les efforts déployés par l'Alliance pour promouvoir davantage encore la diversité et l'égalité et pour donner à tous les employés les moyens de réaliser leur plein potentiel.

¹ Seuls l'Islande et le Monténégro ne sont pas représentés au sein du Secrétariat.



L'OTAN est un employeur attractif et je suis fière du travail que nous faisons aux Ressources humaines pour le bénéfice de tous nos collègues, quel que soit leur lieu d'affectation.

Floricica Olteanu (Roumanie)

Administratrice Ressources humaines
Coordination de la stratégie et de la politique RH
Siège de l'OTAN, Bruxelles



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, et les ambassadeurs siégeant au Conseil de l'Atlantique Nord rendent un hommage chaleureux à la secrétaire générale déléguée, Rose Gottemoeller – Siège de l'OTAN, Bruxelles (Belgique), octobre 2019.



La secrétaire générale déléguée de l'OTAN, Rose Gottemoeller, et son successeur, Mircea Geoană – Siège de l'OTAN, Bruxelles (Belgique), octobre 2019.

2019 : l'Alliance rend hommage à Rose Gottemoeller à l'occasion de son départ et souhaite la bienvenue au nouveau secrétaire général délégué, Mircea Geoană

En octobre, l'Alliance a rendu hommage à Rose Gottemoeller à l'occasion de son départ. M^{me} Gottemoeller, qui avait pris ses fonctions en octobre 2016, a été la première femme, au cours des 70 ans d'existence de l'OTAN, à occuper le poste de secrétaire général délégué. Dans ce rôle, elle a contribué à orienter la politique de l'Alliance à l'égard de la Russie, elle a géré la transition entre l'ancien et le nouveau siège – l'un des plus grands projets architecturaux menés en Europe ces dernières années – et elle a coordonné

l'action de l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme ainsi que la promotion de la cause « femmes, paix et sécurité ».

Le diplomate roumain Mircea Geoană a pris ses fonctions de secrétaire général délégué de l'OTAN le 17 octobre 2019, devenant le premier citoyen d'un pays d'Europe centrale et orientale à occuper ce poste. M. Geoană a été président du Sénat roumain, ministre des Affaires étrangères et ambassadeur de Roumanie aux États-Unis.



Le symposium sur l'assurance de l'information, qui est la plus grande conférence de l'OTAN consacrée aux technologies, a connu un record d'affluence : il a rassemblé plus de 1 800 participants provenant de 46 pays, parmi lesquels des responsables de l'OTAN, des experts nationaux, ainsi que des représentants des petites et moyennes entreprises, des startups et du monde universitaire – Mons (Belgique), octobre 2019.

Agences et organismes

L'Alliance peut compter sur le soutien de plusieurs agences, qui assurent des tâches essentielles dans des domaines tels que les communications, le soutien logistique et le développement des capacités.

Agence OTAN d'information et de communication

L'Agence OTAN d'information et de communication est chargée de l'acquisition, du déploiement et de la défense des systèmes de communication de l'OTAN. En première ligne contre les cyberattaques et les actes de cybermalveillance, elle s'emploie, au travers de son activité de veille, à détecter les menaces et à empêcher qu'elles ne se concrétisent, et elle travaille en étroite coopération avec les secteurs public et privé afin de prévenir des attaques potentiellement dévastatrices.

L'Agence, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard d'euros, passe des marchés avec des entreprises privées des 29 pays de l'Alliance.

Elle est implantée sur plus de 30 sites dans le monde et déploie des agents à l'appui des opérations et missions de l'OTAN. En 2019, elle a ainsi assuré la coordination des activités liées au volet « communications » pour plus de 100 exercices OTAN et nationaux, auxquels il faut ajouter sept opérations et missions de l'OTAN. Par exemple, en novembre, l'Agence a testé des systèmes informatiques sur dix sites différents en Europe dans le cadre de la première édition de Trident Jupiter, un exercice interarmées de poste de commandement complexe



Le directeur général de l'Agence, Kevin Scheid (à droite), le chef du service Innovation et science des données, Michael Street (à gauche), et le directeur de Vake, Adrian Tofting (au centre), lauréat de l'édition 2019 de l'Innovation Challenge, sont réunis à l'occasion de la NITEC – Oslo (Norvège), mai 2019.

et de grande envergure. Des experts de l'Agence ont également apporté un soutien pour les éléments de cet exercice ayant trait à l'espace.

En 2019, l'Italie, la France, le Royaume-Uni et les États-Unis ont, par l'entremise de l'Agence, conclu un accord portant sur la fourniture de services via le segment spatial pour la période 2020-2035, l'objectif étant que des données et des services puissent être fournis depuis l'espace à l'appui des opérations de l'OTAN. La valeur de ces services est évaluée à 1 milliard d'euros, ce qui en fait l'un des plus gros marchés jamais passés par l'Organisation.



Le président afghan, Ashraf Ghani, et la première dame, Rula Ghani, assistent à la cérémonie officielle d'ouverture du Centre pour le bien-être des enfants et des femmes, que l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition a construit en Afghanistan en 2019. Situé dans l'enceinte de l'hôpital militaire national de Kaboul, ce centre est le plus grand service de pédiatrie du pays – Kaboul (Afghanistan), octobre 2019.

Par ailleurs, l'Agence OTAN d'information et de communication est à la tête des efforts qui sont déployés, sur le plan technologique, pour adapter l'Alliance à l'ère du numérique. À cet effet, elle fournit des technologies essentielles qui permettent aux Alliés de communiquer et de travailler ensemble. Elle s'emploie en outre à nouer des liens avec le secteur privé, au travers notamment de la conférence de l'OTAN pour l'innovation et la technologie (NITEC), un événement phare auquel participent chaque année des représentants des administrations publiques, des pays partenaires, du milieu universitaire, des organisations internationales et du monde de l'entreprise. Cette conférence permet de réunir les communautés existantes et d'en constituer de nouvelles, de manière à disposer d'un vaste réservoir d'idées et de solutions dans lequel puiser pour faire face à divers défis, notamment ceux associés aux technologies porteuses de transformations.

Une fois par an, l'Agence organise également le concours *Defence Innovation Challenge*, véritable coup de projecteur sur les idées innovantes et les solutions technologiques que les petites entreprises et le monde universitaire ont à proposer dans des domaines revêtant une importance majeure pour l'OTAN, comme les outils en rapport avec la science des données, les méthodes de traitement du langage naturel, les capacités de détection en milieu maritime et les réponses aux enjeux liés aux moyens de communication dans le Grand Nord.

En 2019, l'Agence a par ailleurs ouvert une académie à Oeiras (Portugal), qui offre aux Alliés et aux agents de l'OTAN des services de formation et d'entraînement sur toutes les questions ayant trait aux domaines suivants : systèmes de communication et d'information ; commandement, contrôle, communication et informatique ; renseignement, surveillance et reconnaissance ; et cyberdéfense.

Agence OTAN de soutien et d'acquisition

L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition est le principal prestataire de services de l'OTAN. Elle fournit un vaste éventail de capacités intégrées à l'Alliance, aux pays qui la composent et aux pays partenaires. Elle regroupe les activités de soutien logistique et d'acquisition de l'OTAN et propose à ses clients des solutions de soutien multinationales. Son volume d'activités n'a cessé d'augmenter ces dernières années, pour dépasser les 3,5 milliards d'euros en 2019.

L'Agence a son siège au Luxembourg mais est aussi implantée en France, en Hongrie et en Italie. Elle emploie plus de 1 490 civils, dont une bonne cinquantaine sont déployés pour gérer les relations avec les plus de 2 500 contractants qui apportent leur soutien aux opérations.

En 2019, l'Agence a distribué plus de 1,5 milliard de litres de carburant et fourni plus de 180 millions de repas, des chiffres qui montrent toute l'ampleur du travail qu'elle a accompli en soutien des opérations de l'OTAN.

En outre, elle a continué à faciliter le développement et le maintien en condition des capacités au profit des Alliés et des partenaires en soutenant plus de 90 systèmes d'armes et 170 projets au travers de ses activités de gestion du cycle de vie (acquisition, maintien en condition opérationnelle et retrait du service). Au sein de l'Agence, le Bureau du programme OTAN de gestion du transport aérien, situé en Hongrie, dispose d'une flotte de trois avions C-17 dont il assure la gestion et le soutien. En 2019, ces appareils ont effectué plus de 2 000 heures de vol, et le programme a permis aux pays participant à la capacité de transport aérien stratégique de répondre à leurs besoins stratégiques et tactiques en la matière. Par

ailleurs, l'Agence est chargée de l'exécution de la plupart des projets relevant des fonds d'affectation spéciale de l'OTAN; elle fournit ainsi une assistance aux partenaires de l'OTAN dans des domaines liés à la sécurité et à la défense.

Par ailleurs, l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition joue, au travers du programme du réseau d'oléoducs en Centre-Europe, un rôle essentiel pour ce qui est de faciliter les opérations. Ce réseau d'oléoducs, qui s'étend sur 5 100 km, est le plus grand dont dispose l'OTAN. Le programme assure le transport, le stockage et la distribution du carburant destiné aux forces armées de l'Alliance.

Organisation OTAN pour la science et la technologie

L'Organisation OTAN pour la science et la technologie promeut l'innovation, fournit des avis et propose des solutions scientifiques afin de permettre à l'Alliance de faire face à l'évolution de ses besoins. Son programme de travail 2019, constitué de plus de 300 projets, a porté sur un large éventail de sujets, tels que l'application de l'intelligence artificielle aux capacités militaires de lutte anti-sous-marine et de guerre des mines navale.

Principal forum de recherche collaborative au monde dans les domaines de la défense et de la sécurité, l'Organisation OTAN pour la science et la technologie s'appuie sur un réseau très actif de plus de 6 000 scientifiques et ingénieurs des pays de l'Alliance et des pays partenaires. En 2019, elle a notamment travaillé sur des projets ayant trait aux mégadonnées, à l'énergie dirigée, aux capacités quantiques et à la prise de décision militaire.

L'Organisation OTAN pour la science et la technologie est composée de plusieurs comités scientifiques et techniques ainsi que de trois organes exécutifs: le Centre pour la recherche et l'expérimentation maritimes, installé à La Spezia (Italie), le Bureau de soutien à la collaboration, implanté à Paris (France), et le Bureau du conseiller scientifique, situé au siège de l'OTAN, à Bruxelles. L'ensemble des comités et des organes exécutifs sont administrés par le Comité OTAN pour la science et la technologie. Le conseiller scientifique de l'OTAN, Bryan Wells (Royaume-Uni), préside le Comité et exerce des fonctions consultatives auprès des hauts responsables de l'OTAN.

Bureau OTAN de normalisation

Le Bureau OTAN de normalisation est chargé d'élaborer et de tenir à jour les normes visant à assurer l'interopérabilité des différentes forces et capacités de l'OTAN.

En 2019, le Bureau a contribué à plusieurs projets ayant trait aux cyberopérations, à la communication stratégique, au ravitaillement en vol automatisé et aux systèmes maritimes sans pilote, en encourageant et en aidant les Alliés à mettre au point des normes pour ces activités et ces capacités. Il a en outre modernisé son site internet, qui a enregistré près de 18 000 visites par jour: les outils proposés en ligne permettent à plus de 17 000 experts de collaborer à distance et à un nombre encore plus grand d'utilisateurs d'accéder aux normes de l'OTAN. Par ailleurs, le Bureau a apporté son soutien aux partenaires en dispensant des formations en Suisse et en organisant des exposés à l'intention des pays du Dialogue méditerranéen et de l'Initiative de coopération d'Istanbul pour leur expliquer comment les normes OTAN sont élaborées, gérées et mises en application.

Centres d'excellence de l'OTAN

Les centres d'excellence de l'OTAN sont des entités financées par un ou plusieurs pays qui mettent leur expertise et leur expérience à la disposition de l'Alliance. Ils ne sont pas financés directement par l'OTAN et ils ne font pas partie de sa structure de commandement.

Les centres d'excellence aident l'Alliance à s'adapter et à développer ses connaissances dans des domaines tels que la cyberdéfense, la médecine militaire, la sécurité énergétique, la guerre des mines navale, la défense

contre le terrorisme, la communication stratégique, les opérations civilo-militaires et les opérations par temps froid. Ils contribuent à la transformation et à l'adaptation de l'OTAN dans son ensemble.

Le Commandement allié Transformation assume la responsabilité globale des centres d'excellence et se charge de leur création, de leur homologation et de leur évaluation périodique.

CENTRE D'EXCELLENCE	LIEU
Centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes	Lyon Mont Verdun, France
Centre d'excellence pour la coopération civilo-militaire	La Haye, Pays-Bas
Centre d'excellence pour les opérations par temps froid	Elverum, Norvège
Centre d'excellence pour les opérations interarmées multinationales menées à partir de la mer	Norfolk (Virginie), États-Unis
Centre d'excellence pour le soutien du commandement et du contrôle	Utrecht, Pays-Bas
Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération	Tallinn, Estonie
Centre d'excellence pour la lutte contre les engins explosifs improvisés	Madrid, Espagne
Centre d'excellence pour la contre-ingérence	Cracovie, Pologne
Centre d'excellence pour la gestion de crise en cas de catastrophe	Sofia, Bulgarie
Centre d'excellence pour la défense contre le terrorisme	Ankara, Turquie
Centre d'excellence pour la sécurité énergétique	Vilnius, Lituanie
Centre d'excellence pour le traitement des dispositifs explosifs	Trencin, Slovaquie
Centre d'excellence pour le renseignement humain	Oradea, Roumanie
Centre de compétences en matière de puissance aérienne interarmées	Kalkar, Allemagne
Centre d'excellence interarmées pour la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire	Vyškov, République tchèque
Centre d'excellence pour le génie militaire	Ingolstadt, Allemagne
Centre d'excellence pour la médecine militaire	Budapest, Hongrie, et Munich, Allemagne
Centre d'excellence pour la police militaire	Bydgoszcz, Pologne
Centre d'excellence pour la modélisation et la simulation	Rome, Italie
Centre d'excellence pour le combat en montagne	Begunje na Gorenjskem, Slovénie
Centre d'excellence pour la guerre des mines navale	Ostende, Belgique
Centre d'excellence pour les opérations en eaux confinées et peu profondes	Kiel, Allemagne
Centre d'excellence pour l'assistance aux forces de sécurité	Rome, Italie
Centre d'excellence pour la stabilisation policière	Vicence, Italie
Centre d'excellence pour la communication stratégique	Riga, Lettonie

Financement de l'OTAN

Le fonctionnement de l'OTAN est financé par les Alliés de manière directe ou indirecte.

Les contributions indirectes sont de loin les plus importantes. Ce sont celles que font les pays en participant à des opérations et à des missions dirigées par l'OTAN.

Les contributions directes couvrent les dépenses liées aux capacités et aux initiatives qui servent les 29 pays de l'Alliance, comme les dépenses relatives aux systèmes de défense aérienne ou aux systèmes de commandement et de contrôle en place à l'échelle de l'OTAN. Ces dépenses sont supportées collectivement grâce au mécanisme du financement commun, qui prévoit un partage des coûts entre les 29 pays membres selon une formule agréée qui est fondée sur le revenu national brut de chaque État. Les discussions que les Alliés ont eues tout au long de 2019 en vue de parvenir à un partage plus équitable des charges ont débouché sur un ajustement de la formule de partage des coûts.



Les hauts responsables politiques de l'Alliance ont réussi à s'entendre sur un partage plus équitable des charges et je suis fière d'avoir pu les y aider.

Martine Letellier (France)

Chef de la Branche Secrétariat et finances
Bureau OTAN des ressources
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Réforme du financement commun OTAN

Les Alliés revoient régulièrement les quotes-parts aux budgets de l'OTAN financés en commun. En 2019, ils se sont mis d'accord sur une nouvelle formule de partage des coûts pour les années à venir. Selon cette formule, pour la période allant de 2021 à 2024, les quotes-parts de la plupart des pays européens de l'Alliance et du Canada vont augmenter, alors que celle des États-Unis va diminuer. La révision du montant des contributions concerne tant le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité que les budgets civil et militaire. Cette évolution est une preuve tangible de l'attachement des Alliés à l'Alliance et de leur volonté de parvenir à un partage plus équitable des charges. Conformément aux nouvelles dispositions, la contribution des États-Unis passera d'environ 22 % à environ 16 %.

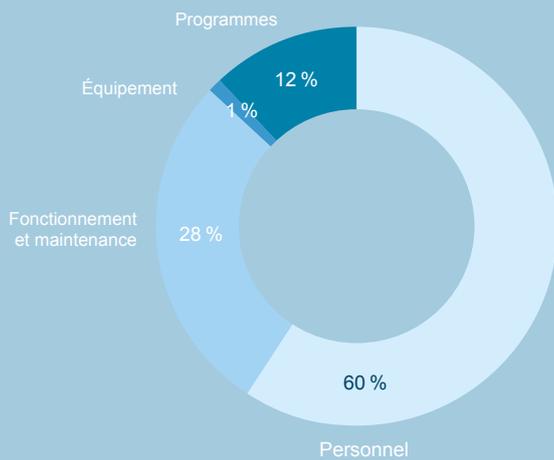
Pour son financement commun, l'OTAN puise dans trois sources: le budget civil, le budget militaire et le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité. Pour garantir la bonne gestion des fonds mis à disposition par les pays, l'OTAN dispose d'un règlement financier, adopté d'un commun accord, et d'un cadre comptable, et les états financiers sont rendus publics.

Il existe différents modes de financement pour les projets OTAN: financement commun, financement conjoint, financement multinational et financement national. Les pays participants définissent, en coopération avec les autorités militaires, les besoins, les priorités et les modalités de financement, mais c'est l'OTAN qui assure la supervision politique et militaire des projets. Le processus de financement commun est supervisé par le Conseil de l'Atlantique Nord, géré par le Bureau de la planification et de la politique générale des ressources

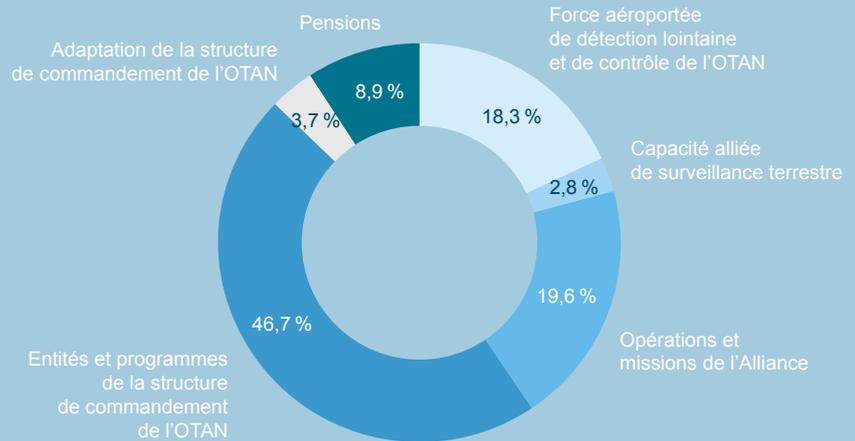
et exécuté par le Comité des budgets ainsi que par le Comité des investissements.

L'OTAN assure également la supervision financière de plusieurs fonds d'affectation spéciale qui permettent à des pays non OTAN de prendre part à des projets profitant à un pays en particulier ou portant sur une question spécifique. Ces fonds sont alimentés par les contributions que versent les pays à titre volontaire.

Partie principale du budget civil 2019



Plafonds du budget militaire 2019



Budget civil 2019

Le budget civil couvre les dépenses du Secrétariat international de l'OTAN, à savoir les dépenses de personnel, de fonctionnement et d'équipement ainsi que les dépenses liées aux programmes. En 2019, le tableau d'effectifs du Secrétariat international comptait 1 130 postes. La dotation de la partie principale du budget civil 2019, laquelle ne couvre pas les obligations liées aux pensions, s'élevait à 206 millions d'euros, soit une hausse de 1,7 % par rapport à 2018.

Le budget civil est approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord, qui veille à ce qu'il reflète les priorités politiques de l'Alliance. En 2019, l'OTAN a continué d'améliorer la manière dont elle rend compte de l'emploi des fonds et d'accroître la transparence de sa gestion des ressources, se servant à cet effet d'un système de budgétisation par objectifs qui permet aux Alliés d'associer directement les ressources mises à disposition dans le budget civil aux produits obtenus.

Budget militaire 2019

Le budget militaire couvre les coûts d'exploitation et de maintenance de la structure de commandement de l'OTAN et d'autres entités militaires de l'Organisation. Il comprend 38 budgets distincts et il est alimenté par les budgets de défense des pays membres selon une formule de partage des coûts agréée. Les fonds proviennent généralement des ministères de la Défense.

Le budget militaire est approuvé par le Conseil de l'Atlantique Nord, supervisé par le Comité des budgets (qui se compose de représentants de tous les pays membres de l'OTAN) et exécuté par les différents titulaires de budget. Dans tous les cas, la mise à disposition de personnel militaire reste à la charge des pays. Le plafond fixé pour le budget militaire 2019 était de 1,43 milliard d'euros.

Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité

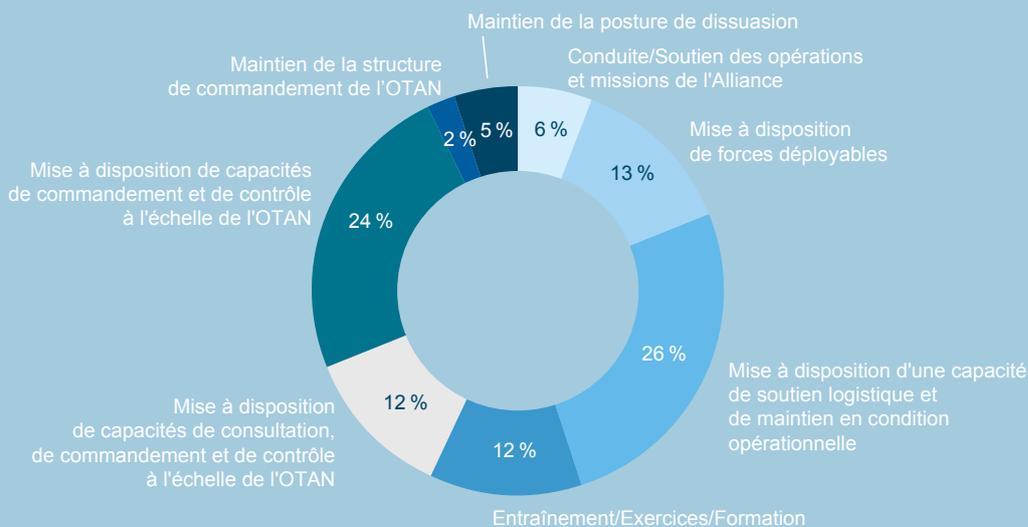
Le programme OTAN d'investissement au service de la sécurité (NSIP) soutient l'OTAN dans sa mission en mettant des capacités financées en commun à la disposition des deux commandements stratégiques: le Commandement allié Opérations et le Commandement allié Transformation.

Créé en 1951, le programme est exécuté sous la forme de paquets de capacités approuvés par le Conseil de l'Atlantique Nord, l'objectif étant de financer un certain nombre de projets qui sont réalisés par les Alliés et les agences de l'OTAN. Quelque 700 millions d'euros sont

alloués chaque année au programme, et les projets en cours d'exécution atteignent une valeur totale de 7,6 milliards d'euros.

En 2019, grâce au programme OTAN d'investissement au service de la sécurité, il a été possible de mettre à disposition des capacités dans des domaines tels que les télécommunications par satellite, la cyberdéfense et la surveillance et le contrôle. Des fonds ont également été consacrés à la modernisation des bases aériennes de l'OTAN et des pays de l'Alliance.

Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité Dépenses 2019



Parmi les projets approuvés par le Comité des investissements de l'OTAN figurent :

- un projet de 1 milliard d'euros axé sur la cyberdéfense, les moyens satellite et la surveillance: sur la période allant de 2020 à 2034, l'OTAN va acquérir des capacités satellitaires pour un montant avoisinant 1 milliard d'euros; il s'agit du plus gros investissement jamais réalisé par l'Organisation dans ce domaine; l'objectif est de permettre aux forces des pays de l'OTAN de communiquer entre elles de manière plus sécurisée et plus rapide et ainsi d'améliorer le partage des informations recueillies;
- un investissement de 232 millions d'euros dans un grand projet visant à soutenir les forces américaines stationnées à Powidz (Pologne): cela faisait plus de 30 ans que l'OTAN n'avait plus investi autant dans une infrastructure ; les fonds serviront à construire des installations pour l'entreposage à long terme et la maintenance des équipements militaires américains prépositionnés en Pologne; le marché initial, d'une valeur de 166 millions d'euros, a été attribué en novembre 2019 à un consortium germano-polonais; les travaux débiteront à l'été 2020.

Communiquer avec le public

L'OTAN s'emploie à faire connaître et à promouvoir dans le monde entier les initiatives et les activités menées par l'Alliance dans ses membres et ailleurs.

Dans un environnement informationnel devenu plus complexe et plus concurrentiel, l'OTAN ne ménage pas ses efforts pour gagner et conserver le soutien du public ainsi que pour lutter contre la désinformation. Pour ce faire, elle utilise un large éventail d'instruments: activités presse et médias, ateliers et tables rondes parrainés par l'OTAN, discours, portail en ligne « Mise au point », canaux numériques et programme d'exposés au siège de l'Organisation, à Bruxelles. En communiquant de manière proactive, l'OTAN veut faire en sorte que son message, fondé sur des faits, occupe une place de premier plan



Le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, aux côtés de vétérans de la Seconde Guerre mondiale – Arnhem (Pays-Bas), septembre 2019.

Communication numérique

Les médias sociaux sont un outil indispensable pour entrer en relation avec les publics des pays de l'OTAN. En 2019, les plateformes de médias sociaux de l'OTAN ont poursuivi leur croissance, avec un taux de progression global de 10%. Les plateformes qui ont connu le plus fort développement en 2019 sont Instagram (+106%) et LinkedIn (+35%).



Des membres du groupement tactique de l'OTAN déployé en Estonie ont aidé au déménagement du refuge pour chats de Narva (association sans but lucratif) dans un autre quartier de la ville – Estonie, juin 2019.
Photo: Aili Vahtla/ERR



Notre communication numérique intégrée repose sur le principe selon lequel, pour la plupart des gens (qui n'auront jamais de contacts directs avec l'Organisation), l'OTAN se résume à sa façade numérique.

Nous pensons que notre plateforme numérique, qui véhicule un message collectif, est à l'image de notre Alliance et qu'elle constitue un espace d'une importance majeure, au travers duquel l'OTAN peut se rapprocher des citoyens des pays membres.

Rebecca Obstler (États-Unis)

Chef, Communication numérique
et technologies de la communication
Siège de l'OTAN, Bruxelles



*L'histoire de l'OTAN, ce n'est pas (que) de l'histoire ancienne.
En donnant au public la possibilité d'avoir accès aux archives de l'OTAN, on contribue à mieux faire connaître l'Organisation et à instaurer un climat de confiance, au service des activités actuelles et futures de l'Alliance.*

Ineke Deserno (Pays-Bas)

Archiviste de l'OTAN
Siège de l'OTAN, Bruxelles

Vers plus de transparence

En 2019, l'Alliance a célébré le 20^e anniversaire de l'ouverture de ses archives au public.

L'OTAN reste attachée aux principes de transparence et d'ouverture. Des milliers de documents portant sur les principales fonctions et activités de l'Organisation sont ainsi déclassifiés et mis en lecture publique chaque année. Ce travail s'est poursuivi en 2019, avec la communication au public de 14 690 documents.

À l'occasion de son 70^e anniversaire, l'OTAN a inauguré son Espace découverte « L'OTAN déclassifiée », ouvert au public. Situé au siège, cet espace a pour vocation de mieux faire connaître l'Organisation et les grandes étapes qui ont jalonné son histoire. On y trouve des écrans interactifs qui permettent aux visiteurs d'en savoir plus sur l'Organisation, des objets à valeur historique, des documents et des vidéos retraçant les moments marquants de l'histoire de l'Alliance. L'Espace découverte va donc au-delà de la mise en lecture publique en puisant dans les fonds d'archives de l'Organisation. Il apporte ainsi une contribution tout à fait unique à l'établissement d'une relation de confiance avec le public, indispensable à la réussite de la mission de l'Alliance.

La mission Resolute Support

Resolute Support est une mission dirigée par l'OTAN qui vise à prodiguer formation, conseils et assistance aux forces et aux institutions de sécurité afghanes. Elle a été lancée le 1^{er} janvier 2015, immédiatement après la dissolution de la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Le cadre juridique de la mission Resolute Support est fixé dans une convention sur le statut des forces, document signé à Kaboul le 30 septembre 2014 et ratifié par le Parlement afghan le 27 novembre 2014. La convention définit les conditions dans lesquelles les forces de l'OTAN sont déployées, ainsi que les activités qu'elles sont autorisées à mener. Cette mission s'appuie également sur la résolution 2189 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée à l'unanimité le 12 décembre 2014.

En 2019, Resolute Support occupait près de 17 000 personnels venant de 38 pays membres ou partenaires de l'OTAN.

La mission s'appuie sur un pôle principal (Kaboul/Bagram) et quatre satellites (Mazar-i-Charif dans le nord, Herat dans l'ouest, Kandahar dans le sud et Laghman dans l'est). Des activités de formation, de conseil et d'assistance sont menées à l'appui de la feuille de route quadriennale du gouvernement afghan pour la sécurité (établie en 2017), qui vise à accroître l'efficacité et la redevabilité des institutions et des forces de sécurité nationales afghanes. Cette feuille de route porte sur le développement de l'aptitude au commandement, les capacités de combat (l'accent étant mis sur les forces d'opérations spéciales et l'armée de l'air afghanes), l'unité de commandement et la lutte contre la corruption. Un soutien est en outre apporté dans divers domaines, notamment la planification opérationnelle, l'élaboration du budget, le processus de génération de force, la gestion et le développement du personnel, le maintien en puissance logistique et le contrôle civil, pour faire en sorte que les forces et les institutions de sécurité afghanes agissent dans le respect de l'état de droit et des règles de bonne gouvernance.

Les pays qui ne fournissent pas de troupes pour Resolute Support appuient la mission de différentes façons et prennent part au vaste effort visant à renforcer le soutien dans la durée des forces de défense et de sécurité nationales afghanes.

Les Alliés et les pays partenaires contribuent également au financement de ces forces et renforcent le partenariat durable avec l'Afghanistan, en intensifiant les consultations politiques avec le pays et en consolidant la coopération pratique dans des domaines présentant un intérêt spécifique pour l'Afghanistan.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre plus large du travail entrepris par la communauté internationale en Afghanistan

pour faire en sorte que ce pays ne redevienne plus jamais un sanctuaire pour le terrorisme.

Commandant : Général Austin S. Miller (États-Unis)
Haut représentant civil de l'OTAN : M. l'ambassadeur Nicholas Kay KCMG (Royaume-Uni)

Commandement de la mission Resolute Support (RSM) à Kaboul

Quartier général de la RSM

Commandant : Général Austin S. Miller (États-Unis)

Commandant adjoint : Général de corps d'armée

Giles Hill CBE (Royaume-Uni)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Capitale (TAAC(C)):

Quartier général à Kaboul, sous commandement turc

Commandant : Général de brigade Şahin İğdir (Turquie)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Nord (TAAC(N)):

Quartier général à Mazar-i-Charif, sous commandement allemand

Commandant : Général de brigade Jürgen Brötz

(Allemagne)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Est (TAAC(E)):

Quartier général à Laghman, sous commandement américain

Commandant : Général de brigade Donn H. Hill

(États-Unis)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Sud (TAAC(S)):

Quartier général à Kandahar, sous commandement américain

Commandant : Général de brigade Miles Brown

(États-Unis)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Ouest (TAAC(W)):

Quartier général à Herat, sous commandement italien

Commandant : Général de brigade Giovanni Parmiggiani

(Italie)

Commandement de la mission de formation, de conseil et d'assistance – Air:

Commandant : Général de brigade Jeffery D. Valenzia

(États-Unis)

38 pays fournisseurs de troupes (décembre 2019)

Albanie	135
Arménie	121
Australie	300
Autriche	16
Azerbaïdjan	120
Belgique	83
Bosnie-Herzégovine	68
Bulgarie	159
Croatie	110
République tchèque	306
Danemark	155
Estonie	42
Finlande	67
Géorgie	871
Allemagne	1 300
Grèce	11
Hongrie	95
Italie	895
Lettonie	40
Lituanie	50
Luxembourg	2
Mongolie	233
Monténégro	27
Pays-Bas	160
Nouvelle-Zélande	13
Macédoine du Nord	47
Norvège	58
Pologne	355
Portugal	210
Roumanie	797
Slovaquie	51
Slovénie	8
Espagne	66
Suède	25
Turquie	588
Ukraine	21
Royaume-Uni	1 100
États-Unis	8 000
Effectif total ¹ :	16 705

Force pour le Kosovo

Cette force dirigée par l'OTAN a pour mission de contribuer à maintenir un environnement sûr et sécurisé en vertu du mandat défini dans la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'OTAN coopère avec l'ONU, l'Union européenne et d'autres acteurs internationaux, selon les besoins, pour favoriser l'établissement d'un Kosovo stable et pacifique. La KFOR aide à la mise en place de structures de sécurité professionnelles, démocratiques et multiethniques au Kosovo.

Commandant: Général de division Michele Risi (Italie)

28 pays fournisseurs de troupes (décembre 2019)

Albanie	29
Arménie	41
Autriche	330
Bulgarie	22
Canada	5
Croatie	36
République tchèque	9
Danemark	34
Finlande	20
Allemagne	70
Grèce	111
Hongrie	395
Irlande	13
Italie	542
Lituanie	1
République de Moldova	41
Monténégro	2
Norvège	2
Pologne	249
Portugal	3
Roumanie	57
Slovénie	242
Suède	4
Suisse	165
Turquie	273
Ukraine	40
Royaume-Uni	23
États-Unis	660
Effectif total :	3 419

¹ Les chiffres indiqués donnent une idée de la présence globale en Afghanistan de chacun des pays fournisseurs de troupes. Ils reposent sur des informations provenant directement des pays contributeurs et peuvent inclure les forces déployées à l'appui de la mission Resolute Support. Ils sont fournis à titre indicatif car ils changent régulièrement, en fonction des procédures de déploiement propres à chacun des pays contributeurs.

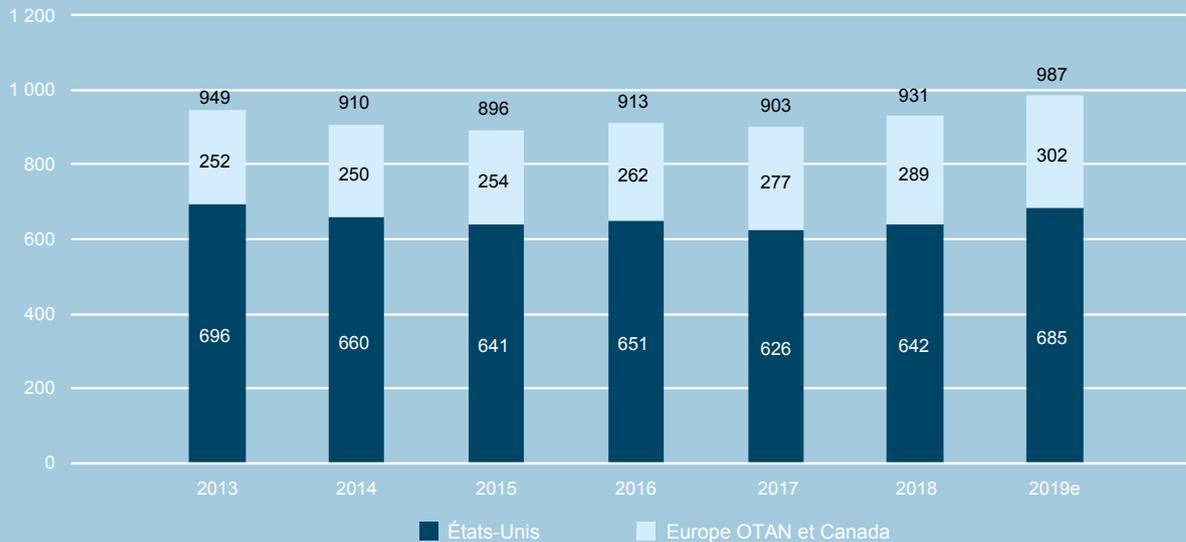
Les dépenses de défense des pays de l'OTAN (2013 – 2019)

L'OTAN recueille régulièrement des données sur les dépenses de défense des Alliés et les présente sous la forme d'agrégats et de sous-ensembles. Le ministère de la Défense de chaque pays membre communique les données relatives aux dépenses de défense actuelles et futures selon une définition agréée des dépenses de défense. Ces montants représentent les paiements qu'un État a réellement effectués ou devra effectuer au cours de l'exercice pour satisfaire les besoins de ses forces armées, de celles d'autres Alliés ou de l'Alliance elle-même. Dans les graphiques et tableaux qui suivent, l'OTAN recourt également à des informations économiques et démographiques mises à disposition par la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission européenne (DG ECFIN) ainsi que par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Du fait des différences entre ces sources et les prévisions de croissance du PIB établies par les pays, mais aussi entre la définition OTAN des dépenses de défense et les définitions nationales, les chiffres présentés peuvent s'écarter considérablement de ceux qui sont cités par les médias, publiés par les autorités nationales ou inscrits dans les budgets nationaux. Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux équipements majeurs et les dépenses de recherche et développement consacrées à ces équipements. Les dépenses de personnel incluent les pensions de retraite.

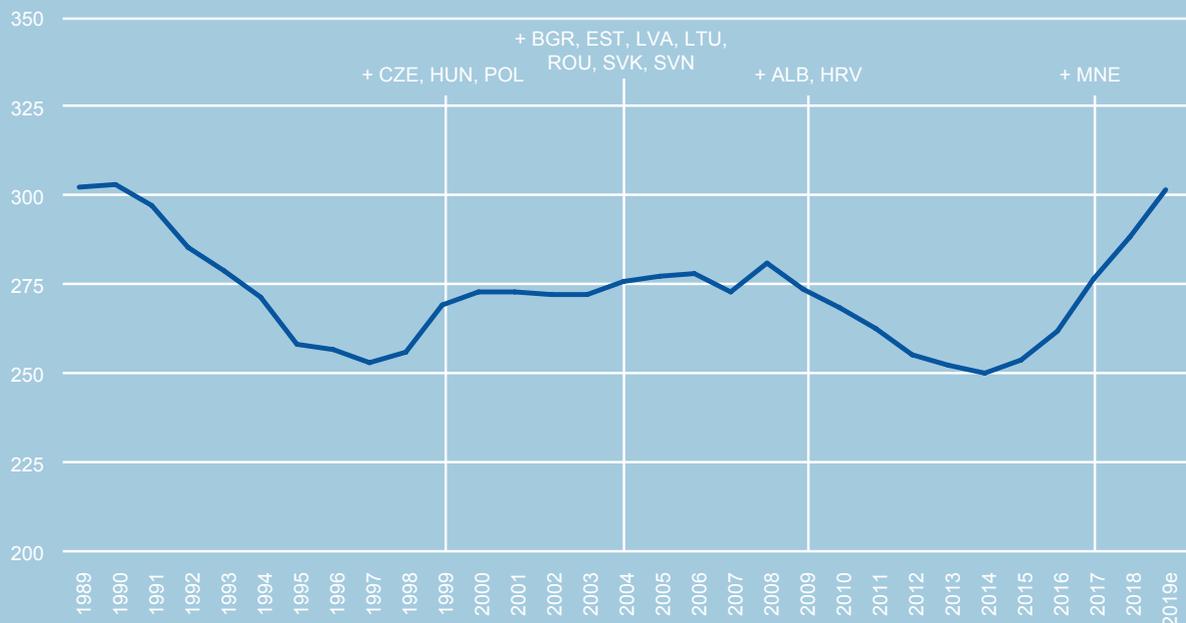
Les informations utilisées dans le présent rapport ont été arrêtées à la date du 21 novembre 2019. Les chiffres pour 2019 sont des estimations.

Graphique 1 : Dépenses de défense
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)



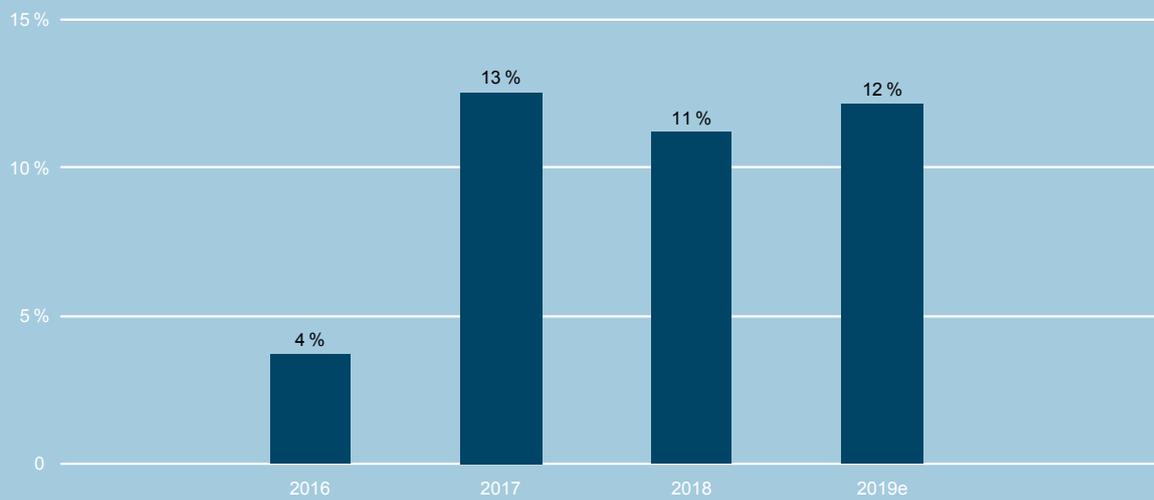
Notes : À compter de 2017, l'agrégat Europe OTAN et Canada comprend le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017. Les chiffres pour 2019 sont des estimations.

Graphique 2 : Europe OTAN et Canada – Dépenses de défense
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)



Notes : Le graphique tient compte des élargissements de 1999 (3 Alliés), de 2004 (7 Alliés), de 2009 (2 Alliés) et de 2017 (1 Allié). Les chiffres pour 2019 sont des estimations.

**Graphique 3 : Europe OTAN et Canada – Dépenses consacrées aux équipements majeurs
(variation annuelle réelle, sur la base des prix et taux de change de 2015)**



Notes : À compter de 2017, l'agrégat Europe OTAN et Canada comprend le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.
Les chiffres pour 2019 sont des estimations.

**Tableau 1 : Dépenses de défense
(en millions de monnaie nationale)**

Pays	Unité monétaire (en millions)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019e
Prix courants								
Albanie	Leks	19 022	18 788	16 671	16 250	17 199	18 995	21 702
Belgique	Euros	3 964	3 913	3 789	3 848	3 932	4 101	4 303
Bulgarie	Leva	1 196	1 102	1 116	1 186	1 255	1 593	3 716
Canada	Dollars canadiens	18 764	20 076	23 900	23 474	30 761	29 025	29 600
Croatie	Kunas	4 848	6 113	6 057	5 696	6 120	6 068	6 683
République tchèque	Couronnes	42 035	41 003	47 264	45 598	52 805	59 752	66 737
Danemark	Couronnes	23 682	22 769	22 633	24 190	24 961	28 787	30 389
Estonie	Euros	361	386	418	450	479	514	586
France	Euros	39 402	39 149	39 199	39 950	40 852	42 748	44 361
Allemagne	Euros	34 593	34 749	35 898	37 598	40 265	42 127	47 878
Grèce	Euros	3 999	3 939	4 073	4 190	4 208	4 560	4 320
Hongrie	Forint	286 341	281 402	316 338	362 798	402 793	484 031	553 383
Italie	Euros	20 078	18 427	17 642	20 226	21 166	21 183	21 408
Lettonie*	Euros	212	221	254	364	430	613	634
Lituanie*	Euros	267	322	425	575	724	895	968
Luxembourg	Euros	176	190	225	213	288	301	346
Monténégro	Euros	49	52	51	56	58	64	81
Pays-Bas	Euros	7 702	7 788	7 816	8 234	8 539	9 456	10 912
Norvège	Couronnes	46 057	48 660	49 529	54 022	56 664	61 349	66 127
Pologne*	Zlotys	28 467	31 874	39 940	37 082	37 558	42 824	45 118
Portugal	Euros	2 457	2 263	2 384	2 364	2 424	2 874	3 160
Roumanie*	Nouveaux lei	8 160	9 014	10 337	10 738	14 765	17 181	20 932
Slovaquie	Euros	729	752	889	907	935	1 098	1 666
Slovénie	Euros	382	366	361	406	422	463	508
Espagne	Euros	9 495	9 508	10 000	9 014	10 528	11 172	11 505
Turquie	Livres	27 466	29 727	32 522	38 203	47 323	68 300	79 356
Royaume-Uni	Livres	39 824	39 902	38 940	41 590	43 257	45 206	46 861
États-Unis	Dollars	680 856	653 942	641 253	656 059	642 936	672 255	730 149
Prix constants de 2015								
Albanie	Leks	19 426	18 894	16 671	16 354	17 057	18 700	20 921
Belgique	Euros	4 032	3 952	3 789	3 780	3 799	3 918	4 052
Bulgarie	Leva	1 228	1 126	1 116	1 160	1 187	1 454	3 303
Canada	Dollars canadiens	18 956	19 894	23 900	23 292	29 769	27 623	27 962
Croatie	Kunas	4 850	6 115	6 057	5 700	6 058	5 903	6 406
République tchèque	Couronnes	43 580	41 481	47 264	45 029	51 408	56 954	61 781
Danemark	Couronnes	24 030	22 868	22 633	24 017	24 438	28 065	29 152
Estonie	Euros	376	390	418	443	454	466	513
France	Euros	40 081	39 595	39 199	39 873	40 506	41 993	43 074
Allemagne	Euros	35 898	35 439	35 898	37 092	39 121	40 184	44 823
Grèce	Euros	3 908	3 925	4 073	4 195	4 192	4 522	4 259
Hongrie	Forint	302 053	286 921	316 338	359 267	385 004	442 784	485 889
Italie	Euros	20 771	18 734	17 642	19 769	20 553	20 791	20 992
Lettonie*	Euros	216	221	254	361	413	565	561
Lituanie*	Euros	271	323	425	567	685	819	863
Luxembourg	Euros	180	190	225	211	280	281	314
Monténégro	Euros	51	53	51	54	53	58	71
Pays-Bas	Euros	7 780	7 796	7 816	8 162	8 340	9 041	10 292
Norvège	Couronnes	44 905	47 287	49 529	54 643	55 176	56 588	59 853
Pologne*	Zlotys	28 829	32 119	39 940	36 967	36 723	41 353	42 635
Portugal	Euros	2 525	2 309	2 384	2 323	2 347	2 743	2 982
Roumanie*	Nouveaux lei	8 519	9 249	10 337	10 481	13 770	15 134	17 522
Slovaquie	Euros	727	750	889	911	928	1 068	1 581
Slovénie	Euros	389	370	361	403	413	442	474
Espagne	Euros	9 525	9 557	10 000	8 988	10 369	10 896	11 123
Turquie	Livres	31 814	32 054	32 522	35 341	39 495	49 074	48 959
Royaume-Uni	Livres	40 682	40 076	38 940	40 750	41 470	42 531	43 164
États-Unis	Dollars	696 291	660 062	641 253	651 201	626 380	642 012	685 099

Note : Les chiffres pour 2019 sont des estimations.

* Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2% du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2% sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2% si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

**Tableau 2 : Dépenses de défense
(en millions de dollars des États-Unis)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019e
Prix et taux de change courants							
Albanie	180	178	132	131	144	176	198
Belgique	5 264	5 192	4 202	4 256	4 431	4 840	4 921
Bulgarie	811	747	633	671	723	961	2 179
Canada	18 221	18 150	18 685	17 711	23 704	22 400	22 485
Croatie	850	1 064	883	837	924	966	1 032
République tchèque	2 148	1 975	1 921	1 866	2 259	2 750	2 967
Danemark	4 217	4 057	3 364	3 593	3 780	4 559	4 651
Estonie	480	513	463	497	540	607	670
France	52 316	51 940	43 474	44 191	46 036	50 459	50 729
Allemagne	45 931	46 102	39 813	41 590	45 374	49 725	54 751
Grèce	5 309	5 226	4 517	4 635	4 742	5 383	4 940
Hongrie	1 280	1 210	1 132	1 289	1 468	1 791	2 080
Italie	26 658	24 448	19 566	22 373	23 852	25 004	24 482
Lettonie*	281	293	281	403	484	724	724
Lituanie*	355	427	471	636	816	1 056	1 107
Luxembourg	234	253	249	236	325	355	395
Monténégro	65	69	57	62	65	76	92
Pays-Bas	10 226	10 332	8 668	9 108	9 622	11 162	12 478
Norvège	7 839	7 722	6 142	6 431	6 850	7 544	7 708
Pologne*	9 007	10 104	10 596	9 405	9 938	11 857	11 902
Portugal	3 262	3 003	2 644	2 615	2 732	3 392	3 613
Roumanie*	2 452	2 691	2 581	2 645	3 643	4 359	5 050
Slovaquie	968	997	986	1 003	1 053	1 297	1 905
Slovénie	507	486	401	449	476	546	581
Espagne	12 607	12 614	11 090	9 971	11 864	13 187	13 156
Turquie	14 427	13 583	11 957	12 649	12 972	14 145	13 919
Royaume-Uni	62 258	65 658	59 492	56 154	55 672	60 308	60 761
États-Unis	680 856	653 942	641 253	656 059	642 936	672 255	730 149
Europe OTAN et Canada	288 088	288 965	254 347	255 345	274 490	299 631	309 479
Total OTAN	968 944	942 907	895 600	911 404	917 426	971 886	1 039 628
Prix et taux de change constants de 2015							
Albanie	154	150	132	130	135	148	166
Belgique	4 472	4 383	4 202	4 192	4 214	4 345	4 494
Bulgarie	696	638	633	657	673	824	1 872
Canada	14 820	15 553	18 685	18 210	23 273	21 596	21 860
Croatie	707	892	883	831	883	861	934
République tchèque	1 772	1 686	1 921	1 831	2 090	2 315	2 512
Danemark	3 572	3 399	3 364	3 570	3 632	4 171	4 333
Estonie	417	432	463	491	504	517	569
France	44 453	43 914	43 474	44 222	44 923	46 573	47 771
Allemagne	39 813	39 304	39 813	41 138	43 387	44 567	49 712
Grèce	4 335	4 353	4 517	4 652	4 650	5 015	4 723
Hongrie	1 081	1 027	1 132	1 286	1 378	1 585	1 739
Italie	23 036	20 777	19 566	21 925	22 794	23 058	23 281
Lettonie*	239	245	281	400	458	627	622
Lituanie*	301	358	471	629	759	908	957
Luxembourg	200	210	249	234	310	312	348
Monténégro	56	59	57	59	59	64	78
Pays-Bas	8 629	8 646	8 668	9 053	9 249	10 027	11 414
Norvège	5 568	5 864	6 142	6 776	6 842	7 017	7 422
Pologne*	7 648	8 521	10 596	9 807	9 742	10 970	11 311
Portugal	2 801	2 561	2 644	2 576	2 603	3 042	3 307
Roumanie*	2 127	2 309	2 581	2 617	3 438	3 778	4 374
Slovaquie	806	832	986	1 011	1 029	1 184	1 754
Slovénie	431	411	401	447	457	490	525
Espagne	10 564	10 599	11 090	9 968	11 500	12 084	12 336
Turquie	11 696	11 784	11 957	12 993	14 520	18 042	18 000
Royaume-Uni	62 153	61 227	59 492	62 257	63 357	64 978	65 944
États-Unis	696 291	660 062	641 253	651 201	626 380	642 012	685 099
Europe OTAN et Canada	252 490	250 076	254 347	261 902	276 860	289 100	302 361
Total OTAN	948 781	910 138	895 600	913 103	903 241	931 112	987 460

Notes : Les chiffres pour 2019 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

* Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2 % du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2 % sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2 % si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

Tableau 3 : Dépenses de défense en part du PIB et variation annuelle réelle (sur la base des prix de 2015)

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019e
Part du PIB réel (%)							
Albanie	1,41	1,35	1,16	1,10	1,11	1,17	1,26
Belgique	1,01	0,98	0,92	0,91	0,90	0,91	0,93
Bulgarie	1,46	1,32	1,26	1,26	1,24	1,48	3,25
Canada	0,99	1,01	1,20	1,16	1,44	1,31	1,31
Croatie	1,46	1,84	1,78	1,62	1,67	1,59	1,68
République tchèque	1,03	0,95	1,03	0,96	1,04	1,13	1,19
Danemark	1,23	1,15	1,11	1,15	1,15	1,30	1,32
Estonie	1,91	1,93	2,02	2,07	2,03	2,00	2,14
France	1,86	1,82	1,78	1,79	1,78	1,82	1,84
Allemagne	1,22	1,18	1,18	1,19	1,23	1,24	1,38
Grèce	2,21	2,21	2,30	2,38	2,34	2,48	2,28
Hongrie	0,95	0,86	0,92	1,02	1,05	1,15	1,21
Italie	1,27	1,14	1,07	1,18	1,21	1,21	1,22
Lettonie*	0,93	0,94	1,04	1,45	1,59	2,08	2,01
Lituanie*	0,76	0,88	1,14	1,48	1,72	1,98	2,03
Luxembourg	0,38	0,38	0,44	0,40	0,52	0,51	0,56
Monténégro	1,47	1,50	1,40	1,42	1,35	1,39	1,66
Pays-Bas	1,17	1,15	1,13	1,16	1,15	1,21	1,36
Norvège	1,50	1,55	1,59	1,73	1,71	1,73	1,80
Pologne*	1,72	1,85	2,22	1,99	1,89	2,02	2,00
Portugal	1,44	1,31	1,33	1,27	1,25	1,43	1,52
Roumanie*	1,28	1,35	1,45	1,40	1,72	1,82	2,04
Slovaquie	0,98	0,99	1,12	1,12	1,10	1,22	1,74
Slovénie	1,05	0,97	0,93	1,01	0,98	1,01	1,04
Espagne	0,93	0,92	0,92	0,81	0,90	0,92	0,92
Turquie	1,52	1,45	1,39	1,46	1,52	1,85	1,89
Royaume-Uni	2,26	2,16	2,05	2,11	2,11	2,13	2,14
États-Unis	4,03	3,73	3,52	3,52	3,31	3,30	3,42
Europe OTAN et Canada	1,47	1,43	1,43	1,44	1,48	1,52	1,57
Total OTAN	2,76	2,59	2,48	2,49	2,40	2,42	2,52
Variation annuelle réelle (%)							
Albanie	-4,30	-2,74	-11,76	-1,90	4,30	9,64	11,88
Belgique	-2,48	-1,99	-4,13	-0,25	0,52	3,12	3,43
Bulgarie	9,53	-8,29	-0,84	3,88	2,33	22,52	127,17
Canada	-7,68	4,95	20,14	-2,54	27,81	-7,21	1,23
Croatie	-4,91	26,07	-0,94	-5,90	6,28	-2,55	8,52
République tchèque	-3,13	-4,82	13,94	-4,73	14,17	10,79	8,48
Danemark	-8,37	-4,84	-1,03	6,12	1,75	14,84	3,87
Estonie	2,72	3,75	7,12	6,11	2,55	2,58	10,03
France	-0,02	-1,21	-1,00	1,72	1,59	3,67	2,57
Allemagne	-6,20	-1,28	1,30	3,33	5,47	2,72	11,54
Grèce	-6,41	0,42	3,78	2,99	-0,06	7,87	-5,83
Hongrie	-6,47	-5,01	10,25	13,57	7,16	15,01	9,74
Italie	-5,09	-9,81	-5,83	12,05	3,97	1,16	0,97
Lettonie*	7,94	2,55	14,79	42,29	14,35	36,94	-0,74
Lituanie*	4,72	19,15	31,60	33,37	20,79	19,61	5,40
Luxembourg	3,70	5,33	18,59	-6,04	32,39	0,62	11,62
Monténégro	-8,44	4,49	-3,50	4,33	-0,77	8,39	22,74
Pays-Bas	-5,98	0,19	0,26	4,43	2,17	8,41	13,84
Norvège	8,07	5,30	4,74	10,33	0,97	2,56	5,77
Pologne*	0,07	11,41	24,35	-7,44	-0,66	12,61	3,10
Portugal	1,51	-8,56	3,24	-2,55	1,02	16,87	8,71
Roumanie*	8,39	8,57	11,76	1,39	31,38	9,91	15,78
Slovaquie	-8,63	3,22	18,54	2,47	1,78	15,09	48,11
Slovénie	-11,19	-4,74	-2,39	11,55	2,32	7,15	7,20
Espagne	-12,62	0,33	4,64	-10,12	15,37	5,08	2,09
Turquie	3,56	0,75	1,46	8,67	11,75	24,25	-0,24
Royaume-Uni	6,92	-1,49	-2,83	4,65	1,77	2,56	1,49
États-Unis	-6,04	-5,20	-2,85	1,55	-3,81	2,50	6,71
Europe OTAN et Canada	-1,20	-0,96	1,71	2,97	5,71	4,42	4,59
Total OTAN	-4,80	-4,07	-1,60	1,95	-1,08	3,09	6,05

Notes : Les chiffres pour 2019 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

* Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2 % du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2 % sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2 % si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

Tableau 4 : Variation réelle des dépenses de défense entre 2014 et 2019

Pays	2014	2019e	Variation réelle 2014-2019e (%)	Part du PIB réel 2014 (%)	Part du PIB réel 2019e (%)
(en millions de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)					
Albanie	150	166	10,73	1,35	1,26
Belgique	4 383	4 494	2,53	0,98	0,93
Bulgarie	638	1 872	193,39	1,32	3,25
Canada	15 553	21 860	40,55	1,01	1,31
Croatie	892	934	4,77	1,84	1,68
République tchèque	1 686	2 512	48,94	0,95	1,19
Danemark	3 399	4 333	27,48	1,15	1,32
Estonie	432	569	31,55	1,93	2,14
France	43 914	47 771	8,78	1,82	1,84
Allemagne	39 304	49 712	26,48	1,18	1,38
Grèce	4 353	4 723	8,50	2,21	2,28
Hongrie	1 027	1 739	69,35	0,86	1,21
Italie	20 777	23 281	12,05	1,14	1,22
Lettonie*	245	622	153,86	0,94	2,01
Lituanie*	358	957	167,27	0,88	2,03
Luxembourg	210	348	65,68	0,38	0,56
Monténégro	59	78	32,92	1,50	1,66
Pays-Bas	8 646	11 414	32,02	1,15	1,36
Norvège	5 864	7 422	26,57	1,55	1,80
Pologne*	8 521	11 311	32,74	1,85	2,00
Portugal	2 561	3 307	29,12	1,31	1,52
Roumanie*	2 309	4 374	89,44	1,35	2,04
Slovaquie	832	1 754	110,74	0,99	1,74
Slovénie	411	525	27,99	0,97	1,04
Espagne	10 599	12 336	16,39	0,92	0,92
Turquie	11 784	18 000	52,74	1,45	1,89
Royaume-Uni	61 227	65 944	7,70	2,16	2,14
États-Unis	660 062	685 099	3,79	3,73	3,42

Note : Les chiffres pour 2019 sont des estimations.

* Ces pays ont soit une législation soit des accords politiques en vertu desquels ils sont tenus de consacrer chaque année 2% du PIB à la défense, et les chiffres estimatifs sont donc appelés à évoluer. Pour les années précédentes, les dépenses de défense des Alliés étaient basées sur les chiffres du PIB alors disponibles. Certains pays sont donc susceptibles d'avoir honoré l'objectif des 2% sur la base de ces chiffres (en 2018 par exemple, la Lituanie a atteint le seuil des 2% si l'on considère les chiffres de l'OCDE de novembre 2018).

Tableau 5 : PIB réel

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019e
(en milliards de dollars des États-Unis, sur la base des prix et taux de change de 2015)							
Albanie	11	11	11	12	12	13	13
Belgique	443	448	456	463	471	477	483
Bulgarie	48	49	50	52	54	56	58
Canada	1 502	1 545	1 556	1 573	1 620	1 650	1 671
Croatie	48	48	50	51	53	54	56
République tchèque	173	177	187	191	200	206	211
Danemark	291	296	303	310	317	321	328
Estonie	22	22	23	24	25	26	27
France	2 390	2 413	2 438	2 465	2 522	2 561	2 595
Allemagne	3 258	3 329	3 378	3 451	3 536	3 587	3 614
Grèce	196	197	196	196	199	202	207
Hongrie	114	119	123	126	131	138	143
Islande	16	17	17	19	19	20	20
Italie	1 813	1 816	1 831	1 854	1 886	1 900	1 901
Lettonie	26	26	27	28	29	30	31
Lituanie	39	41	42	42	44	46	47
Luxembourg	53	55	57	59	59	61	62
Monténégro	4	4	4	4	4	5	5
Pays-Bas	740	751	765	782	805	826	840
Norvège	372	379	387	391	399	405	412
Pologne	445	460	478	492	516	542	565
Portugal	194	196	199	203	209	213	217
Roumanie	166	171	178	186	199	208	214
Slovaquie	82	84	88	91	93	97	101
Slovénie	41	42	43	44	47	49	50
Espagne	1 141	1 157	1 199	1 237	1 274	1 307	1 336
Turquie	771	810	860	887	953	978	952
Royaume-Uni	2 749	2 830	2 896	2 948	3 002	3 044	3 081
États-Unis	17 285	17 709	18 219	18 505	18 915	19 456	20 004
Europe OTAN et Canada	17 142	17 491	17 838	18 177	18 679	19 022	19 239
Total OTAN	34 428	35 200	36 058	36 682	37 594	38 477	39 243

Notes : Les chiffres pour 2019 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

**Tableau 6 : PIB par habitant et dépenses de défense par habitant
(sur la base des prix et taux de change de 2015)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019e
PIB par habitant (en milliers de dollars des États-Unis)							
Albanie	3,8	3,9	4,0	4,1	4,3	4,4	4,6
Belgique	39,8	40,1	40,6	41,0	41,5	41,9	42,1
Bulgarie	6,6	6,7	7,0	7,3	7,7	7,9	8,2
Canada	42,7	43,5	43,4	43,4	44,1	44,5	44,7
Croatie	11,4	11,4	11,8	12,3	12,8	13,2	13,6
République tchèque	16,4	16,9	17,7	18,1	18,9	19,3	19,8
Danemark	51,8	52,4	53,3	54,1	55,0	55,5	56,2
Estonie	16,5	17,1	17,4	18,0	18,9	19,6	20,1
France	36,2	36,4	36,6	36,9	37,7	38,2	38,6
Allemagne	40,4	41,1	41,4	41,9	42,8	43,3	43,4
Grèce	17,8	18,1	18,1	18,2	18,5	18,9	19,3
Hongrie	11,5	12,1	12,5	12,8	13,4	14,1	14,7
Islande	50,2	50,7	52,6	55,3	56,5	58,6	58,7
Italie	29,9	29,9	30,1	30,6	31,2	31,4	31,4
Lettonie	12,8	13,1	13,6	14,1	14,8	15,7	16,2
Lituanie	13,3	13,9	14,3	14,8	15,7	16,4	17,0
Luxembourg	96,7	98,5	100,4	100,2	99,6	99,9	99,7
Monténégro	6,2	6,3	6,5	6,7	7,1	7,4	7,6
Pays-Bas	44,0	44,5	45,2	45,9	47,0	47,9	48,4
Norvège	73,2	73,8	74,5	74,7	75,6	76,1	76,8
Pologne	11,6	12,0	12,4	12,8	13,4	14,1	14,7
Portugal	18,6	18,8	19,3	19,7	20,3	20,8	21,2
Roumanie	8,3	8,6	9,0	9,5	10,2	10,6	11,0
Slovaquie	15,1	15,5	16,2	16,7	17,2	17,9	18,4
Slovénie	19,9	20,4	20,9	21,5	22,6	23,5	24,3
Espagne	24,5	24,9	25,8	26,6	27,4	28,0	28,5
Turquie	10,2	10,6	11,1	11,3	12,1	12,2	11,7
Royaume-Uni	42,9	43,8	44,5	44,9	45,5	45,8	46,0
États-Unis	54,6	55,5	56,7	57,2	58,0	59,3	60,5
Europe OTAN et Canada	28,7	29,2	29,7	30,1	30,8	31,3	31,5
Total OTAN	37,7	38,3	39,1	39,5	40,3	41,1	41,7
Dépenses de défense par habitant (en dollars des États-Unis)							
Albanie	53	52	46	45	47	52	58
Belgique	402	392	374	371	371	381	392
Bulgarie	96	88	88	92	95	117	268
Canada	422	438	521	502	634	583	585
Croatie	166	210	210	199	214	210	229
République tchèque	169	160	182	173	197	218	236
Danemark	636	602	592	623	630	720	742
Estonie	316	329	353	373	383	392	430
France	674	662	653	663	672	695	710
Allemagne	494	485	487	500	525	538	597
Grèce	395	400	417	432	432	467	441
Hongrie	109	104	115	131	141	162	178
Italie	380	342	322	362	377	381	385
Lettonie	119	123	142	204	236	326	325
Lituanie	102	122	162	219	269	324	346
Luxembourg	366	377	438	401	520	511	558
Monténégro	91	95	91	95	95	103	127
Pays-Bas	514	513	512	532	540	582	658
Norvège	1 096	1 141	1 183	1 294	1 297	1 321	1 384
Pologne	199	221	276	255	254	286	295
Portugal	268	246	255	250	253	296	323
Roumanie	106	116	130	133	175	193	225
Slovaquie	149	154	182	186	189	217	322
Slovénie	209	199	194	217	221	237	253
Espagne	227	228	239	215	247	258	264
Turquie	154	154	154	166	184	225	222
Royaume-Uni	970	948	914	948	959	978	985
États-Unis	2 199	2 069	1 996	2 012	1 922	1 956	2 072
Europe OTAN et Canada	2 022	1 906	1 848	1 860	1 791	1 816	1 921
Total OTAN	1 039	991	971	984	969	993	1 048

Notes : Les chiffres pour 2019 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

**Tableau 7 : Personnel militaire
(en milliers)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019e
Albanie	6,8	6,7	6,2	5,8	6,8	6,8	6,8
Belgique	30,7	30,5	29,7	28,8	27,8	26,5	25,9
Bulgarie	28,0	27,5	24,9	24,7	24,3	24,4	24,8
Canada	67,5	65,9	70,3	70,5	68,2	70,3	69,4
Croatie	15,8	15,4	15,1	14,8	14,8	15,0	15,1
République tchèque	19,8	20,2	21,5	22,7	23,8	24,7	25,0
Danemark	18,1	16,9	17,2	17,3	16,7	17,2	18,0
Estonie	6,3	6,3	6,0	6,1	6,0	6,2	6,3
France	213,1	207,0	204,8	208,1	208,2	208,2	207,8
Allemagne	184,0	178,8	177,2	177,9	179,8	181,5	182,0
Grèce	110,4	107,3	104,4	106,0	104,6	106,8	107,6
Hongrie	18,1	17,5	17,4	17,9	17,8	18,7	19,7
Italie	188,9	183,5	178,4	176,3	174,6	174,1	178,1
Lettonie	4,6	4,6	4,8	5,2	5,5	5,9	6,4
Lituanie	8,4	8,6	11,8	11,8	13,5	14,3	15,7
Luxembourg	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9
Monténégro	1,9	1,9	1,7	1,5	1,5	1,5	1,5
Pays-Bas	42,2	41,2	40,6	40,0	39,5	39,3	41,7
Norvège	19,9	21,0	20,9	20,5	20,2	20,2	20,7
Pologne	100,0	99,0	98,9	101,6	105,3	109,5	118,5
Portugal	32,7	30,7	28,3	29,8	27,8	26,9	28,6
Roumanie	66,2	65,1	64,5	63,4	61,6	61,5	73,1
Slovaquie	12,3	12,4	12,4	12,2	11,9	11,7	11,7
Slovénie	6,9	6,8	6,6	6,5	6,3	6,2	6,3
Espagne	121,8	121,8	121,6	121,0	117,7	117,4	121,0
Turquie	426,6	426,6	384,8	359,3	416,7	444,3	435,5
Royaume-Uni	179,4	168,7	141,4	139,5	156,7	157,1	153,3
États-Unis	1 382,3	1 338,2	1 314,1	1 301,4	1 307,5	1 322,5	1 338,1
Europe OTAN et Canada	1 930	1 891	1 811	1 788	1 859	1 897	1 921
Total OTAN	3 312	3 229	3 125	3 090	3 166	3 220	3 259

Notes : Les chiffres pour 2019 sont des estimations. À compter de 2017, l'agrégat Europe OTAN et Canada et l'agrégat Total OTAN comprennent le Monténégro, qui est devenu membre de l'Alliance le 5 juin 2017.

**Tableau 8a : Répartition des dépenses de défense par catégorie principale
(en pourcentage des dépenses de défense totales)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019e
	Équipement (a)						
Albanie	16,29	16,65	8,92	8,01	6,96	9,42	14,42
Belgique	2,84	3,52	3,44	4,72	6,52	10,15	10,78
Bulgarie	4,52	1,03	3,47	9,15	8,10	9,65	58,97
Canada	11,16	13,03	10,47	10,61	10,70	11,94	13,34
Croatie	10,72	5,56	8,01	7,51	5,69	3,37	6,73
République tchèque	9,49	6,53	11,75	6,70	11,55	11,16	14,42
Danemark	11,26	10,99	11,50	13,68	10,39	11,66	18,06
Estonie	14,48	22,15	12,82	17,86	19,22	16,73	17,54
France	28,56	24,64	25,04	24,44	24,17	23,66	24,45
Allemagne	12,74	12,94	11,93	12,21	11,77	12,36	16,55
Grèce	12,06	8,17	10,40	13,45	11,28	11,03	12,27
Hongrie	11,08	7,76	9,75	13,37	15,34	20,35	23,48
Italie	12,51	10,92	9,72	19,09	20,68	21,12	20,57
Lettonie	12,09	7,55	13,60	19,05	15,01	31,19	24,18
Lituanie	9,23	14,06	21,55	30,06	31,61	36,98	30,04
Luxembourg	14,57	22,61	33,33	30,07	42,06	45,18	45,06
Monténégro	1,32	7,46	5,43	4,46	4,95	11,05	14,19
Pays-Bas	12,57	10,68	11,16	14,14	14,75	16,39	22,98
Norvège	18,89	20,42	21,83	23,37	24,63	25,60	29,27
Pologne	13,90	18,84	33,20	21,62	22,04	27,51	24,01
Portugal	8,65	8,43	8,70	9,95	11,42	9,78	14,78
Roumanie	10,71	15,77	19,65	20,43	33,34	33,48	25,74
Slovaquie	7,39	11,12	18,28	15,32	17,74	22,27	41,68
Slovénie	1,27	0,66	1,85	1,02	4,04	5,86	7,63
Espagne	12,37	13,49	14,82	6,65	20,39	21,83	20,72
Turquie	26,89	25,08	25,13	25,55	30,30	37,64	38,60
Royaume-Uni	21,89	22,82	21,75	21,24	22,29	22,19	22,35
États-Unis	25,83	25,97	25,41	25,05	25,73	27,06	27,51
	Personnel (b)						
Albanie	75,25	68,05	78,15	68,05	68,20	70,70	64,18
Belgique	77,34	77,84	78,23	76,80	75,20	70,69	68,65
Bulgarie	65,37	72,84	73,66	65,64	68,33	62,99	28,73
Canada	52,44	50,90	53,76	53,11	57,37	51,02	49,40
Croatie	68,06	76,55	72,28	75,40	71,72	76,96	72,96
République tchèque	62,03	61,40	55,27	61,97	56,11	54,57	53,16
Danemark	51,74	51,27	52,01	49,51	47,01	49,88	48,19
Estonie	39,83	38,62	39,56	38,70	34,89	34,27	35,47
France	49,23	48,59	47,79	47,94	47,98	46,90	45,78
Allemagne	49,86	50,67	49,86	48,35	48,96	47,99	44,02
Grèce	74,56	77,18	72,05	73,13	76,56	78,76	76,82
Hongrie	48,96	49,77	48,21	49,66	42,41	39,98	41,72
Italie	75,00	76,41	77,55	70,79	67,58	65,66	..
Lettonie	52,98	52,97	50,06	43,87	38,59	34,21	34,91
Lituanie	66,53	57,53	48,49	45,50	40,79	37,47	42,36
Luxembourg	51,10	49,31	42,77	45,56	34,40	33,42	30,25
Monténégro	87,68	78,53	78,03	75,32	80,44	72,87	64,17
Pays-Bas	58,53	56,50	55,51	51,77	52,19	51,16	45,25
Norvège	42,21	40,64	39,96	38,60	37,08	36,43	34,23
Pologne	57,70	51,45	41,96	47,15	50,04	46,14	48,47
Portugal	79,85	81,27	81,90	81,38	80,19	74,84	69,77
Roumanie	78,99	71,15	63,30	65,01	54,67	54,48	54,79
Slovaquie	70,14	69,14	56,24	58,72	58,21	54,74	40,61
Slovénie	80,52	82,31	82,23	76,03	75,04	72,38	68,65
Espagne	68,25	67,34	65,18	72,61	61,64	59,64	60,80
Turquie	54,58	56,88	56,82	57,60	51,02	45,18	46,75
Royaume-Uni	37,85	36,59	36,80	35,27	34,54	33,82	34,52
États-Unis	34,38	35,45	36,64	45,01	41,22	39,28	38,62

Note : Les chiffres pour 2019 sont des estimations.

(a) Les dépenses d'équipement englobent les dépenses afférentes aux matériels d'importance majeure et les coûts de R&D liés à ces matériels.

(b) Les dépenses de personnel se composent des dépenses liées au personnel militaire et civil et des pensions.

**Tableau 8b : Répartition des dépenses de défense par catégorie principale
(en pourcentage des dépenses de défense totales)**

Pays	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019e
Infrastructure (c)							
Albanie	1,17	0,86	1,40	1,37	0,92	1,09	1,98
Belgique	2,28	1,81	0,93	0,96	1,05	1,43	1,30
Bulgarie	0,47	0,63	1,27	0,63	0,83	2,62	3,00
Canada	4,12	3,81	3,63	3,03	2,98	3,58	3,45
Croatie	1,21	1,24	1,98	1,26	3,59	1,00	1,64
République tchèque	2,72	2,34	3,32	3,91	3,99	5,31	7,04
Danemark	1,16	0,97	1,09	2,16	1,95	1,49	1,74
Estonie	11,54	8,20	8,45	12,15	11,27	8,63	5,50
France	2,30	2,33	2,80	2,70	2,88	3,51	3,12
Allemagne	3,55	3,75	3,60	3,39	4,06	4,15	3,82
Grèce	0,63	1,10	0,65	0,58	0,79	0,62	1,25
Hongrie	2,32	1,07	1,21	1,13	1,64	4,85	3,52
Italie	1,57	1,40	1,30	0,70	0,94	1,92	..
Lettonie	6,26	8,89	6,64	12,83	15,02	6,97	9,27
Lituanie	2,04	2,17	2,16	3,59	3,92	2,24	5,02
Luxembourg	11,81	10,26	7,79	6,64	4,64	5,05	6,71
Monténégro	0,09	0,96	2,47	2,41	0,88	2,24	3,97
Pays-Bas	2,74	4,77	3,19	3,90	3,02	3,46	3,19
Norvège	5,33	5,71	5,30	6,56	6,93	6,67	6,44
Pologne	5,62	5,47	4,74	4,62	4,21	3,45	5,35
Portugal	0,04	0,11	0,25	0,06	0,03	0,12	0,32
Roumanie	1,16	1,09	1,27	2,77	2,09	1,54	4,42
Slovaquie	0,29	0,57	1,99	3,75	2,97	2,00	1,90
Slovénie	1,33	0,65	0,61	1,14	0,45	1,40	0,65
Espagne	0,67	0,66	0,97	0,97	0,68	0,64	1,10
Turquie	2,72	2,77	2,56	2,42	2,95	2,53	2,04
Royaume-Uni	2,04	1,95	1,63	1,87	2,25	2,99	2,17
États-Unis	2,08	1,71	1,45	1,22	1,23	1,17	1,27
Autres dépenses (d)							
Albanie	7,30	14,44	11,53	22,57	23,92	18,79	19,41
Belgique	17,53	16,83	17,40	17,52	17,23	17,72	19,27
Bulgarie	29,64	25,51	21,60	24,57	22,74	24,74	9,30
Canada	32,28	32,26	32,14	33,25	28,95	33,46	33,81
Croatie	20,01	16,65	17,73	15,83	18,99	18,67	18,67
République tchèque	25,75	29,73	29,65	27,43	28,35	28,95	25,39
Danemark	35,84	36,78	35,40	34,65	40,66	36,97	32,01
Estonie	34,14	31,03	39,18	31,30	34,62	40,36	41,49
France	19,91	24,43	24,37	24,92	24,97	25,92	26,65
Allemagne	33,84	32,63	34,61	36,05	35,20	35,49	35,61
Grèce	12,75	13,55	16,90	12,84	11,37	9,60	9,66
Hongrie	37,64	41,40	40,83	35,84	40,62	34,82	31,29
Italie	10,93	11,27	11,42	9,42	10,80	11,30	..
Lettonie	28,68	30,59	29,69	24,25	31,38	27,63	31,64
Lituanie	22,20	26,24	27,79	20,85	23,67	23,30	22,59
Luxembourg	22,52	17,82	16,11	17,73	18,90	16,35	17,98
Monténégro	10,91	13,06	14,07	17,80	13,73	13,84	17,67
Pays-Bas	26,16	28,05	30,14	30,20	30,04	28,99	28,58
Norvège	33,88	33,24	32,90	31,46	31,36	31,30	30,06
Pologne	22,78	24,24	20,11	26,61	23,71	22,89	22,17
Portugal	11,46	10,19	9,15	8,61	8,35	15,26	15,13
Roumanie	9,13	11,98	15,78	11,79	9,90	10,50	15,06
Slovaquie	22,19	19,16	23,49	22,22	21,08	20,99	15,80
Slovénie	16,88	16,38	15,31	21,80	20,47	20,36	23,07
Espagne	18,71	18,50	19,03	19,78	17,28	17,89	17,39
Turquie	15,80	15,27	15,49	14,43	15,73	14,65	12,61
Royaume-Uni	38,22	38,63	39,82	41,62	40,92	41,00	40,95
États-Unis	37,72	36,87	36,51	28,73	31,83	32,49	32,59

Note : Les chiffres pour 2019 sont des estimations.

(c) Les dépenses d'infrastructure correspondent aux dépenses liées à l'infrastructure commune de l'OTAN et aux constructions militaires nationales.

(d) Les autres dépenses comprennent les dépenses de fonctionnement et de maintenance, les autres dépenses de R&D et les dépenses des catégories non énumérées ci-dessus.

Dépenses de défense de l'OTAN

Par dépense de défense, l'OTAN entend un paiement effectué par un gouvernement national dans le but exprès de répondre aux besoins des forces armées du pays, de celles d'autres Alliés ou de l'Alliance elle-même. Les dépenses de défense se composent majoritairement des montants qui sont consacrés aux forces armées financées sur le budget du ministère de la Défense. Les forces armées comprennent les forces terrestres, les forces maritimes et les forces aériennes, ainsi que les formations interarmées, telles que l'administration et le commandement, les forces d'opérations spéciales, le service médical, le commandement logistique, etc. Elles peuvent comprendre d'«autres forces» – notamment les forces du ministère de l'Intérieur, les forces de la police nationale, les gendarmes, les carabiniers et les garde-côtes. Pour ces forces, ne sont comptabilisés comme dépenses que les montants consacrés aux éléments qui reçoivent une formation tactique, qui sont équipés comme des forces militaires, qui peuvent opérer sous commandement militaire direct au cours d'opérations et qui sont aptes à être déployés en dehors du territoire national à l'appui d'une force militaire. Entrent également dans les dépenses de défense les dépenses consacrées aux «autres forces» qui sont à la charge de ministères autres que celui de la Défense.

Les pensions versées directement par les États aux militaires retraités et au personnel civil retraité des services militaires entrent dans les dépenses de défense, que ces montants proviennent du budget du ministère de la Défense ou de celui d'autres ministères.

Les dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix et aux opérations humanitaires (prises en charge par le ministère de la Défense ou par d'autres ministères), les dépenses consacrées à la destruction d'armes, d'équipements et de munitions, les contributions versées aux fonds d'affectation spéciale gérés par l'OTAN, et les dépenses liées à l'inspection et au contrôle de la destruction d'équipements entrent dans les dépenses de défense.

Les dépenses de recherche et développement (R&D) sont incluses elles aussi dans les dépenses de défense. Elles comprennent les dépenses relatives à des projets qui ne débouchent pas sur la production d'équipements.

Les dépenses relatives à l'élément militaire d'activités mixtes, c'est-à-dire comprenant un élément civil et un élément militaire, n'entrent dans les dépenses de défense que si l'on peut rendre compte isolément de l'élément militaire ou l'évaluer de manière distincte.

Les dépenses effectuées au titre de l'infrastructure commune de l'OTAN n'entrent dans le total des dépenses de défense de chacun des pays qu'à hauteur de la contribution nette de ces pays.

La réparation des dommages causés en temps de guerre et les dépenses de défense civile n'entrent pas dans la définition OTAN des dépenses de défense.

L'OTAN utilise le dollar des États-Unis comme dénominateur monétaire commun. Le taux de change appliqué à chaque pays est le taux annuel moyen publié par le Fonds monétaire international.

Note explicative

L'Islande ne possède pas de forces armées. Pour les pays de la zone euro et le Monténégro, les valeurs monétaires sont exprimées en euros pour toutes les années. L'Estonie a adopté l'euro en 2011, la Lettonie en 2014 et la Lituanie en 2015. Le Monténégro a adhéré à l'Alliance en 2017.

Pour éviter toute ambiguïté, l'exercice indiqué correspond à l'année qui est la mieux représentée, en nombre de mois, dans la fourchette considérée: ainsi, 2019 représente l'exercice 2019/2020 pour le Canada et le Royaume-Uni, et l'exercice 2018/2019 pour les États-Unis. Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent s'écarter de la somme de leurs composantes.

Signes conventionnels

e	estimation
-	néant
..	non disponible
	rupture de continuité dans la série

Nomenclature des dépenses de défense de l'OTAN

1	Dépenses de fonctionnement
1.1	Personnel militaire
1.1.1	Rémunérations et indemnités
1.1.2	Contributions de l'employeur aux caisses de retraite
1.1.3	Autres dépenses
1.2	Personnel civil
1.2.1	Traitements et indemnités
1.2.2	Contributions de l'employeur aux caisses de retraite
1.3	Pensions de retraite
1.3.1	Pensions de retraite versées aux militaires
1.3.2	Pensions de retraite versées aux civils
1.4	Fonctionnement et maintenance
1.4.1	Munitions et explosifs (à l'exclusion des armes nucléaires)
1.4.2	Produits pétroliers
1.4.3	Pièces de rechange
1.4.4	Autres matériels et fournitures
1.4.5	Loyers
1.4.6	Autres dépenses de fonctionnement et de maintenance

2	Acquisitions et constructions
2.1	Équipements majeurs
2.1.1	Systèmes de missile
2.1.2	Missiles (armement conventionnel)
2.1.3	Armes nucléaires
2.1.4	Aéronefs
2.1.5	Artillerie
2.1.6	Véhicules de combat
2.1.7	Génie
2.1.8	Armes, y compris de petit calibre
2.1.9	Véhicules de transport
2.1.10	Navires et embarcations portuaires
2.1.11	Matériel électronique et de télécommunications
2.2	Constructions militaires nationales
2.3	Infrastructure commune de l'OTAN
2.3.1	Dépenses effectuées en qualité de pays hôte
2.3.2	Paiements à d'autres pays
2.3.3	Paiements reçus d'autres pays
2.3.4	Terrains et services collectifs
3	Recherche et développement
3.1	Dépenses de R&D pour les équipements majeurs
3.2	Autres dépenses de R&D
4	Autres dépenses
5	Total
6	Différences statistiques
7	Total ajusté

Catégories principales de dépenses de défense

- Équipement (tableau 8a) – lignes 2.1 + 3.1
- Personnel (tableau 8a) – lignes 1.1 + 1.2 + 1.3
- Infrastructure (tableau 8b) – lignes 2.2 + 2.3
- Autres (tableau 8b) – lignes 1.4 + 3.2 + 4



Division Diplomatie publique de l'OTAN
1110 Bruxelles – Belgique
www.nato.int

© NATO 2020